

GUIDE EUROPÉEN POUR LE DIALOGUE CIVIL

Collecte de bonnes pratiques dans les anciens, récents et nouveaux pays de l'Union européenne. (Belgique-France-Autriche, Hongrie, Bulgarie-Roumanie)

Travail collaboratif

Fabien Chevet
Evgenii Dainov
Simor Eszter
Ugo van Hulsen
Séverine Karko
Melissa Menard
Sinziana Olteanu
Marya Pancheva
Denis Stokkink
Magda Tancau
Christiana Weidel

et partenarial



The World of
NGOs

CeRe Centrul de Resurse
pentru participare publică



Avec le soutien financier de



GUIDE EUROPÉEN
POUR LE
DIALOGUE CIVIL

SOMMAIRE

| | |
|----|--|
| 5 | Introduction générale |
| 7 | Présentation du projet |
| 13 | Introduction au Dialogue Civil |
| 18 | Méthodologie |
| 22 | Les bonnes pratiques européennes |
| 76 | Résultats et analyse |
| 80 | Recommandations pour un dialogue civil efficace et durable |
| 84 | Conclusion générale |
| 86 | Annexe I : Mots-clés |
| 88 | Annexe 2 : Questionnaire |
| 90 | Bibliographie |
| 91 | Webographie |

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ce guide est le résultat du travail de sept organisations de la société civile européenne qui ont mis leurs efforts et leur engagement en commun pour encourager la participation publique et le dialogue civil au sein du Projet Européen « Comment renforcer le dialogue civil en Europe ». Il se compose d'un ensemble de récits de dialogues civils et d'expériences vécues dans 6 pays européens, d'idées récoltées durant le projet ainsi que d'analyses et de recommandations émises par les organisations qui ont participé au projet.

Le guide a pour vocation de devenir un outil, mais aussi une source d'inspiration pour tous ceux qui désirent comprendre ou mettre en œuvre le dialogue civil : les citoyens intéressés par les processus décisionnels qui affectent leur vie, les représentants des organisations de la société civile, les organisations locales, les représentants des pouvoirs publics qui souhaitent élargir leur connaissance et leur compréhension sur certaines thématiques ou les acteurs socio-économiques.

Les 18 expériences recueillies et présentées dans ce volume montrent que le dialogue civil peut être un outil de changement puissant et efficace quand il est bien planifié et organisé et quand les bons acteurs s'y engagent. La façon dont ces expériences ont été identifiées et recueillies nous a permis de couvrir une grande diversité de milieux où le dialogue civil avait été engagé. Chaque partenaire avait pour tâche de découvrir 5 expériences ou initiatives de dialogue civil au niveau national ou international via les réseaux qu'il avait à sa disposition. Choisir 3 ou 5 initiatives a été une tâche difficile car chacune d'elle était de grande valeur. Finalement, 18 expériences ont été choisies et rassemblées dans le présent guide.

Nous espérons que sa publication aidera les lecteurs à profiter des acquis accumulés par toutes les personnes d'horizons différentes impliquées dans les initiatives et les processus de dialogue civil mis en évidence par les expériences recueillies. C'est pourquoi le rôle de ces exemples n'est pas simplement de "raconter une histoire". Ils doivent nous aider à nous demander pourquoi une méthode ou une approche a fonctionné dans une certaine situation, et comment appliquer les leçons de ces expériences dans d'autres situations.

Les projets ont tous la même structure : des partenaires ou des acteurs engagés dans le dialogue, le milieu où le dialogue civil a été entrepris, ses objectifs, la description de l'initiative, les méthodes utilisées, les résultats obtenus, une analyse et une évaluation de l'expérience et les leçons qui en ont été tirées. Nous espérons qu'en utilisant la même méthode pour rechercher, mettre par écrit et présenter les cas étudiés, nous avons réussi à identifier et attirer l'attention sur les facteurs et les conditions essentiels à leur succès. Nous caressons aussi l'espoir que ces expériences aideront et guideront de nombreuses initiatives et processus de dialogue civil durant leur planification ou leur évaluation.

Enfin, le dernier de nos espoirs, mais non le moindre, serait de voir de nombreuses personnes d'horizons différentes s'investir dans des projets similaires à ceux décrits dans le guide, qu'ils s'en inspirent et se mettent à écrire à leur tour leurs propres exemples d'initiatives de dialogue civil. C'est pourquoi « Pour la solidarité » et ses partenaires offrent leur aide pour analyser et faire partager les expériences de dialogue civil ou de démocratie participative.



PRÉSENTATION DU PROJET

PRÉSENTATION DU PROJET

COMMENT RENFORCER LE DIALOGUE CIVIL EN EUROPE. Apprentissage mutuel entre organisations de la société civile des anciens, des récents et des nouveaux Etats membres.

Il s'agit d'un projet européen reposant sur une forte collaboration entre les organisations de la société civile des anciens (Autriche, Belgique, France) des récents (Hongrie) et des nouveaux Etats membres (la Roumanie et la Bulgarie) qui désirent joindre leur efforts pour étudier le dialogue civil et le promouvoir comme un outil ou une condition à la démocratie participative et à la citoyenneté active.

POURQUOI UN TEL PROJET ? ACTIVITES DU PROJET :

Le concept de dialogue civil est assez récent au niveau national et européen par rapport au dialogue social. Malgré sa nouveauté en tant que concept, il a toujours été une condition à la citoyenneté européenne, comme un moyen de la promouvoir, avec les valeurs européennes. Les initiatives émergentes de dialogue civil sont de plus en plus nombreuses à tous les niveaux (local, régional, national et européen) et montrent qu'elles doivent faire face à certaines difficultés pour pouvoir se développer plus facilement : les entraves de la législation, le fait que les gens ont peu conscience de leurs droits, le manque de compétences en la matière parmi le personnel des institutions publiques.

Ce projet a pour but d'explorer le concept de dialogue civil en étudiant et en dressant le portrait de ses applications telles qu'elles ont été vécues par les différentes organisations de la société civile en Europe. Les analyses, réflexions et idées recueillies tout au long du projet ont été restituées dans le présent guide. La société civile s'est développée et structurée de façon différente selon les régions en Europe, le projet s'est donc attaché à comparer les expériences dans les anciens (avant 2004), les récents (après 2004) et les nouveaux Etats membres (2007).

A terme, les objectifs du projet sont les suivants :

- promouvoir un débat et une réflexion sur la citoyenneté active en Europe via le dialogue civil à un niveau transnational,
- renforcer les organisations de la société civile dans leur rôle d'intermédiaire,
- faire connaître et comprendre la situation de la société civile dans les nouveaux Etats membres via une méthodologie d'échange des apprentissages.

* Organisation de **trois conférences européennes** afin de mener des analyses du dialogue civil entre les partenaires des initiatives ainsi qu'avec des experts européens, des représentants des organisations de la société civile et des citoyens via des débats et des échanges. Chaque conférence suit un objectif précis par rapport au développement de la méthodologie de recherche pour l'étude en question.

* Parution d'un **guide bilingue (français – anglais)** : Cet ouvrage éducatif et pédagogique présente de nombreux exercices de dialogue civil. Le guide fournira aux représentants des organisations de la société civile, des outils de base tangibles pour comprendre ce qu'est le dialogue civil et comment le développer à tous les niveaux.

* Création d'un **site Internet bilingue** sur la citoyenneté et la participation civile qui proposera des informations, des articles, une liste de contacts et de bonnes pratiques sur le dialogue civil en Europe, aux citoyens, aux organisations de la société civile et à tous les acteurs intéressés par ces questions.

* Parution de **deux bulletins d'information** sur le dialogue et la participation civils en Europe.

* Mise en place d'un **réseau européen** des organisations de la société civile capable de propager les bonnes expériences recueillies et les leçons tirées du projet et de contribuer à renforcer une citoyenneté européenne active et une société civile entreprenante et efficace en Europe.

PARTENAIRES DU PROJET

LE THINK TANK EUROPÉEN POUR LA SOLIDARITÉ (PLS)



Le Think Tank européen Pour la Solidarité (PLS) a été le coordinateur du projet. Sa mission est de contribuer à construire une Union européenne qui favorise un développement durable basé sur la solidarité. L'objectif de Pour la Solidarité est de fournir à ses partenaires les outils nécessaires pour anticiper et réagir efficacement face aux questions européennes.

Pour la solidarité a pour but de jouer un rôle actif dans la société de diverses façons : en proposant des politiques publiques durables, en stimulant l'intérêt des acteurs socio-économiques vis-à-vis de la Responsabilité sociale des entreprises, en encourageant l'économie sociale et en contribuant à la construction d'une politique sociale cohérente et humaine en Europe.

Pour remplir sa mission et atteindre ses objectifs, PLS s'est intéressée dès le début à quatre questions d'importance cruciale pour la société d'aujourd'hui

et de demain :

- la cohésion sociale et économique : une solidarité basée sur des politiques d'emploi, l'entrepreneuriat social et la libération des services sociaux d'intérêt général en Europe ;
- la diversité et la responsabilité sociale en entreprise: politiques diversifiées, égalité des sexes, dialogue interculturel ;
- la citoyenneté et la démocratie participative : organisation de la société civile, participation citoyenne, rôle des organisations à but non lucratif ;
- le développement durable du territoire : logement durable, politiques urbaines, écologie sociale, nouveaux emplois urbains.

Pour la Solidarité - Rue Coenraets, 66

B - 1060 Bruxelles

Téléphone : + 32 2 535 06 63 / Fax : + 32 2 539 13 04

Email : info@pourolsolidarite.be

Site Internet : www.pourolsolidarite.be

THE WORLD OF NGOS, AUTRICHE



« The World of NGOs » est une ONG autrichienne qui fournit des informations et soutient les activités d'autres organisations à but non lucratif en Autriche. Il s'agit d'un centre qui assiste les associations nationales et d'autres organisations bénévoles axées sur le développement de la société civile et les questions d'intégration en Europe. Des partenariats internationaux ont permis à cette ONG d'être très active dans de nombreux projets européens.

The World of NGOs

Wiedner Hauptstr. 108/4, A-1050 Wien/Vienna

Téléphone: +43-1-513 17 28 / Fax: +43-1-545 02 69

E-mail : office@ngo.at

Site Internet : www.ngo.at

PARTENAIRES DU PROJET



FONDATION PACT - PARTENARIAT POUR L'ACTION ET LA TRANSFORMATION DES COMMUNAUTÉS

La Fondation PACT est une organisation non gouvernementale à but non lucratif enregistrée en mars 2006 dont l'objectif est de contribuer au développement durable des communautés en soutenant les initiatives locales et régionales, les partenariats et la responsabilité sociale. La Fondation PACT propose des formations, des consultations et de petits budgets pour les groupes communautaires et les entreprises désirant contribuer au développement de leur communauté.

La Fondation PACT crée des liens entre les différentes organisations qui souhaitent apporter leur soutien aux projets de développement communautaire, entreprendre des études dans ce domaine et l'économie sociale et les partager avec les étudiants et les personnes sur le terrain concernées par ces questions. La Fondation

organise aussi des séminaires et des conférences sur le développement communautaire et l'économie sociale afin de faciliter les échanges d'expériences et les partenariats.

La Fondation PACT est installée à Bucarest et mène des actions dans les communautés rurales et urbaines en Olténie et en Munténie, dans le sud de la Roumanie.

Fondation PACT
Doctor Lister Street no. 55, 2nd floor, apt. 5,
5th district, Bucharest
Tél / Fax : + 40 21 410 10 58, + 40 31 690 09 61
Email: office@fundatiapact.ro
Site Internet: www.fundatiapact.ro
www.ajutaonline.org



INITIATIVES EUROPE CONSEIL

La mission principale d'Initiatives Europe Conseil (IEC) est de rendre accessible les politiques et les programmes de l'Union européenne pour la société civile. IEC est un espace libre d'auto-formation et d'échange de connaissances. Son fonctionnement est basé sur la participation et la transparence.

Le but principal d'IEC est de promouvoir les échanges culturels, sociaux et économiques entre les organisations, les réseaux et les organisations à but non-lucratif de la société civile européenne, ainsi que la diffusion d'informations européennes.

IEC travaille dans deux directions :

- **l'élaboration de projets européens** : aide au choix du programme et recherche de partenaires en Europe, soutien technique pour répondre aux appels

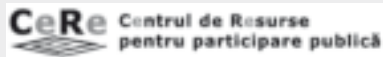
à projets de l'Union européenne, accompagnement dans la mise en œuvre de projet ;

- **la formation et l'organisation d'événements au niveau européen** : animation du territoire, formation et sensibilisation sur des thèmes européens.

Initiatives Europe Conseil
Projets - Formations - Evénements Européens
14 rue Berlioz 13006 Marseille - France
Téléphone / Fax: +33 (0) 4.91.62.97.44
E-mail : iec@initiatives-europe.org
www.initiatives-europe.org

PARTENAIRES DU PROJET

CERE – CENTRE DE DOCUMENTATION SUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE



Le CeRe est une fondation roumaine non gouvernementale politiquement neutre à but non lucratif. Ce Centre s'inscrit de façon indépendante dans la continuité du programme civique de l'Institut National Démocratique (NDI) de Roumanie. Grâce au programme civique du NDI, les membres et l'équipe du CeRe ont aidé plusieurs organisations à mener des campagnes de plaidoyer en Roumanie, mais aussi à travers le monde.

La mission du CeRe est d'aider les ONGs et les institutions publiques à acquérir les principes de la participation publique et à appliquer ses méthodes, afin :

- que les ONGs les connaissent et les appliquent en mobilisant et en responsabilisant leurs circonscriptions ;
- qu'elles contribuent au développement et à la mise en œuvre de politiques publiques ;
- que les institutions publiques impliquent les ONGs et les communautés dans la conception,

la mise en œuvre et le contrôle des politiques publiques ;

- que les institutions publiques soient responsables devant les citoyens et les organisations.

Le CeRe propose des formations, des consultations, des informations, de l'assistance et du coaching en ligne, une aide administrative et des petites subventions pour les ONGs et les administrations publiques qui s'investissent dans la participation publique.

CeRe – Centre de Documentation
sur la Participation Publique.
1st lng Zabloschi St, bl. 13 B, 1st floor, app. 5
1st district, 011311 Bucharest, Romania
Téléphone: +40 31 1050 755 / Fax: +40 31 1050 756
E-mail: cere@ce-re.ro
Site Internet: www.ce-re.ro

LA FONDATION NIOK : CENTRE D'INFORMATION ET DE FORMATION SUR LE SECTEUR NON LUCRATIF



La fondation NIOK a été fondée en 1993 dans le but de renforcer la société civile en Hongrie et de mettre en place un système de soutien qui facilite leurs actions à long terme. La fondation NIOK conçoit des programmes pour améliorer le travail des organisations, développer leur professionnalisme et leur efficacité et renforcer les liens du tiers secteur avec les autorités locales, les acteurs économiques et la société en général. NIOK est une fondation ouverte, identifiée comme organisation d'intérêt public majeur par le législateur.

Les principaux projets et programmes de la fondation NIOK sont les suivants :

- informations pour ou sur le secteur non lucratif (y compris le portail de la société civile le plus utilisé en Hongrie, www.nonprofit.hu, un bulletin d'information pour les ONGs en hongrois, une base de donnée libre d'accès sur les ONGs de Hongrie, un suivi des médias et un service d'assistance téléphonique pour répondre aux questions de ceux qui s'intéressent aux ONG) ;

- promotion de la responsabilité sociale ;
- développement des actions philanthropiques (à hauteur de 1%), recherche de systèmes philanthropiques similaires dans la région, programme de trophées pour encourager les attitudes socialement responsables en mettant en avant les bons exemples ;
- Centre de Service pour les Associations à But Non Lucratif qui propose des informations, des formations et des tables rondes avec des représentants du monde des affaires, de l'Etat et qui publie des guides, des brochures informatives et pédagogiques et tient une bibliothèque sur le thème du secteur non lucratif).

Centre d'Information et de Formation sur le Secteur
Non Lucratif
1024 Budapest, Margit krt. 43-45. IV.em. 3 Hungaria
Téléphone / Fax: (1)315 315 1, 315 33 77, 315 3366
E-mail: contact@niok.hu
Site Internet : www.niok.hu, www.nonprofit.hu
www.pesticivil.hu, www.onepercent.hu

PARTENAIRES DU PROJET

CENTRE FOR SOCIAL PRACTICES (CSP) : CENTRE POUR LES EXPÉRIENCES SOCIALES



Depuis sa création en 1994, le CSP est rapidement devenu un des premiers « think-action tank » de la société civile en Bulgarie, dédié aux questions de la représentation, de la participation, de l'intégration et de la citoyenneté. En 1996, le CSP a été invité à rejoindre la Nouvelle Université Hongroise en tant que département à part entière.

Les projets du CSP concernant le Dialogue civil sont notamment : le développement de politiques publiques, de programmes d'études,

l'enseignement et la formation des enseignants. Non seulement le CSP bénéficie d'une couverture médiatique significative et d'un accès aux niveaux décisionnels du gouvernement, mais il est aussi populaire auprès des minorités, en particuliers les Tsiganes, les Turques et les « Pomaks ».

Centre for Social Practices (CSP)
9B, Graf Ignatiev Str., ap.6
1000 Sofia, Bulgarie
Phone: + 359 2 980 81 70; 980 89 37 / Fax: + 359 2
988 37 70
E-mail: office@csp-sofia.org
Web: www.csp-sofia.org

INTRODUCTION AU DIALOGUE CIVIL

LE DIALOGUE CIVIL, GÉNÉRALITÉS

Le présent chapitre entend explorer le concept de dialogue civil et son évolution au niveau européen. Les expériences et les idées développées durant le projet « Comment renforcer le dialogue civil en Europe » ainsi que l'analyse de la littérature existante sur le dialogue civil prouvent que ce concept est surtout utilisé par les institutions de l'Union européenne et les ONGs qui travaillent à ce niveau et relativement peu aux niveaux régional ou national.

Comme le définit le Groupe de Contact de la Société de l'Union Européenne, le dialogue civil décrit l'interaction entre les institutions publiques et les organisations de la société civile. Il dépasse l'information et la communication, il est basé sur la reconnaissance et la réceptivité mutuelles. Il couvre différents types d'échanges entre structures reconnues légalement et structures informelles, de façon régulière ou ponctuelle¹.

Etant donné que le dialogue civil est considéré comme un outil de la démocratie participative, toute tentative pour le comprendre devrait commencer par une définition de ce qu'est la démocratie et des différentes formes qu'elle peut prendre. La forme de démocratie la plus connue de nos jours est la démocratie représentative – un ensemble de règles concernant les institutions publiques où les citoyens choisissent leurs représentants via des élections. En observant les effets des actions issues des institutions démocratiques sur les conditions d'existence des citoyens (peuple ou demos en grec), on peut être en droit d'attendre une marge de progrès conséquente. En effet, la communauté politique n'est pas très active, d'où le faible nombre de personnes qui participent aux élections ou qui s'inscrivent sur les listes des partis. De plus, au lieu de faciliter l'accès et la participation à la vie politique, les partis agissent comme des

¹ www.act4europe.org/code/en/policy.asp?Page=238&menuPage=214

gardiens de cette vie politique, surtout vis-à-vis des membres marginalisés de la société.² Cette atmosphère générale de méfiance et de rupture entre les citoyens et les représentants élus a amené les critiques de la démocratie moderne à affirmer que le système traverse une crise et nécessite une participation accrue des citoyens pour être légitime.³

En plus de cela, la participation des citoyens au processus d'élaboration des politiques joue un rôle important dans le concept de démocratie. En effet, selon Susan Rose-Ackerman, « la démocratie signifie plus que les élections, que l'organisation des partis politiques et la protection des droits individuels. Cela signifie aussi que le public est responsable de l'élaboration des politiques et que les autorités n'abusent pas de leur position à des fins personnelles... Une démocratie complète ne peut être atteinte que si les citoyens sont responsables du processus d'élaboration des politiques via des procédures transparentes qui ont pour but d'inclure la contribution du public dans ce processus. En démocratie, les individus et les institutions doivent pouvoir justifier l'usage du pouvoir qu'ils exercent les uns sur les autres, et une victoire aux élections n'est pas une justification suffisante pour y prétendre. Ainsi, quand une politique est élaborée par le gouvernement et l'administration, ceux qui prennent les décisions doivent se renseigner auprès des individus, des entreprises et des autres organisations afin de définir les intérêts des uns et des autres vis-à-vis de cette politique. »⁴

L'analyse de la démocratie devient encore

² Fazi, E. and Smith, J. Civil Dialogue: Making it Work Better – Study commissioned by the Civil Society Contact Group, 2006, p 12 <http://act4europe.horus.be/module/FileLib/Civil%20dialogue%2C%20making%20it%20work%20better.pdf>

³ Beger, Nicolas, Participatory Democracy: Organised Civil Society and the 'New Dialogue', paper published in Great Britain by The Federal Trust for Education and Research, 2004 www.fedtrust.co.uk/eu_constitution

⁴ Ackerman, S.R., From Elections to Democracy in Central Europe: Public Participation and the Role of Civil Society, in East European Politics and Societies, 2007;21:31

plus complexe quand on l'envisage du point de vue de l'Union européenne. La démocratie représentative au niveau européen repose sur une combinaison unique, un mélange de différents modèles qui associe trois axes majeurs dans un « triangle institutionnel » : la technocratie (la Commission européenne), l'intergouvernementalisme (le Conseil des ministres et le Conseil européen) et le parlementarisme (représentation directe des Européens via le parlement européen).⁵ Vu sa nature complexe et les échanges de pouvoir entre les trois institutions au fil du temps, la nature fondamentale de la démocratie européenne est très difficile à appréhender. Au début, le prédécesseur de la Commission européenne, la Haute Autorité, dirigeait la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CeCa), mais avec le temps elle a peu à peu été remplacée par le Conseil des ministres, qui est devenu un acteur clé dans le processus d'élaboration des politiques de l'Union européenne. De son côté, le parlement européen a aussi considérablement étendu ses compétences législatives durant ces 20 dernières années.⁶

Si on utilise la définition de démocratie donnée par Ackerman pour analyser le processus démocratique et ses manifestations au niveau européen, il ressort que l'élaboration participative des politiques fait largement défaut. Les référendums français et néerlandais sur le Traité établissant une constitution pour l'Europe ont été une preuve supplémentaire qu'il y avait bien un large fossé entre les citoyens et ceux qui élaborent les politiques au niveau européen.

LE DIALOGUE CIVIL ET LE DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue civil ressemble beaucoup au dialogue social. C'est pourquoi, afin d'éviter toute confusion, il est important d'étudier de plus près leurs principales distinctions. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le dialogue social « comprend tous les types de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'information entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs sur des questions d'intérêt commun relatives aux politiques sociales et économiques.⁷ » Le dialogue social est considéré comme un mécanisme de consultation utilisé dans le cadre de l'élaboration de certaines politiques européennes. La différence est qu'il s'applique à « un nombre limité de politiques, la plupart concernant l'emploi, et qu'il est basé sur une interaction entre des acteurs clairement identifiés.⁸ Le dialogue social rassemble les partenaires sociaux européens (les syndicats, les employeurs et les industries nationalisées) et couvre tout ce qui touche au monde du travail.

Le dialogue civil rassemble les organisations de la société civile et couvre tout ce qui ne touche pas au monde du travail. Il y a bien sûr quelques débordements entre les deux, mais néanmoins les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les partenaires sociaux souhaitent conserver leurs procédures totalement séparées les unes des autres.⁹

5 Fazi, E. and Smith, J. Civil Dialogue: Making it Work Better – Study commissioned by the Civil Society Contact Group, 2006, p 13 <http://act4europe.horus.be/module/FileLib/Civil%20dialogue%2C%20making%20it%20work%20better.pdf>

6 Fazi, E. and Smith, J. Civil Dialogue: Making it Work Better – Study commissioned by the Civil Society Contact Group, 2006, p 13 <http://act4europe.horus.be/module/FileLib/Civil%20dialogue%2C%20making%20it%20work%20better.pdf>

7 <http://www.ilo.org/public/english/dialogue/download/brochure.pdf>

8 Fazi, E. and Smith, J. Civil Dialogue: Making it Work Better – Study commissioned by the Civil Society Contact Group, 2006, p 13 <http://act4europe.horus.be/module/FileLib/Civil%20dialogue%2C%20making%20it%20work%20better.pdf>

9 NESTOR J., The issues, in European social dialogue and civil dialogue: differences and complementarities, EESC pamphlet series, Brussels 2003, p9.

LE DIALOGUE CIVIL ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Une des difficultés que l'on rencontre lorsque l'on aborde le sujet du dialogue civil est la définition de la société civile elle-même. Certaines personnes la définissent par opposition à l'Etat, et donc en y incluant le monde des affaires ; d'autres l'opposent à l'Etat et au marché. Cependant, aucune d'entre elles ne remet en cause l'appartenance des syndicats à la société civile.¹⁰ La définition utilisée par le Comité Economique et Social Européen est la suivante : « Structures organisationnelles dont les membres servent l'intérêt général et ont un rôle de médiateur auprès des autorités publiques et de l'Etat. »¹¹ Selon Dick Oostings, quand on parle de société civile, on fait référence à toutes les organisations qui d'une manière ou d'une autre agissent dans l'intérêt général pour améliorer la vie de la société, que ce soit dans le domaine de la justice sociale, des droits de l'Homme ou de l'environnement.

La plupart du temps, les ONGs sont considérées comme les principales organisations de la société civile. Même s'il n'existe pas de consensus à ce sujet, on trouve un large panel de caractéristiques pour les définir : premièrement, ce sont, pour la plupart, des organisations spontanées (qui se sont créées elles-mêmes, ont leurs propres motivations et leurs propres actions) ; deuxièmement, leurs membres s'inscrivent volontairement ; troisièmement, elles sont associatives (en ce sens qu'elles invitent les gens à se joindre à elles en terme d'affiliation et/ou par le biais de leurs activités) ; quatrièmement, ce sont des organisations à but non lucratif et finalement, elles sont « particularistes », leurs objectifs ont une portée limitée.

10 NESTOR J., The issues, in European social dialogue and civil dialogue: differences and complementarities, EESC pamphlet series, Brussels 2003, p7.

11 GREENWOOD J., The world of NGOs and interest representation, in NGOs, Democratisation and the regulatory state, European policy forum, London 2003, p52.

Malgré ces difficultés de définition, depuis le 18^e siècle, les ONGs sont généralement perçues comme « quelque chose de bien ». En effet, selon Frank Vibert, les ONGs permettent aux gens de s'investir personnellement dans des expériences sociales et morales multiples ; elles permettent de développer des processus qui sont généralement utiles et bénéfiques pour la société (les comportements volontaires n'émanant ni du marché ni de l'Etat). Elles encouragent l'activité civique, la solidarité sociale, la coopération et les valeurs qui lui sont propres, comme la confiance et la réciprocité. Elles contribuent à la formation de valeurs morales et sociales en remettant en question les principes dominants de nos sociétés. Elles remplissent des fonctions socialement ou moralement utiles dont les institutions publiques et les structures officielles ne peuvent s'acquitter.¹²

Les relations entre l'UE et les ONGs ont connu trois grandes étapes. Dans les années 80, les ONGs européennes qui existaient déjà, ont créé une plateforme de représentation auprès des institutions tandis que de son côté, l'UE a mis en place de nouvelles politiques sociales (sur la pauvreté, les droits des femmes, le handicap) qui ont permis le développement d'organisations nationales ou régionales au sein du réseau des ONGs européennes. Dans les années 90, les ONGs environnementales européennes se sont structurées et ont obtenu, du Conseil de l'Union européenne, un règlement qui reconnaît la nécessité d'une part de consulter ces ONG et d'autre part de leur fournir une aide financière pour leur permettre de mettre en œuvre cette consultation. Finalement, à la fin des années 90, les ONGs sociales européennes se sont aussi regroupées pour former une seule Plateforme des ONGs Sociales Européennes, qui a été finalement reconnue, financée par la Commission européenne et consultée sur la thématique sociale. Enfin, la démocratie participative et par conséquent le dialogue civil

12 VIBERT F., NGOs, Democratisation and the regulatory state, in NGOs, Democratisation and the regulatory state, European policy forum, London 2003, p9-10.

ont été fortement renforcés dans la proposition de traité instituant une Constitution pour l'Europe et plus récemment encore dans le Traité de Lisbonne.¹³

Comme nous l'avons déjà mentionné, le principe de démocratie participative proposé dans la « Constitution européenne » permettait d'institutionnaliser le dialogue civil ; elle lui donnait une base légale. Même si beaucoup ont critiqué le projet de « Constitution » pour son manque de fond, l'empêchant de donner toute son ampleur au principe du dialogue ouvert avec la société civile ainsi que de réelles mesures pour le mettre en œuvre, il a montré l'importance que la convention accordait au dialogue civil en tant que partie intégrante du fonctionnement démocratique de l'UE¹⁴. L'objectif majeur d'un tel dialogue civil est de consolider la démocratie, puisqu'une démocratie naturelle est basée sur un dialogue nourri et constant avec la société civile, associé au dialogue avec les représentants élus et au dialogue social entre employeurs et syndicats¹⁵. Aujourd'hui, la démocratie participative implique seulement une notion de consultation mais ne donne aucune compétence législative aux organisations de la société civile.

Cependant, si la consultation est menée avec soin, elle peut contribuer au développement de nouvelles idées, fournir des expertises de valeurs et réconcilier les points de vue et les intérêts des différents acteurs en soutenant la formulation de politiques, leur mise en œuvre et leur évaluation. Pour que la participation soit efficace et que la consultation se déroule bien, il faut qu'il y ait un climat de confiance entre les acteurs impliqués et cela n'est possible que si la démarche est

transparente et libérée de toute manipulation¹⁶. Malgré l'importance grandissante du dialogue civil, il est aussi très important de préserver et de stimuler le dialogue social. Si le dialogue social est sous-estimé, c'est la démocratie qui y perdra le plus. L'Union européenne a déjà souffert du manque de communication entre ses citoyens et ses institutions et ce fossé ne peut être rempli que par le dialogue civil ET le dialogue social¹⁷.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR, LE DIALOGUE CIVIL ET LE TRAITÉ DE LISBONNE

Le Traité de Lisbonne doit prendre la place du projet de Constitution européenne, rejeté par les électeurs français et hollandais au printemps 2005. Après le vote négatif des citoyens hollandais et français, la Commission européenne a demandé une période de réflexion qui a duré 2 ans et s'est terminée au printemps 2007. Pendant cette période, le processus de ratification du projet de Constitution par les Etats membres a été stoppé. Le 13 décembre 2007, un nouveau traité a été signé par les chefs d'Etats et de gouvernements des Etats membres à Lisbonne, d'où le nom de Traité de Lisbonne, qui est aujourd'hui en cours de ratification par les Etats membres de l'Union européenne pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Le Traité qui devait être ratifié par les parlements nationaux des Etats membres, à l'exception de l'Irlande, où un référendum organisé en juin 2008 a vu la victoire du NON l'emporter, là encore, devra être reconsidéré par les institutions européennes et les pays membres.

13 Idem, p116.

14 DEHAENE J.L., Dialogue at the EU level : analysis of current procedures, in European social dialogue and civil dialogue : differences and complementarities, EESC pamphlet series, Brussels 2003, p14.

15 OLSSON J., Can NGOs help in the democratisation of the EU ?, in NGOs, Democratisation and the regulatory state, European policy forum, London 2003, p26.

16 BOND, Strengthening European Participatory Democracy, <http://europa.eu.int/comm/governance/contribbond-en.pdf>

17 DELORS J., session plenièrè de clôturè de la Conférence Démocratie participative : état et perspectives ouvertes par la Constitution Européenne, Bruxelles 8-9 mars 2004, p5-6.

INTRODUCTION AU DIALOGUE CIVIL

Le nouveau Traité devait augmenter de manière significative la capacité d'action de l'Union européenne en améliorant la rapidité et l'efficacité de ses institutions et de ses mécanismes décisionnels. De plus, le Traité devait renforcer le caractère démocratique de l'Union via l'élargissement des compétences du Parlement, en bétonnant la Charte des Droits Fondamentaux et en renforçant la lettre de la loi.¹⁸

Les promoteurs de la démocratie participative saluent le Traité de Lisbonne pour son attention particulière à la participation des citoyens par le biais du droit d'initiative qui permet à au moins un million de signatures venant d'un nombre suffisant d'Etats membres de demander à la Commission européenne de se pencher sur une question spécifique. Le texte officiel est le suivant :

Les institutions donnent, par les voies appropriées, aux citoyens et aux associations représentatives la possibilité de faire connaître et d'échanger publiquement leurs opinions dans tous les domaines d'action de l'Union.

Les institutions entretiennent un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives et la société civile.

En vue d'assurer la cohérence et la transparence des actions de l'Union, la Commission procède à de larges consultations des parties concernées. Des citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins, ressortissants d'un nombre significatif d'États membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter la Commission, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire aux fins de l'application des traités. (...)¹⁹

De plus, le Traité de Lisbonne renforce le rôle du Parlement européen, qui aura plus de compétences législatives sur un nombre plus élevé de domaines. Le Parlement aura autant de pouvoir de décision que le Conseil (où siègent les membres des gouvernements des Etats membres) en ce qui concerne le budget de l'Union européenne. C'est aussi le Parlement qui élira le Président de la Commission européenne.

La Charte des Droits fondamentaux devient légalement contraignante, le Royaume Uni et la Pologne mis à part. La Charte reprend des droits tels que la liberté d'expression et de rassemblement, la protection des données personnelles, le droit à l'éducation, l'égalité des hommes et des femmes, le droit à des conditions de travail équitables, et beaucoup d'autres encore.

Ces avancées démocratiques ont été inscrites et maintenues dans les deux dernières propositions de Traité (Projet de Constitution et Traité Lisbonne), nous pouvons espérer qu'elles le soient encore à l'issue de la prochaine proposition de Traité européen. Nous, citoyens, société civile, devons y veiller impérativement.

¹⁸ DUFF, A., True Guide to the Treaty of Lisbon, www.alde.eu/fileadmin/files/Download/True-Guide-NEW.pdf

¹⁹ Projet de traité modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne, www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/sn04579_fr07.pdf

MÉTHODOLOGIE

Pour permettre aux lecteurs de poser un regard éclairé sur cet ouvrage, un point sur la méthodologie utilisée pour collecter les expériences de dialogue civil et pour construire leurs analyses, nous paraît indispensable.

En effet, s'intéresser à l'organisation des différentes formes de dialogue civil dans plusieurs pays de l'Union européenne implique la construction d'un langage commun et une coordination des étapes de la collecte des "expériences".

Ainsi, la dynamique particulière d'un projet transnational de cette envergure a impliqué les étapes suivantes :

LA MISE AU POINT D'UNE MÉTHODE DE TRAVAIL

Le partenaire Pour la Solidarité (pilote du projet) a proposé le cadre général d'intervention de chacune des équipes européennes partenaires de ce projet. Cette base de travail a été validée par tous à travers l'engagement formel dans le projet déposé à la Commission européenne dans le cadre de l'appel à propositions 2007 « Citoyens pour l'Europe ».

Par la suite, la méthodologie a évolué tout au long du projet et notamment lors des trois rencontres partenariales qui ont permis d'affiner les outils de collecte, de préciser les termes clés et de définir ensemble ce qui constitue le mieux une bonne pratique, une expérience réussie.

Une première réunion s'est tenue à Vienne en octobre 2007 pour échanger sur le concept de dialogue civil entre les partenaires et construire un langage conceptuel commun incluant des mots clés qui permettent à chacun, sans négliger la singularité de son contexte territorial, d'appréhender les objectifs de l'étude. Cet échange a été mis à profit pour envisager une méthode commune de collecte des expériences réussies. Celle du

questionnaire a été retenu ¹.

Une seconde rencontre publique a eu lieu à Bucarest en Mars 2008 afin de présenter les premières expériences réussies et de les confronter à un public composé de représentants d'ONG, de ministères, de citoyens et de journalistes.

Une dernière rencontre s'est tenue à Bruxelles en mai 2008 qui a eu pour but de faire la sélection des expériences collectées pour la publication du guide. Un travail sur l'analyse et les résultats de toutes les expériences retenues a également été mené afin de dégager des recommandations constructives pour les futurs acteurs du Dialogue civil en Europe.

LA COLLECTE DES BONNES PRATIQUES

Nous avons donc fait le choix de procéder selon une enquête par questionnaire dirigée par chacun des partenaires au sein de son territoire national : l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la France, la Hongrie et la Roumanie. La priorité fixée par l'ensemble des partenaires du projet visait à recueillir "les mots des gens", les expériences vécues par les acteurs de la société civile afin d'être au plus près de la réalité du dialogue et de permettre une réelle appropriation des expériences par les futurs lecteurs et internautes.

Une grille d'une trentaine de questions validées lors de la création du partenariat a donc servi de base à la co-construction d'un questionnaire plus court (8 questions) qui nous a permis d'identifier rapidement les expériences de dialogue civil intéressantes, originales et diversifiées.

La structure de ce questionnaire reprend celle plus complexe du questionnaire initial et s'organise autour de 8 questions ouvertes sur l'objectif du projet, son enjeu, sa méthode de mise en oeuvre, les raisons de sa mise en oeuvre, les partenaires associés à l'expérience, les résultats obtenus, et l'auto-évaluation des résultats.

¹ Le questionnaire se trouve en annexe 2

Pour rendre plus fin ce travail d'analyse des pratiques du Dialogue civil, un second questionnaire (37 questions) a permis d'aller plus loin dans l'enquête et a été utilisé pour capitaliser les expériences pertinentes qui figurent aujourd'hui dans ce guide.

La structure du questionnaire se divise en 7 parties.

La première s'intéresse à la collecte d'informations générales sur le répondant : son statut, sa situation géographique et propose au répondant de donner sa définition du dialogue civil.

La seconde partie propose de décrire brièvement l'expérience de dialogue civil mise en place par le répondant. La troisième et quatrième partie explorent les aspects opérationnels et organisationnels de l'expérience, du partenariat. La cinquième et la sixième partie du questionnaire interrogent les outils méthodologiques utilisés pendant l'expérience de dialogue civil et ceux choisis pour son évaluation. Enfin une dernière partie, plus ouverte, sollicite le répondant pour commenter l'expérience vécue.

Ses questions ouvertes et semi ouvertes ont permis à chaque partenaire de mener les entretiens de manière semi-directive face à des répondants choisis et identifiés comme acteurs du dialogue civil.

Ce questionnaire a ensuite été utilisé ou distribué par chacun des partenaires respectivement dans son pays. La collecte des données s'est effectuée de novembre 2007 à mai 2008.

Le cadre de l'Etude "Encourager le dialogue civil en Europe" définissait une collecte minimum de 5 expériences par partenaires pour apparaître sur le site web dont trois seraient ensuite sélectionnées comme "success stories" et éditer dans ce guide.

Une version française et une version anglaise du questionnaire ont donc été proposées aux partenaires. Dans le document final, il est possible qu'une partie de la finesse et l'exactitude des mots prononcés lors des entretiens se soit perdue dans la traduction.

Pour que le rendu de ce travail d'enquête et afin que les lecteurs puissent trouver dans ce guide ou sur le site internet qui lui est dédié, les moyens d'une appropriation efficace de ces expériences, les partenaires ont décidé de réaliser un travail d'écriture pour une meilleure présentation des expériences de Dialogue civil en Europe.

Ainsi, c'est dans le cadre d'un tableau divisé en 12 catégories que la "bonne pratique" est expliquée. Les parties renseignent successivement sur l'intitulé de l'expérience de dialogue civil, les partenaires engagés dans le processus, le lieu de l'expérimentation, les dates du projet, le domaine couvert par ce dialogue civil, le but de l'expérience, la description de l'opération et de sa méthodologie, les résultats obtenus, leurs analyses et leurs évaluations, les leçons à tirer de l'expérience en question et enfin le contact de l'interlocuteur.

POUR LA SÉLECTION DES BONNES PRATIQUES

Tout le travail de construction méthodologique a eu pour but de permettre une lecture transversale des expériences de dialogue civil à une échelle européenne et de dégager les éléments pertinents et significatifs d'une "bonne pratique" à son niveau local et national.

Dans le partenariat réuni autour de ce projet, il a été décidé de ne pas dresser de liste de critères de sélection des initiatives locales de dialogue civil. Chaque partenaire fut libre de proposer le questionnaire aux interlocuteurs de son choix, privilégiant ceux du réseau professionnel respectif de chacun.

Nous avons convenu que l'enquête procéderait à une recherche d'expériences diverses et locales. Cette liberté de choix implique néanmoins une dispersion dans la typologie des démarches du dialogue civil et ne permet pas, a priori, une analyse systématique à partir d'une catégorisation prédéfinie.

Néanmoins, pour la rédaction de ce guide les acteurs du projet "Encourager le dialogue civil en Europe" ont souhaité faire apparaître une grande diversité d'expérimentations afin que cette collecte puisse devenir force de proposition pour les citoyens et pour les institutions et répondre ainsi aux deux approches primordiales du dialogue civil celle du "top down" et du "bottom up"².

POUR L'ANALYSE DES EXPÉRIENCES

En privilégiant l'ouverture de l'enquête à des interlocuteurs professionnels, il faut souligner que les initiatives spontanées des groupements citoyens sont par conséquent moins représentées.

Il faudra également, dans l'analyse des expériences, faire la différence entre les expérimentations entrant dans une démarche de "projet", c'est à dire limitées dans le temps, avec un début et une fin et celles dont la démarche a été adoptées comme principe de travail et de fonctionnement dans lequel le dialogue se perpétue et se pérennise.

Enfin, l'objectif de ce guide est d'encourager le lecteur à adopter une lecture inductive et qualitative des réponses dont nous disposons. Notre analyse ne repose pas sur un panel statistiquement représentatif mais sur un choix effectué par les partenaires qui ont considéré que les données recueillies dans chaque questionnaire étaient les plus significatives de réussite et d'effectivité.

² voir annexe 1 : Mots-clés

LES BONNES PRATIQUES EUROPÉENNES

INTRODUCTION

Au terme d'un voyage à travers les nouveaux Etats-Membres (Roumanie et Bulgarie), récent (Hongrie) et anciens (Autriche, Belgique et France) et à travers 18 exemples concrets, nous vous ferons découvrir la richesse et l'imagination de ces femmes et de ces hommes engagés au côté de la société civile.

Les exemples réunis ici présentent des situations de dialogue menées à différents niveaux : en Belgique, une association a mobilisé les habitants pour l'aménagement de leur propre quartier, en Roumanie, c'est un collectif, la Plate-forme de développement de la société civile, qui a entamé des négociations avec les autorités publiques pour faire valoir l'accès des ONGs aux fonds structurels européens. En Autriche, c'est pour la protection et la gestion des espaces forestiers que le gouvernement a sollicité les citoyens.

Dès lors, le lecteur pourra apprécier les préoccupations propres à chaque pays et qui ont nécessité une médiation à travers une démarche de Dialogue civil.

Ainsi, de l'action de terrain à la négociation au plus haut niveau, les pratiques ne manquent pas et se déclinent tous les jours selon des formes et des modalités différentes.

Cependant, nous pouvons nous demander si ces pratiques peuvent être qualifiées de «bonnes», au delà de l'expression «bonnes pratiques». Ce qui nous est apparu important, c'est de savoir si ces démarches ont porté leurs fruits et alors de les mettre en lumière. Selon nous, les résultats sont, en effet, le plus important : ce sont autant de victoires pour les personnes qui y ont participé. Elles contribuent à renforcer leur sentiment de citoyenneté, mais surtout, dans certains cas, elles peuvent améliorer le quotidien et s'inscrire parfois dans le paysage à long terme, que ce soit par la construction d'un centre de soins pour enfants autistes (Bulgarie et Hongrie) ou l'inflexion de politiques publiques de financement

publique. En tout cas, les comportements et les mentalités sont souvent questionnés sur les points quelquefois trop obscurs de notre société.

En vue d'installer une forme de dialogue, certes distant, entre ces pratiques et celles des lecteurs, nous avons choisi de présenter les expériences sous forme de tableau avec des rubriques claires : Description, Méthodologie, Résultats, Analyse et Evaluation, Leçons à tirer et Contacts.

Comparer les expériences, les problèmes, les méthodes et les solutions, c'est prendre du recul, envisager les choses sous d'autres angles : si telle stratégie a fonctionné pour eux, pourquoi pas pour vous ?

Les expériences s'échangent et se comparent au niveau européen, peut-être que grâce à un processus cumulatif de la connaissance, des citoyens, des organisations de la société civile ou des administrations publiques parviendront à éviter des écueils et des tensions.


Ainsi, les sources d'inspiration ne manquent pas dans ces exemples de mobilisation citoyenne.

Surtout, n'hésitez pas à contacter les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à ces expériences pour échanger, obtenir des conseils et, pourquoi pas, concevoir ensemble un projet européen...

LES ÉTUDES DE CAS

Autriche, cas n°1



| | | |
|--|---|--|
| TITRE | LE DIALOGUE DES FORÊTS |  |
| PARTENAIRES | <p>Les partenaires de ce projet étaient : Bundesministerium für Land- u. Forstwirtschaft, Umwelt und Wasserwirtschaft (Ministère fédéral de l'Agriculture, des Forêts, de l'Environnement et de la Gestion des eaux), IV/1 – Abteilung für Waldpolitik und Waldinformation (Département des forêts) et environ 80 organisations et institutions intéressées par les questions relatives aux politiques forestières. Le projet a eu lieu sous la forme d'un dialogue structuré entre ces partenaires.</p> | |
| LIEU | <p>Le projet a été mis en œuvre au niveau national en Autriche. La plupart des conférences a eu lieu à Vienne, d'autres se sont déroulées dans les régions.</p> | |
| DATE | <p>Le Dialogue des forêts a officiellement été lancé par le Ministre fédéral de l'Agriculture, des Forêts, de l'Environnement et de la Gestion des eaux, Josef Pröll, en avril 2003. Il était programmé pour durer jusqu'en 2005 et a toujours lieu aujourd'hui sous une forme similaire.</p> | |
| DOMAINE | <p>Programme National des Forêts</p> | |
| OBJECTIFS (En relation avec le dialogue civil) | <p>Le but du Dialogue des forêts était de développer un programme national complet pour les forêts, dans lequel seraient présentées des propositions concrètes d'actions politiques sur toutes les grandes questions qui les concernent. Le programme des forêts devrait apporter une contribution significative à la mise en œuvre de la stratégie autrichienne de développement durable.</p> <p>Les forêts autrichiennes sont menacées par de nombreux dangers. Une amélioration durable de la situation exige que toutes les parties prenantes entreprennent des actions concrètes concernant la chasse, les forêts, les pâturages et les aires de loisir, ainsi qu'une bonne coopération et un dialogue entre les groupes concernés. Le Dialogue des forêts jette un cadre propice au développement de stratégie contre les menaces qui pèsent sur les forêts autrichiennes. Le concept de dialogue se base sur les acquis de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement de 1992 à Rio de Janeiro, d'où il était sorti un consensus international sur la nécessité de développer des programmes nationaux pour protéger les forêts.</p> <p>Le partenariat devrait permettre de changer au mieux la situation via un effort commun de toutes les institutions nationales et de tous les groupes d'intérêt privé ou public qui sont concernés par le développement des forêts autrichiennes. Afin de faire face aux différents intérêts d'exploitation, toutes les parties intéressées ont été appelées à développer une politique de durabilité et de responsabilité dans leurs activités. C'est à cet effet que le Ministre fédéral de l'Agriculture, des Forêts, de l'Environnement et de la Gestion des eaux a engagé un large processus de dialogue. Jusqu'ici, le dialogue civil était plus un slogan qu'autre chose. Aujourd'hui, la participation des citoyens intéresse très fortement les autorités, les politiciens et l'administration modernes.</p> | |



Autriche, cas n°1 (suite)

| | |
|---------------------------|---|
| <p>DESCRIPTION</p> | <p>Tous les groupes intéressés ont été intégrés dans une plateforme structurée pour participer à des conférences et des débats. « La forêt nous concerne tous! » était le slogan principal du Dialogue des forêts, au cours duquel toutes les parties prenantes ont été invitées à participer activement.</p> <p>Pendant les conférences, les experts ont présenté des idées maîtresses sur les différents sujets, qui ont servi de base pour les discussions et le développement de stratégies, d'objectifs et de mesures concrètes pour les mettre en œuvre. Ensuite sont venus les analyses, les débats autour des conflits d'intérêts, l'identification des problèmes auxquels il faudrait faire face. Entre temps, des rencontres individuelles ont eu lieu et des fiches de travail intitulées « Statu quo, tendances et difficultés » ont été envoyées à tous les participants et publiées sur l'Intranet. En plus de cela, les participants ont été invités à soumettre leurs propositions dans un questionnaire écrit. Certains domaines particuliers ont été étudiés plus en détails dans des ateliers. Leurs résultats ont été intégrés au travail des modules principaux.</p> <p>Les résultats de ces conférences forment le cœur du premier Programme National Autrichien des Forêts.</p> <p>Les représentants des groupes intéressés ont été invités aux conférences, mais un seul représentant par institution ou organisation pouvait y prendre part vu leur nombre élevé.</p> |
| <p>MÉTHODES</p> | <p>Nous avons choisi une méthode de consultation ouverte et transparente. En plus des représentants du gouvernement fédéral et des 9 provinces autrichiennes, des groupes d'intérêts représentant les propriétaires forestiers, l'industrie du bois et du papier, le secteur de la chasse, du tourisme et de la préservation de l'environnement et toutes les autres ONG, les instituts de recherche, les syndicats et le grand public ont été invités à prendre part au projet. Généralement, les rencontres ont duré deux jours. Dans un souci d'efficacité, des règles et des structures ont été clairement définies. Le cœur de l'évènement a été la « table ronde », à laquelle environ 80 institutions et groupes d'intérêt, concernés par la question des forêts et actifs à un niveau national, ont été invités. C'est au cours de ces tables rondes qu'ont eu lieu les discussions sur les différentes thématiques et la confrontation politique des différents intérêts. L'aspect technique de la table ronde s'est concentrée sur la constitution de modules couvrant les sujets « Forêt pour la protection et protection de la forêt », « Gestion des forêts » et « Environnement et société ». Un groupe de coordination a servi de lien entre les différentes tables rondes et modules. Il avait pour tâche de résumer les résultats et les idées apportées lors des événements publics, ainsi que les contributions recueillies sur Internet. Il était aussi responsable de la rédaction de rapports écrits sur les résultats des tables rondes pour le public. Les groupes qui n'étaient pas représentés à ces tables rondes et modules pouvaient participer via la plateforme Internet www.walddialog.at ou en envoyant des déclarations écrites à l'organisateur. Le site Internet informait le public et proposait un forum de discussion. De plus, des « Forums des forêts » ouverts au public ont été organisés. Les rapports et les comptes-rendus des conférences étaient fournis aux participants et au public. Les structures des conférences étaient prévues bien à l'avance, le pouvoir de décision les concernant est resté entre les mains des autorités compétentes, désireuses de garder pour elles la responsabilité des décisions finales. Ces limites par rapport à la participation ont été clairement établies par les autorités au début du projet. Cependant, c'est la première fois qu'une participation aussi large était proposée aux groupes concernés, aussi les attentes ont été assez satisfaites.</p> <p>Une évaluation du projet était prévue à la fin de sa réalisation. Cette évaluation était basée sur le feedback du questionnaire, qui était modéré lors la phase finale du dispositif.</p> |



Autriche, cas n°1 (suite)

| | |
|-------------------------------------|---|
| <p>RÉSULTATS</p> | <p>Malgré les attentes des organisateurs, les débats des tables rondes sont parfois restés superficiels. On peut l'expliquer par le fait qu'il s'agissait d'une première et que les groupes d'intérêt et les autorités devaient élaborer certains modèles. Cependant, dans les modules, on a vu un réel progrès et des débats qui n'avaient jamais eu lieu.</p> <p>Le Dialogue des Forêts devait élaborer des politiques forestières autrichiennes à court, moyen et long terme. Ses résultats, fruit de la communication et véritables outils décisionnels qui sortent du cadre des compétences de prescription et de contrôle du législateur, devraient aider tous les décideurs et les guider dans leurs actions.</p> <p>Ainsi, toutes les idées ont été recueillies, beaucoup d'entre elles ont été débattues et certaines ont pu être mises en œuvre dans différents domaines.</p> <p>Le projet a aussi connu des moments difficiles, garder le rythme avec autant de participants s'est avéré un véritable pari pour les organisateurs. Cependant, à un moment donné, un vieux bûcheron a déclaré que des milliers de débats auquel il avait participé, c'était le premier où il pouvait voir des résultats concrets. Tout cela en dépit des méthodes inhabituelles pour modérer les feedbacks et malgré l'utilisation de tableaux de conférence et des cartes de modération. Finalement, les participants ont accepté ces « méthodes modernes » pour trouver un consensus et ont développé une nouvelle manière d'exprimer leurs opinions, de gérer les intérêts des uns et des autres et de débattre. Beaucoup de personnes des milieux conservateurs de la forêt n'étaient pas très enthousiastes au début et doutaient que des méthodes de « coopération » puissent aboutir à l'élaboration de politiques communes pour les différents intérêts forestiers. Mais ils ont bien du reconnaître que cela a fonctionné.</p> <p>Même si les personnes concernées n'ont pas utilisé le terme « dialogue civil » pour désigner le processus de communication et de participation des citoyens lors des conférences, ils ont pu ressentir une approche réellement nouvelle, qui ne se contente pas d'écouter leur opinion, mais aussi de la prendre réellement en compte.</p> |
| <p>ANALYSE ET ÉVALUATION</p> | <p>Le projet a été assez ouvert et a essayé d'inclure un maximum de personnes concernées. En tout, 80 organisations et institutions ont participé à la table ronde. Un groupe de coordination a été déterminé au niveau du Ministère, ce qui montre aussi un engagement réel de la part des autorités.</p> <p>Tous les groupes d'intérêt ont été invités à rejoindre le projet.</p> <p>Les objectifs du projet ont été atteints. Il est clair que certaines de nos attentes étaient trop ambitieuses au début mais finalement, le résultat est positif car nous avons pu amorcer un dialogue entre les groupes d'intérêt.</p> <p>Il était important que le forum soit ouvert pour la bonne compréhension de tous. Le travail effectué au sein des modules et la compréhension mutuelle développée au cours du projet a mené à une très bonne interaction des groupes d'intérêt, que l'on peut toujours sentir aujourd'hui.</p> <p>Les participants ont de toute évidence expérimenté une nouvelle forme de participation dans le cadre de l'élaboration des politiques. Les représentants des autorités et de l'administration ont aussi beaucoup changé. Tous n'ont pas apprécié ce changement, mais la plupart ont senti qu'il leur permettrait de faire avancer leur propre travail.</p> |



Autriche, cas n°1 (suite)

LEÇONS À EN TIRER

Un véritable dialogue civil se doit de dépasser les limites d'un projet tel que celui-ci. Un nouveau cycle peut maintenant commencer: "Que savons-nous aujourd'hui, de quoi avons-nous désormais besoin ? »

Toutes les personnes qui ont participé au projet ont beaucoup appris. Nous savons aujourd'hui comment un dialogue structuré peut être mis en place, comment il devrait être mis en place, et quels sont les discordances entre les objectifs et la réalité. Nous avons surtout développé un modèle, que nous capitalisons pour les initiatives de dialogue à venir.

Nous avons aussi compris toute l'importance d'une forte volonté politique vis-à-vis du public. Si l'on n'avait pas réaffirmé cette volonté politique au début et au cours des conférences – et particulièrement pendant certaines phases clés - le concept de Dialogue des forêts n'aurait pas été un succès.

Au début, certains des groupes, comme les propriétaires forestiers, semblaient formellement opposés à l'idée d'un dialogue ouvert, de peur de perdre leur « pouvoir », ce qui entravait l'intégration des autres groupes d'intérêt. Finalement, ils ont compris qu'ils pouvaient travailler ensemble, et ce groupe de travail se voit toujours deux fois par an de façon très constructive.

Les feedbacks ont montré que les participants ont apprécié cette initiative.

CONTACTS

Nom de la personne de contact: .DI Dr. Georg Rappold

Téléphone: ++43-1-711 00 73 14


E-mail : walddialog@lebensministerium.at

Adresse: Bundesministerium für Land- und Forstwirtschaft,
Forstsektion, IV/1 – Abteilung für Waldpolitik und Waldinformation;
Marxergasse 2, A-1030 Wien, Austria

Site Internet : www.walddialog.at

Autriche, cas n°2



| | |
|--|--|
| TITRE | DIALOGUE AVEC LES ONGS  |
| PARTENAIRES | <p>Les partenaires de ce projet étaient le Gouvernement de la région de la Basse-Autriche, en particulier le cabinet du Ministre d'Etat chargé de la Promotion de la Femme, des Affaires familiales, du Marché du Travail et des Questions Sociales et des Affaires européennes, des ONGs engagées dans diverses politiques, généralement sur la question des Femmes et des problématiques sociales, mais aussi dans les affaires régionales, la jeunesse et l'enseignement.</p> <p>Le dialogue a pris place sous la forme d'une consultation ouverte.</p> |
| LIEU | <p>Le projet avait un impact régional, en Basse-Autriche, mais il avait aussi une perspective européenne, étant donné que la Ministre d'Etat concernée est aussi responsable du Comité 3 pour la Culture, l'Enseignement et la Coopération interrégionale à l'Assemblée des Régions d'Europe, la plus grande organisation de coopération interrégionale de l'Union européenne, qui représente plus de 250 régions. Le projet a pris place dans la région de Basse-Autriche, les conférences ont eu lieu à Landhaus St. Pölten, dans les bureaux du gouvernement de la Basse-Autriche.</p> |
| DATE | <p>Les consultations ont débuté en 2003, quand la Ministre d'Etat est entrée dans ses fonctions. Ces consultations ont développé un caractère permanent.</p> |
| DOMAINE | <p>Le projet de consultation n'avait pas de nom officiel, mais pour travailler nous l'avons appelé « Dialogue avec les ONGs ». Les thèmes abordés dépendaient des organisations participantes et des thématiques dont s'occupe le cabinet de la Ministre d'Etat.</p> |
| OBJECTIFS (En relation avec le dialogue civil) | <p>L'idée du dialogue a évolué lorsque la Ministre d'Etat a pris ses présentes fonctions, désireuse d'en apprendre plus sur les problèmes et les travaux des ONGs féministes, en même temps que certaines de ces ONG exprimaient le souhait de la rencontrer.</p> <p>L'idée de base était d'en apprendre plus sur les problèmes, les projets et les perspectives des ONGs qui travaillaient sur des thèmes qui intéressent l'Etat. L'expertise des ONGs devrait aider la nouvelle Ministre d'Etat à identifier quels sont les problèmes rencontrés au niveau régional.</p> <p>Le dialogue civil était considéré comme une nécessité pour rassembler des informations de valeur avant de prendre des décisions politiques, sous la forme d'une communication sur deux grandes voies : expliquer l'intérêt et l'attention accordés par l'Etat et identifier les perspectives des ONGs.</p> |



Autriche, cas n°2 (suite)

| | |
|---------------------------|--|
| <p>DESCRIPTION</p> | <p>Le dialogue a été mené sous forme de conférences qui pouvaient être amorcées par les deux parties concernées : les ONGs travaillant dans certains domaines pouvaient être invitées à parler de leur travail, mais ces ONG pouvaient aussi demander à rencontrer les autorités. Une date était alors fixée et la rencontre avait lieu dans les bureaux du gouvernement fédéral.</p> <p>Les ONGs pouvaient envoyer un représentant pour expliquer leurs perspectives. Généralement, c'est la personne responsable ou le directeur de projet prenant part au processus décisionnel de l'ONG qui était envoyé.</p> |
| <p>MÉTHODES</p> | <p>Les rencontres avec les organisations féministes duraient généralement environ deux heures. Les deux parties s'étaient mises d'accord pour se rencontrer tous les trois mois.</p> <p>Les rencontres avec les ONGs féministes commençaient généralement par une brève description de la situation des ONGs, quels projets elles avaient accomplis ou quels étaient les problèmes auxquels elles étaient confrontées. Cette description était préparée avant la rencontre, de sorte que la Ministre d'Etat puisse se référer à des informations précises.</p> <p>Après une explication sur l'objectif réel de l'ONG dans son domaine spécifique, la conversation évoluait généralement d'elle-même.</p> <p>Ces consultations ont eu des résultats divers, même si parfois ces résultats n'ont été palpables qu'ultérieurement. Les informations échangées ont mené à une meilleure compréhension des intérêts, des compétences et des tâches de chaque partenaire du dialogue et ont rendu possible des partenariats pour certains projets, des financements directs pour des activités ou d'autres formes de soutien. Il n'y avait pas de rapport structuré sur les résultats de ces rencontres, mais les procès verbaux des entretiens servaient de base pour leur prochaine rencontre.</p> <p>Ces consultations ont évolué avec le temps, elles se sont révélées utiles et continuent à être utilisées.</p> <p>Chaque thématique pouvait être abordée et pouvait aider à mettre en forme certaines politiques. Cependant, la responsabilité de la décision restait entre les mains de la Ministre d'Etat, de façon à établir une limite par rapport à la décision finale.</p> <p>Après chaque entretien, les procès-verbaux étaient analysés de façon à en faire ressortir ce qui avait été accompli et ce qu'il restait à résoudre. Les feedbacks des participants ont aussi été pris en compte dans l'évaluation, qui a été intégrée directement comme démarche standard du cabinet de la Ministre d'Etat.</p> |



Autriche, cas n°2 (suite)

| | |
|-------------------------------------|--|
| <p>RÉSULTATS</p> | <p>Le dialogue a pris place sous la forme d'un échange mutuel d'informations. Les ONG féministes avaient établi une consultation trimestrielle. Cette structure était possible parce que le responsable du Département pour les Affaires Féminines proposait de coordonner les thèmes à discuter, préparait les documents nécessaires et envoyait les procès-verbaux des entretiens là où les décisions ou les idées étaient développées. Les ONG féministes ont donc été assez impliquées dans ce projet et ont profité de l'occasion pour s'adresser à la Ministre d'Etat pour lui communiquer leurs besoins, leurs visions et leurs demandes.</p> <p>D'autres ONG ont visité les bureaux du Conseil juste une fois pour une consultation plus courte, mais sont restées en contact avec un responsable des Relations Publiques (RP) du cabinet de la Ministre d'Etat par courriel ou par téléphone. Ces moyens de communication ont aussi été très utiles pour le dialogue civil, permettant de faire connaître des souhaits ou des problèmes en un minimum de temps. Ces questions étaient alors discutées en interne et puis les résultats étaient communiqués aux ONG concernées de nouveau via le responsable RP.</p> <p>Les informations échangées étaient utilisées pour élaborer des politiques. Les politiciens qui prennent des décisions ont souvent besoin d'expertises du terrain pour se forger une opinion, pour rédiger ou amender une nouvelle loi par exemple. En même temps, les ONG pouvaient se concentrer sur les résultats du travail effectué dans les domaines concernés.</p> <p>Les problèmes au niveau local étaient mieux identifiés, de sorte que les consultations ont eu directement des résultats, avec d'ailleurs un impact au niveau régional.</p> <p>Il n'est pas sûr que tous les participants désigneraient les consultations par le terme « dialogue civil », mais la plupart ont réalisé l'importance de l'échange des points de vue.</p> |
| <p>ANALYSE ET ÉVALUATION</p> | <p>Chaque consultation était immédiatement évaluée et régulièrement suivie par la suite. Les représentantes des ONG féministes les plus importantes de la région, un groupe régulier de 10 à 12 femmes, ont pris part à des consultations trimestrielles.</p> <p>Environ 25 autres ONG se sont vu proposer des visites de la Ministre d'Etat et ont été consultées de façon ponctuelle. Le responsable RP organisait des rencontres pour faire le suivi de la situation. Le plus souvent, la consultation des ONG était une priorité, dont s'acquittaient les membres haut placés du cabinet du Ministre d'Etat.</p> <p>Les objectifs ont été pleinement atteints en ce qui concerne les ONG féministes, les résultats étaient généralement perçus comme utiles par les deux parties. Pour les consultations ponctuelles, il n'y avait pas de structure ou d'évaluation définie.</p> <p>On peut remarquer après ces premières expériences que les ONG et la Ministre d'Etat ont amélioré leur relation. On pouvait observer une meilleure compréhension des domaines concernés, ce qui a permis de dégager des objectifs communs, mais aussi des différences de perspectives. Il n'est pas sûr que les ONG reconnaissent ces consultations comme des actes de citoyenneté, mais il est clair que c'est ainsi que la Ministre d'Etat le voyait.</p> |

Autriche, cas n°2 (suite)



LEÇONS À EN TIRER

La consultation se déroulait de façon régulière et permanente et reposait sur un besoin : ceux qui avaient besoin de plus d'informations demandaient de nouvelles consultations. L'élaboration des politiques a beaucoup profité de ces contacts directs avec les organisations de la société civile. Elle pouvait ainsi se baser sur des points de vue et des besoins et tenir compte des résultats pratiques à atteindre. La compréhension des politiques a d'un autre côté aidé les ONGs à se positionner par rapport à elles, ce qui a permis de mener des discussions plus enrichissantes. De plus, les politiciens ont souvent été invités à célébrer les grandes étapes des projets et là où des consultations avaient déjà eu lieu avant, ces invitations étaient tirées fructueuses pour les deux parties, car elles étaient plus à même de discuter du contenu du projet plutôt que s'en tenir à des présentations formelles.

L'atmosphère de ces consultations a été très positive, car elles pouvaient être demandées par les deux parties. Elles étaient perçues comme un dialogue plutôt qu'une mesure imposée par les autorités aux ONGs.

Les attentes étaient souvent très élevées et tous les problèmes n'ont pas toujours trouvé une solution. Mais aucune des ONGs invitées n'a décliné une invitation et de son côté, jamais la Ministre d'Etat n'a refusé de rencontrer des ONGs. La consultation s'est avérée utile et précieuse pour les deux parties prenantes. Elle se prolongera aussi longtemps que les partenaires le jugeront nécessaire.

CONTACTS

Nom de la personne de contact : Ingrid Grün
Adresse: A-3109 St. Pölten, Landhaus, Autria
Téléphone: ++43-2742-9005-12628
E-mail: ingrid.gruen@noel.gv.at
Site Internet: www.noel.gv.at

Autriche, cas n°3



| TITRE | DIALOGUE POUR LA PARTICIPATION |
|--------------------|---|
| PARTENAIRES | <p>Les partenaires principaux du projet étaient le Ministère autrichien de l'Agriculture, des Forêts, de l'Environnement et de la Gestion des eaux et leur Département pour les Affaires Européennes et l'Environnement, « OGUT » (Société Autrichienne pour l'Environnement et la Technologie) et d'autres ONGs comme « The World of NGOs », une ONG autrichienne qui sert de plateforme d'information et de consultation pour les organisations du secteur tertiaire.</p> <p>Le partenariat avait lieu sous la forme d'une consultation permanente sur les divers moyens et façons de toucher la société civile. A une certaine étape du projet, des ordres de mission ont été établis avec les experts des ONGs pour construire un site Internet qui fournisse des informations de base et des contacts utiles pour joindre les organisations de la société civile.</p> |
| LIEU | <p>Les organisations avaient une portée nationale, mais elles brassaient des informations venant des quatre coins de l'Europe.</p> <p>Tout le territoire autrichien a participé au projet. Une attention particulière a été accordée aux régions.</p> |
| DATE | <p>Le concept du « Dialogue pour la participation » a fait ses premiers pas en 2001 et est devenu réalité petit à petit avec la mise en place d'un groupe de travail stratégique en 2002, qui a produit des documents pour promouvoir la participation civile des citoyens et ainsi soutenir les ONGs dans le domaine de l'environnement. En 2006, une série de points de vue venant de particuliers et d'organisations actives a été ajoutée sur le site Internet du projet, une autre étape importante de l'évolution du dialogue civil.</p> |
| DOMAINE | <p>Le projet du « Dialogue pour la participation » est de rassembler et de fournir des informations sur la participation des citoyens et de leurs organisations dans le domaine du développement durable en Europe. La participation est ici considérée comme un principe de base de la démocratie. En effet, de plus en plus de citoyens demandent à participer à l'élaboration des politiques autrement que par l'intermédiaire unique des élections ou des sondages d'opinion.</p> <p>Le Dialogue invite les personnes engagées dans un large panel d'organisations à exprimer leurs opinions, des initiatives locales aux lobbys en passant par les organisations parapluie. C'est une sorte de consultation élargie où des questions pouvaient être discutées en détail et mener à des solutions.</p> <p>Certaines ONGs se sont engagées plus profondément pour s'assurer du bon passage des informations au niveau national et plus tard au niveau européen. Le forum Internet met en avant les bénéfices et les limites de la participation civile dans divers aspects de la vie, qui sont montrés, expliqués et discutés. On y trouve un glossaire où chaque thème est défini afin de comprendre depuis le début de quoi il s'agit. Enfin, le forum accueille le groupe de travail stratégique du projet, composé de représentants des ONGs et de l'administration.</p> |



Autriche, cas n°3 (suite)

| | |
|--|---|
| <p>OBJECTIFS (En relation avec le dialogue civil)</p> | <p>A l'origine, le « Dialogue pour la participation » vient de l'idée d'un des membres du Département ministériel « UE et Environnement », qui consistait à mettre sur pied une plateforme d'information virtuelle après le Premier Symposium sur la Médiation Environnementale en 2001, centrée principalement sur la médiation environnementale. Depuis lors, le site Internet a été élargi et transformé en une plateforme d'information sur la participation civile en générale et le développement durable en particulier.</p> <p>Le « Dialogue pour la participation » était intéressant tant pour les ONGs que pour le département ministériel. La participation civile doit être permise, aidée et structurée. Pour les partenaires, le dialogue a permis d'amorcer un mouvement d'expression des intérêts, des opinions et des expériences. Le « Dialogue pour la participation » permet aux citoyens, via leur organisation ou leur association, de rentrer en contact avec l'Etat et l'administration à tous les niveaux, national, régional et européen. Il permet aussi d'influencer et d'élaborer des politiques qui touchent leur vie quotidienne.</p> |
| <p>DESCRIPTION</p> | <p>La plupart des informations du projet sont collectées sur un support virtuel. Des séminaires, des tables rondes et des rencontres sont tenues environ tous les trois mois. La liberté de choix des thématiques est obtenue via une structure assez simple : un thème est proposé et renforcé par des questions. Ce système permet à tous de développer une opinion et empêche que le sujet ne soit réduit à une discussion, avant d'avoir eu l'opportunité de voir tous les aspects et les différentes facettes qui le compose conformément aux points de vue de chacun.</p> <p>En ce qui concerne la représentation, le Ministère a fait savoir que l'intérêt et l'engagement mènerait à la consultation, quelles que soient les demandes.</p> <p>Le cadre ouvert de cette organisation du Dialogue est important quand l'administration et les ONGs se rencontrent pour discuter.</p> |
| <p>MÉTHODES</p> | <p>Les réunions ont eu lieu de façon sporadique. Certaines se déroulaient dans le cadre de conférences et de séminaires et impliquaient de nouveaux participants. Il s'agit de structures ouvertes destinées aux personnes intéressées, invitées à prendre part au débat, sans obligation de participation.</p> <p>L'espace de rencontre Internet est structuré par thèmes et points de vue. Les expériences racontées permettent d'explorer des opinions, on peut répondre à chaque section, poster des informations ou des expériences. Certaines discussions vont plus loin et sont débattues autour de tables rondes ou lors de séminaires physiques.</p> <p>Chaque résultat de discussion pouvait mener à un nouveau point de vue, celui d'un autre expert, d'un autre citoyen engagé activement ou d'une autre organisation. De cette façon, les thèmes, qui tournaient tous autour de la participation mais soulignaient certains de ses aspects, étaient traités sous des angles différents.</p> <p>Les espaces de discussion virtuels sont connectés entre eux et peuvent profiter des résultats d'autres forums de discussion. Les outils étaient en principe définis à l'avance par l'administration, mais ils ont aussi évolué quand le système a été mis en place.</p> <p>Un des avantages de ce système virtuel est que les participants à la consultation limitent leur discours de façon très démocratique et disciplinée. Chacun jouit du même espace de parole, de la même opportunité d'exprimer ses points de vue, d'assister à des séminaires ou des conférences et tout le monde peut se tenir informé des dernières nouveautés. En ce qui concerne les restrictions, le choix a été fait par des experts ou au moins des personnes activement engagées, mais comme tout le monde jouit d'un droit de réponse, personne ne peut vraiment se sentir exclu.</p> |



Autriche, cas n°3 (suite)

| | |
|------------------------------|--|
| MÉTHODES | <p>Jusqu'à aujourd'hui, aucune évaluation du projet n'a eu lieu. Quand la plateforme internet a été mise en place, une phase d'évaluation avait aussi été planifiée avant le début des consultations, mais elle n'a jamais eu lieu, certainement à cause du manque de temps.</p> |
| RÉSULTATS | <p>La participation à cette plateforme Internet n'est pas spectaculaire, mais elle est très raisonnable et utile. Elle permet aux gens de s'investir et de s'exprimer dans un espace de discussion public et elle est utilisée d'une façon structurée. Un proverbe chinois est cité sur le site, afin d'en illustrer l'objectif : « Explique-moi, et j'oublierai. Montre-moi, et je m'en souviendrai. Laisse-moi le faire par moi-même, et je le comprendrai. » (Lao-Tseu). Ainsi ce dialogue est ouvert et chaque lecteur et participant devrait s'attendre à apprendre quelque chose.</p> <p>Les opinions sont exprimées sous des angles différents. Seront-elles reprises après, il est encore difficile de le dire, ce pourrait être une autre étape à évaluer, mais nous considérons que le processus est lancé.</p> <p>Cependant, un certain type de transfert de connaissances s'effectue quand les opinions sont lues et discutées sur la plateforme en ligne. Cela dépend beaucoup de l'engagement de chaque individu, s'il veut reprendre une idée ou non, mais on observe de façon certaine un effet régional par rapport aux points de vue et aux contributions de personnes d'une même région, et plus particulièrement de celles qui participent aux tables rondes physiques.</p> <p>Il se peut que le concept de dialogue civil, une fois encore n'ait pas été totalement intégré dans ce projet. Le système qui a été mis en place comme un instrument de participation, n'implique pas chez les représentants de l'administration un modèle contraignant. Aussi, pour que la plateforme en ligne soit perçue comme un véritable outil de dialogue, les représentants de l'administration doivent être plus nombreux à s'exprimer et à participer aux forums de discussions. Par contre, les ONGs y voient clairement un outil de dialogue civil et l'apprécient beaucoup.</p> |
| ANALYSE ET ÉVALUATION | <p>Le «Dialogue pour la participation» a eu des résultats très divers. Tous les acteurs engagés pouvaient y prendre part et de nombreux groupes ont profité de l'occasion. C'est un outil très utile pour engager les citoyens et les rapprocher des personnes qui prennent les décisions et de l'administration. Cependant le concept n'est pas encore assez connu, il reste encore donc à le valoriser.</p> <p>Les objectifs du projet ont été totalement atteints en ce qui concerne l'ouverture et le contenu de la plateforme en ligne. La participation était encore un peu faible, mais d'un autre côté la plateforme n'a pas nécessairement besoin de rassembler tout le monde : l'invitation a été lancée, l'opportunité de s'exprimer a été donnée.</p> <p>Tous les partenaires ne sont pas devenus des facteurs stables de partenariat. Certaines personnes se sont engagées pendant quelques temps, puis ont disparu, puis sont revenues peu après, d'autres sont devenues de solides partenaires, surtout ceux qui se sont intégrés au groupe de travail stratégique. L'ouverture permet les allers et venues, ce qui produit un sentiment d'auto-responsabilisation très appréciable.</p> <p>La plupart des personnes engagées apprécie vraiment l'ouverture d'esprit et la volonté du département d'Etat de laisser l'expertise citoyenne participer au processus d'élaboration des politiques, bien que peu de gens voient vraiment de quelle façon cette élaboration a lieu et bien que l'administration pourrait expliquer un peu plus ouvertement comment les décisions sont prises. Mais on voit et on reconnaît les efforts accomplis.</p> |



Autriche, cas n°3 (suite)

LEÇONS À EN TIRER

Le partenariat est toujours d'actualité et mènera certainement à de nouvelles idées et de nouveaux projets. Le développement d'une société civile organisée et engagée est toujours d'actualité et tout le monde peut apprendre des autres pendant que ce processus fait son chemin. La consultation peut avoir de nombreuses facettes, même si elle ne porte pas le nom de dialogue civil. Cet exemple n'est pas très connu en Autriche, beaucoup de gens n'en ont jamais entendu parler. Si plus de gens allaient sur le forum, peut-être que cela changerait son atmosphère « confortable » de compréhension et de respect. L'avenir nous le dira.

La plupart des acteurs ont apprécié l'initiative et continueront à l'utiliser. C'est un espace parfait pour présenter des opinions, même contradictoires, pour explorer les différentes facettes d'un thème et arriver à des conclusions individuelles et collectives.

Les personnes engagées dans le projet sont aussi satisfaites du résultat par rapport à la prise de parole. Comme tout le monde disposait des mêmes droits et du même espace, les gens n'avaient pas de raison d'être sceptique par rapport à la plateforme.

Peut-être que d'autres ne verront pas l'intérêt du « Dialogue pour la participation » car il ne s'agit pas d'une méthode très spectaculaire pour consulter la société civile. Mais néanmoins, c'est une étape importante pour se diriger vers un véritable dialogue civil, pour offrir aux citoyens l'espace et l'opportunité d'exprimer leurs besoins, leurs visions, leurs opinions et leurs solutions alternatives pour la société.

CONTACTS

- Christiana Weidel, The World of NGOs
Wiedner Hauptstr. 108/4, A-1050 Vienna

Pays: Autriche

Téléphone: ++43-676 307 29 59

E-mail: office@ngo.at - Site Internet : www.ngo.at

- ÖGUT

Austrian Society for Environment and Technology

Martina Handler - Hollandstraße 10/46 - A-1020 Wien

Téléphone : +43-1-315 63 93

E-mail: martina-handler@oegut.at - Site Internet : www.oegut.at

- Ministère fédéral de l'Agriculture, des Forêts, de l'Environnement et de la Gestion des eaux, Département pour les Affaires européennes et l'Environnement

Rita Trattnigg - Stubenbastei 5 - A-1010 Vienna

Téléphone: +43-1-51522/1309

E-mail: rita.trattnigg@lebensministerium.at

Site Internet: www.partizipation.at

Belgique, cas n°1


| | |
|---------------------|---|
| TITRE | AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA CRÈCHE DE MORCHAMPS ²² |
| PARTENAIRES | Equipe locale du Centre d'Action laïque (CAL) de Seraing, autorités communales, citoyens |
| LIEU | Quartier du Molinay, Seraing (Belgique, Province de Liège) |
| DATE | 1998 |
| DOMAINE | Aménagement et dynamisme urbain |
| BUT | Impliquer les habitants dans l'aménagement et la dynamisation de leur quartier. |
| DESCRIPTION | Le quartier des Molinay est considéré comme un quartier défavorisé : insalubrité, insécurité, manque d'infrastructures, etc. L'antenne locale du Centre d'Action laïque de Seraing a décidé de mener un large projet de recherche et d'action pour amener les habitants à se rencontrer pour contribuer, ensemble, à l'aménagement de leur quartier et, in fine, créer une véritable dynamique citoyenne. Plusieurs actions ont dès lors servi de prétexte pour créer cette dynamique. Parmi celles-ci, l'aménagement du Parc de la crèche Morchamps. Ce projet répondait au manque d'infrastructures de divertissement pour les jeunes du quartier. Il a consisté à impliquer les jeunes dans la rédaction d'un plan d'aménagement du site à le soumettre aux autorités communales. La ville a avalisé ce projet qui prévoyait : un terrain omnisports, un espace de jeux pour petits et un coin barbecue. Ce projet s'inscrit dans une logique globale d'implication des citoyens dans la vie du quartier. Dans la continuité de ce projet mené par les jeunes, une invitation a été lancée à tous les habitants pour participer à l'ornement du site (réalisation de mobilier urbain). |
| MÉTHODOLOGIE | En janvier 1998, l'équipe du CAL a lancé une vaste enquête auprès des habitants pour récolter leur point de vue sur leur quartier. Des entretiens individuels ont été menés. Sur cette base, une sociographie du quartier a pu être rédigée et a permis d'évaluer les attentes des habitants par rapport à leur lieu de vie. Une seconde phase d'action a dès lors été menée avec différents projets comme celui de l'aménagement d'un espace pour les jeunes. La méthode utilisée pour ce projet a été la suivante : rencontrer les jeunes pour leur proposer de passer du stade de la plainte à celui de l'action (ce qui supposait de mettre de côté les différends qui existaient entre les jeunes des différentes communautés.) Les jeunes ont ensuite décidé de rencontrer les différentes personnes concernées par le projet (la directrice de la crèche sise sur le site à aménager et les habitants du quartier). Les habitants du quartier ont été conviés via l'envoi de « toutes boîtes ». Sur base des avis des uns et des autres, les adolescents ont rédigé un projet à défendre devant les autorités communales. Tout au long du processus, un accompagnement a aidé les jeunes dans leur démarche (rédaction du projet, aide à la prise de contacts, etc.) |
| RÉSULTATS | Le projet d'aménagement du site a parfaitement réussi. Dans le quartier du Molinay, les jeunes ont aujourd'hui un espace de loisirs qui répond à leurs envies et celles des autres habitants. Ce projet a largement contribué à la dynamisation du quartier et à la re-création d'un sentiment de « vivre ensemble ». |

22 Fiche réalisée sur base l'article paru dans la revue « Devenir acteur dans la cité », Centre d'Action laïque, outil n°& », juin 2001.

Belgique, cas n°1 (suite)

| | |
|---|--|
| ANALYSE ET ÉVALUATION | <p>Le projet d'aménagement d'un lieu de divertissement s'inscrit dans un processus à long terme qui vise à dynamiser le quartier et à recréer du lien entre les citoyens. Il trouve sa légitimité dans la vaste enquête menée auprès des habitants qui leur a permis d'exprimer leurs ressentis mais aussi leurs attentes par rapport au quartier. Pour mener à bien les différentes actions, un long travail d'accompagnement a dû être mené par l'équipe du CAL : accompagnement pédagogique via l'apprentissage de compétences mais aussi accompagnement tout au long du processus pour mobiliser et motiver les acteurs.</p> |
| LEÇONS À TIRER | <p>Les travailleurs du CAL ont tiré deux grandes leçons de ce projet mené dans un quartier considéré comme défavorisé, deux éléments importants pour le succès d'un tel projet : d'abord il faut amener les citoyens à développer une estime de soi suffisamment forte pour se considérer comme une valeur positive de la société, ensuite, il faut faire prendre conscience d'un « bien commun » que l'on partage et qui est à gérer avec les autres membres de la société.</p> |
| CONTACTS Centre d'Action Laïque/ Liège Cécile Parthoens - Directrice adjointe au CAL/Liège Rue du Molinay 113 et Rue du Charbonnage 14 4100 Seraing - Tél. 0498/90.71.96 | |

Belgique, cas n°2

| | |
|--------------------|---|
| TITRE | LE JARDIN PARTAGÉ DE LA BROUCHETERRE  |
| PARTENAIRES | Espace Environnement, la Ville de Charleroi, le Quartier de Vie Broucheterre, le comité de quartier Solidarité Broucheterre et la Funoc (Centre de formation) |
| LIEU | Charleroi Nord (quartier de la Broucheterre) |
| DATE | 2002 |
| DOMAINE | Développement durable |
| BUT | Aménager un espace vert, sous la forme d'un projet participatif pour atteindre les objectifs d'amélioration du cadre de vie et de cohésion sociale mais aussi pour favoriser la réappropriation du quartier par ses habitants. |
| DESCRIPTION | <p>Les habitants ont exprimé leur attente d'aménagement d'espace vert dans un quartier très destructuré (socialement et urbanistiquement). Soutenus par la Maison de Quartier et par Espace Environnement, ils ont aussi été aidés par un organisme de formation. La ville a mis à disposition un terrain, un avant projet a été élaboré et l'aménagement mis en œuvre.</p> <p>L'espace a été nettoyé par les habitants, terrassé suivant le tracé du plan, profilé avec de la bonne terre, semé et agrémenté de plantations durables, un espace potager y est réservé.</p> <p>La FUNOC, par le biais de la formation aux métiers de l'environnement, s'est engagée dans un riche partenariat au sein du quartier de la Broucheterre et a rapidement rejoint le projet. Les stagiaires encadrés de leur formateur ont participé à des journées d'élagage et débroussaillage du terrain, puis ont posé bordures et pavés, avant d'aider les habitants aux plantations.</p> <p>En parallèle, des journées d'animation ont été organisées avec les enfants et les habitants du quartier afin de leur ouvrir des possibilités sur l'avenir de leur jardin: visites de jardins, promenade d'initiation à la nature et de découverte, réalisation de jardins de poche, atelier de cuisine préparation de potage, expression graphique pour égayer les clôtures du jardin...</p> <p>En septembre 2006, une grande fête de quartier a eu lieu afin de célébrer en fanfare le premier coup de pelle dans le jardin. Ces actions permettent notamment une réelle appropriation du projet par la population.</p> <p>Des réunions complètent le processus pour organiser la vie du jardin, finaliser les aménagements, soutenir l'émergence d'activités novatrices, stages, spectacles et enfin participer à des échanges d'expériences par l'accueil de groupes extérieurs et l'organisation de visites.</p> |

Belgique, cas n°2 (suite)

| | |
|------------------------------|---|
| MÉTHODOLOGIE | <p>Pour mener à bien ce projet, un partenariat s'est constitué entre les habitants, la Ville, la Maison de Quartier et les associations locales.</p> <p>Espace Environnement a contribué à structurer les demandes et élaborer un avant-projet d'aménagement validé par l'ensemble des partenaires. Une réflexion a ensuite été menée avec la population afin de définir les actions qu'ils pouvaient mener par eux-même et organiser le comité d'accompagnement du projet.</p> |
| RÉSULTATS | <p>Le projet d'aménagement du terrain est désormais en phase de finalisation pour laisser la place à une phase d'auto-gestion (par les habitants du quartier).</p> |
| ANALYSE ET ÉVALUATION | <p>Ce projet poursuit véritablement des objectifs de cohésion sociale. En effet, il implique des personnes généralement exclues des lieux de vie et a fortiori de la prise de décisions. Ceux-ci ont manifesté une réelle envie de mettre la main à la pâte.</p> <p>De plus, ce projet visait à mettre en place un lieu de rencontres multi-générationnelles et culturelles d'où émergent de nouveaux projets : groupe de femmes, projet d'adolescents, projet de formation et de mise à l'emploi.</p> <p>En outre, l'implication des stagiaires du centre de formation de la Funcos s'est avérée être une situation d'apprentissage très valorisante : les personnes en formation ont pu mettre leurs nouvelles compétences au service d'un projet d'utilité publique tout en travaillant dans un contexte très convivial et riche en échange. Enfin, ce projet est fondé sur un large partenariat impliquant tous les acteurs : entreprises, associations, pouvoirs publics et citoyens.</p> <p>Ce projet, qui s'inscrit sur le long terme - puisqu'il en est à sa phase de consolidation - a aussi une vocation d'éducation citoyenne : en effet, dans ce quartier défavorisé, il a permis un apprentissage collectif de la citoyenneté et de la prise de décision démocratique.</p> |
| LEÇONS À TIRER | <p>Ce projet poursuit des objectifs de développement durable dans un aménagement urbain. Il vise la redynamisation d'un quartier à travers un projet participatif. La poursuite de ce projet a démontré quelques écueils desquels on peut tirer quelques leçons. D'abord, compte tenu de la lenteur du processus, il est essentiel d'organiser des temps fédérateurs et structurants afin d'éviter le risque d'essoufflement. Ensuite, il est essentiel de qualifier les acteurs pour que de l'envie naisse la compétence. Enfin, il est souhaitable d'avoir dans le partenariat des structures porteuses du principe participatif (tant pour des actes techniques que d'animation)</p> |
| CONTACTS | <p>Espace Environnement asbl Mme Annick Marchal - M. Marc Van den Berge Rue de Montigny 29 - B 6000 CHARLEROI (Belgium) Tél. +32 (0) 71 300 300 amarchal@espace-environnement.be mvandenberge@espace-environnement.be</p> |

Belgique, cas n°3

| | |
|---------------------|---|
| TITRE | RAISE-PLUS |
| PARTENAIRES | Anetel |
| LIEU | Union européenne |
| DATE | 2007 |
| DOMAINE | Développement durable |
| BUT | Contribuer à l'établissement d'un espace public européen autour de la question d'un développement urbain durable |
| DESCRIPTION | <p>Le projet Raise-Plus fait suite au projet Raise mené en 2005 qui avait réuni des citoyens de 25 Etats membres de l'UE autour de la question d'un développement urbain durable. Les discussions avaient abouti à la rédaction d'une « Déclaration des citoyens » présentée au Parlement européen en décembre 2005. Le projet Raise-plus franchit un pas supplémentaire en intégrant une dimension locale à la réflexion : le panel citoyen a tout d'abord effectué une visite dans la ville de Lefkara (Chypre) pour rencontrer les habitants et discuter de la manière dont les travaux européens sur le développement urbain durable peuvent contribuer à relever les défis qui se posent à l'échelle locale. Une seconde réunion du panel s'est ensuite tenue à Bruxelles pour faire le point sur la rencontre de Lefkara et poursuivre la discussion sur la « Cité de demain ».</p> <p>Le projet Raise-plus poursuit plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre les décisions politiques et les recherches européennes en matière de développement urbain et conscientiser les citoyens au réel impact du travail mené au niveau européen, - discuter de ces questions avec les experts, les scientifiques et les décideurs politiques, - amener les citoyens à dresser un rapport sur les enjeux du développement urbain, - soumettre des recommandations pour un développement urbain durable. |
| MÉTHODOLOGIE | <p>Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La délimitation de la problématique : identifier les questions à aborder et réaliser une brochure d'information pour les citoyens qui voudraient s'impliquer dans le projet. - La constitution du panel de citoyens : un appel à candidature a été lancé. Plus de 570 candidatures ont été envoyées. La sélection des citoyens a été effectuée par un programme informatique. - L'organisation des rencontres : les discussions entre les citoyens ont été encadrées par un animateur, garant de la méthode délibérative. Les débats ont été enrichis des interventions de personnes ressources. - L'alimentation d'un site internet avec les conclusions des débats. |

Belgique, cas n°3 (suite)

| | |
|--|--|
| RÉSULTATS | Le projet Raise s'inscrit véritablement dans le temps. Après une première mouture, le projet Raise, la deuxième mouture Raise-plus connaît de nouveaux développements avec le projet Move together qui portera spécifiquement sur les questions de mobilité. Méthodes et événements seront calqués sur les deux premiers projets. |
| ANALYSE ET ÉVALUATION | <p>Les discussions qui ont eu lieu dans le cadre de ce projet ont été très enrichissantes. La rencontre entre deux degrés de réalité, le niveau européen et le niveau local, permet de contribuer au rapprochement entre les citoyens et l'Europe car elle conscientise aux réels impacts des décisions prises au niveau européen sur le développement local et, réciproquement, il porte la voix des citoyens auprès des institutions européennes. L'intérêt de la démarche réside également dans la longévité du projet qui lui donne un crédit et permet de créer une véritable dynamique.</p> <p>Des écueils restent néanmoins à soulever. Ainsi la représentativité du panel pose question. En effet, le panel citoyen est quasi-exclusivement composé d'universitaires, ce qui interroge de la représentation des autres composantes de la société européenne.</p> |
| LEÇONS À TIRER | <p>Deux éléments importants sont à retenir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. d'abord, l'importance du rôle de l'animateur pour encadrer les débats et garantir le respect de la méthode délibérative. Il joue un rôle de facilitateur, encourageant les discussions au-delà des barrières linguistiques et/ou culturelles. 2. Ensuite, l'inscription du projet sur le long terme qui donne du crédit au projet. |
| <p>CONTACTS</p> <p>Institute of Studies for the Integration of Systems (ISIS) Carlo Sessa Via Flaminia 21; I-00196 Roma Phone: +39.06.3212655; Fax: +39.06.3213049 Email: csesa@isis-it.com; Website: www.isis-it.com</p> | |

Bulgarie, cas n°1

| | |
|--|---|
| TITRE | ORGANISATION DES MUNICIPALITÉS LE LONG DE LA RIVIÈRE VESELINA AFIN D'EMPÊCHER LA CRÉATION D'UNE DÉCHARGE ET DE PROPOSER AUX AUTORITÉS DES APPROCHES ÉCOLOGIQUES ET INNOVANTES POUR LA GESTION DES DÉCHETS. |
| PARTENAIRES | <ul style="list-style-type: none"> - La Balkan Trust for Democracy (une fondation indépendante basée aux Etats-Unis), qui a fourni les fonds initiaux et a couvert les frais de voyage et de création des organisations. - L'Association pour la rivière Veselina, qui a soutenu les activités du projet. <p>Les autres partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les municipalités de Veliko Turnovo, Lyaskovets, Elena, Gorna Oryahovitsa et Zlataritsa - Les maires des villages de Mindya, Kapinovo et Merdanya - Les groupes d'initiative citoyenne de Mindya, Kapinovo et Merdanya - Le journal régional "Borba" - Les membres du parlement de Veliko Turnovo - Le gouverneur de Veliko Turnovo - L'Office des Eaux du Bassin du Danube - L'Inspection régionale pour l'Environnement et les Eaux de Veliko Turnovo (il s'agissait d'un partenariat engagé mais informel). |
| LIEU | <p>Bulgarie</p> <p>Bassin de la rivière Veselina et municipalités de Veliko Turnovo, Lyaskovets, Elena, Gorna Oryahovitsa et Zlataritsa.</p> <p>Le rayon d'action des organisations était local.</p> |
| DATE | De 2005 à 2007 |
| DOMAINE | Gestion des déchets : impact environnemental des décharges, approches alternatives. Comment les inclure dans les politiques du gouvernement, les directives européennes et les transformer en texte de loi ? |
| OBJECTIFS (En relation avec le dialogue civil) | Le but était de trouver une alternative à la construction d'une décharge polluante et ainsi préserver la nature, avec les avantages qui vont avec : attirer de nouveaux migrants, développer le tourisme, pratiquer une agriculture propre, ... |

Bulgarie, cas n°1 (suite)

DESCRIPTION

Six municipalités majeures, aidées par le Ministère de l'Environnement, avaient décidé en 2004 de résoudre leur problème de déchets municipaux en construisant une décharge sur la rive gauche de la rivière Veselina, pour une capacité d'environ 320.000 tonnes par an. Cette décharge devait être construite sur la berge polluante de ce fait les eaux de la Veselina, qui s'écoulaient à travers 4 municipalités et fournissent l'eau pour la population et ses troupeaux. Les protestations de la population locale n'ont rien pu faire face à la décision prise par les municipalités et le Ministère. La situation a dégénéré en conflit ouvert, sans qu'aucun des deux camps ne propose une solution constructive. Les autorités, relayées par quelques médias locaux, décriaient les protestations comme des « paysans primitifs qui s'opposent à la voie du progrès ».

Toutes les tentatives de dialogue structuré avec les autorités locales ont échoué car :

- les six municipalités voulaient faire bonne figure face aux citoyens et leur présenter comme un succès la solution qu'elles avançaient ;
- le Ministère souhaitait utiliser rapidement les fonds européens venant de programmes de pré-adhésion de 2007 ;
- les autorités locales étaient corrompues et s'étaient déjà partagé l'argent destiné aux compagnies qui devaient construire la décharge.

Objectifs du partenariat :

Les Autorités essaient de trouver un moyen de se sortir du bourbier dans lequel elles s'étaient retrouvées : une opposition massive et organisée de citoyens usant de tous les moyens possibles pour contrecarrer la construction de la décharge, et la mauvaise publicité qu'il en découlerait. Elles devaient aussi trouver une solution acceptable pour les citoyens pour régler le problème des déchets qui engorgeaient les municipalités.

Quelqu'un en Bulgarie devait s'engager et mettre un terme à l'attitude du gouvernement, à tous les niveaux, vis-à-vis de l'environnement. Et la protestation seule n'était pas une solution, les protestants se fatiguent, alors que l'administration a tout le temps devant elle pour attendre qu'ils évacuent la place.

C'était une excellente occasion pour rassembler tout le monde autour d'une table, et dans une seule organisation, de façon à sortir de la confrontation et arrêter de mobiliser le capital social pour arriver de commun accord à un résultat qui satisfasse tout le monde. Finalement, une organisation du milieu rural allait aider à poser les bases d'un comportement civique pour les futurs projets de développement, dont fera partie le projet fondé par la Balkan Trust for Democracy.

Étant donné que le dialogue civil est la capacité des citoyens organisés, des représentants des autorités et autres parties prenantes à travailler ensemble pour le bien de la communauté, l'Association pour la rivière Veselina trouvaient toute sa légitimité dans ce type d'action.

Le format du projet de dialogue civil était basé sur :

- l'organisation autonome des citoyens des municipalités qui bordent la rivière Veselina, opposés au projet de décharge ;
- des rencontres avec les municipalités et le gouvernement afin de trouver une solution écologique au problème des déchets ;
- des articles et des interviews dans les médias régionaux et nationaux ;
- des rencontres entre les parlementaires locaux et le Ministère de l'Environnement.

Bulgarie, cas n°1 (suite)

| | |
|--|--|
| <p>DESCRIPTION (SUITE)</p> | <p>Ainsi, l'Association Veselina a été créée pour répondre à la demande des citoyens désirant être représentés lors des débats. Elle inclut tous les participants dans le projet et est représentée légalement au sein de l'Office des Eaux pour le Bassin du Danube, jouissant de ce fait d'une voix dans le processus décisionnel qui concerne les projets de développement du bassin de la Veselina.</p> |
| <p>MÉTHODES</p> | <p>Origines du projet de dialogue civil :</p> <p>« J'ai été choqué d'entendre les autorités locales me traiter de paysan primitif alors qu'elles étaient sur le point de détruire une des quelques dernières rivières encore préservées dans tout le nord de la Bulgarie. Après avoir mené une campagne médiatique pour expliquer la situation, j'ai mobilisé mon ONG, le Centre d'études sociales, à Sofia, pour trouver des fonds qui serviraient à mettre en place une organisation locale de défense de l'environnement et à trouver une solution alternative pour une gestion écologique des déchets. Nous avons trouvé des fonds et nous avons commencé à mettre sur pied cette organisation, en allant directement voir les parties concernées par le problème de la décharge, en débauchant des experts de l'environnement et des scientifiques et en recherchant des expériences semblables au niveau international. »</p> <p>Nous nous sommes assurés que le Ministère de l'Environnement et les municipalités concernées soient conscients du fait que nous avions mobilisé non seulement des experts, des citoyens et les médias, mais aussi les maires des villages et l'opinion publique de l'une des six municipalités, qui avait voté « non » lors du référendum sur le projet de décharge. Nous avons aussi mobilisé différentes organisations environnementales, qui ont averti les municipalités du fait que ce genre de comportement serait porté à la connaissance de la Commission européenne et qu'elle pourrait leur envoyer des inspecteurs. Enfin, nous avons mis sur pied l'Association Veselina, afin de rassembler toutes les parties prenantes, y compris les 6 municipalités concernées, les médias locaux, les experts environnementaux de Sofia et les représentants du Département régional du Ministère de l'Environnement. Ensuite, l'association a pris contact avec les parlementaires locaux, qui nous ont aidé à rencontrer deux fois le Ministre de l'Environnement.</p> <p>Pendant ce temps, les experts de l'environnement et de la gestion des déchets ont proposé une alternative au projet de décharge : un projet moderne, en accord avec les standards européens, loin de toutes les rivières locales et des habitats. Après une série de négociations, auxquelles ont participé les maires, les conseils municipaux et le Ministère de l'Environnement, ce projet alternatif a été approuvé et le Ministère de l'environnement a entamé une évaluation des risques environnementaux pour le nouveau projet.</p> <p>Ensuite, l'Association pourra passer des mesures défensives à des mesures pour conserver et développer le territoire de la rivière Veselina d'un point de vue environnemental.</p> <p>Les arrangements pratiques du dialogue étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation autonome des citoyens pour protester ; - des rencontres entre des groupes de citoyens et les municipalités ; - des rencontres entre des groupes de citoyens et des membres du gouvernement ; - la couverture médiatique ; - la fondation de l'association : trois conférences ; - des rencontres entre l'organisation (l'Association Veselina) et le Ministère de l'Environnement (deux rencontres en tout). |

Bulgarie, cas n°1 (suite)

| | |
|-------------------------------------|--|
| <p>MÉTHODES (SUITE)</p> | <p>Les outils choisis pour les échanges, mis à part le dialogue en lui-même, ont été la discussion, les rapports des experts et la couverture médiatique.</p> <p>Les participants ont signé un accord sur l'arrêt du projet de décharge et formulé une nouvelle approche – un nouveau site, une nouvelle technologie.</p> <p>L'Association Veselina est devenue partie intégrante de l'Office des eaux pour le Bassin du Danube et a intégré ses recommandations dans le Plan de développement pour le bassin du Danube.</p> <p>Ces outils ont été définis lors des travaux avec les participants.</p> |
| <p>RÉSULTATS</p> | <p>Le résultat de ce projet est la prise en compte de toutes les opinions clés émises par les parties engagées. Les objectifs du partenariat ont presque été atteints dans leur intégralité, le Ministère de l'Environnement tardant à donner son accord pour commencer la mise en chantier de la décharge moderne.</p> |
| <p>ANALYSE ET ÉVALUATION</p> | <p>« Je me suis engagé lorsque j'ai découvert sur place que des groupes d'initiative citoyenne étaient déterminés à s'opposer au projet de décharge par la violence. »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environ 35 personnes au total étaient incluses dans le projet. • Le public concerné par le projet comprenait, y compris les conseillers municipaux et les groupes d'initiative citoyenne, environ 200 personnes. • Les acteurs engagés dans le projet étaient les organes publics et les groupes civiques, les médias et les experts en gestion des déchets. • Le partage des responsabilités a été organisé lors de conférences générales en présence de toutes les parties intéressées, qui ont mis sur pied une organisation, qui à son tour a élu des représentants. <p>Les membres du Parlement et le Ministère de l'Environnement ne sont apparus qu'au milieu du projet.</p> <p>Au début, il s'agissait d'un projet local. Ensuite, quand les maires et le Ministère ont signé les documents, c'est devenu un projet politique officiel.</p> <p>Les acteurs locaux ont apprécié l'initiative et seraient prêts à la répéter, car ils ont vu les résultats réels qu'elle pouvait avoir sur leur vie de tous les jours.</p> |
| <p>LEÇONS À TIRER</p> | <p>Les résultats peuvent permettre de qualifier l'expérience comme réussie car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a évité le conflit ouvert, a fait prévaloir le dialogue et a produit un résultat auquel tous les groupes concernés peuvent s'identifier. Il a aussi posé les bases pour un dialogue futur qui permettra d'éviter les conflits et d'obtenir de nouveaux résultats, comme la mise en œuvre des principaux projets de conservation. - Le partenariat a continué après le projet lui-même. Les municipalités et le Ministère de l'Environnement ont mis en œuvre le nouveau projet – un nouveau site écologiquement sûr, basé sur une technologie moderne. Les médias suivent son développement. Les groupes d'initiative citoyenne existent toujours et contrôlent le processus. <p>Des points positifs sont directement ressortis de cette expérience car en lieu et place d'une opposition violente, de la destruction de l'environnement et de l'augmentation de la pauvreté du territoire, un accord commun sur une solution constructive a pu être trouvé. Il est toujours difficile de faire accepter au gouvernement des idées progressistes, à moins d'avoir des alliés puissants (les médias, les parlementaires) en dehors des groupes civiques.</p> |

Bulgarie, cas n°1 (suite)

| | |
|-------------------------------|--|
| LEÇONS À TIRER (SUITE) | Les points négatifs de cette expérience sont que le gouvernement a essayé d'ignorer la demande des citoyens pendant trop longtemps, tandis qu'un fonctionnaire exigeait un pot de vin pour arrêter le projet de la décharge. |
| CONTACTS | Nom de la personne de contact: Evgenii Dainov - Président. Tél. + 359 885 740 951 E-mail: edainov@csp-sofia.org Adresse: Mindya village, Veliko Turnovo Municipality Pays: Bulgarie Site Internet : www.csp-sofia.org |

Bulgarie, cas n°2

| | |
|--|--|
| TITRE | OPPORTUNITÉS D'AMÉLIORER LE MILIEU DE VIE ET L'ÉCOLOGIE DU DISTRICT NORD DE LA VILLE DE PLOVDIV |
| PARTENAIRES | <p>Le partenaire stratégique de l'Alliance Nationale pour l'Action Volontaire (NAVA).</p> <p>Le forum a été lancé à l'initiative de l'autorité locale : l'administration du district nord.</p> <p>Pendant tout le cycle du projet, l'administration a fourni des experts et un soutien technique à l'équipe du projet. Des ONGs ont aussi participé au forum, comme l'Union des pensionnés du district, l'Union des Personnes Handicapées, l'Union des Personnes Sourdes et Aveugles ou des ONGs qui travaillaient dans le domaine des sports, de l'éducation, des centres communautaires, etc.</p> |
| LIEU | Bulgarie - District nord de la ville de Plovdiv |
| DATE | Le projet a débuté en janvier 2004 et s'est terminé en décembre 2004. |
| DOMAINE | Le but du projet était de mettre en place une large discussion publique à Plovdiv, en Bulgarie, un forum auquel participeraient les citoyens, l'administration municipale, les ONGs, différents groupes de jeunes, des représentants du monde des affaires, des institutions régionales, de l'enseignement, des services de santé, et d'autres encore. Toutes ces parties concernées avaient la possibilité de participer à un dialogue égalitaire et à un débat qui concerne un des besoins les plus importants de la communauté locale : « Opportunités d'améliorer l'espace de vie et l'écologie du district nord de la ville de Plovdiv. » |
| OBJECTIFS (En relation avec le dialogue civil) | <p>« L'Alliance Nationale pour l'Action Volontaire » travaille avec des volontaires depuis 9 ans sur tout le territoire national. Le travail des volontaires apparaît comme l'une des formes les plus actives de la participation citoyenne. Nous recherchons de manière permanente de nouvelles opportunités et formes de travail volontaire pour participer au développement des communautés.</p> <p>La participation citoyenne aux sessions du forum et aux groupes de travail pendant le projet a été totalement volontaire. Les participants au forum ont donné au total 4000 heures de travail volontaire en faveur de : l'amélioration l'espace de vie et l'écologie du district nord de la ville de Plovdiv.</p> |

Bulgarie, cas n°2 (suite)

| | |
|---------------------------|--|
| <p>DESCRIPTION</p> | <p>Environ 80 200 personnes vivent sur le territoire du district nord. Leurs opportunités de participer au processus décisionnel rien qu'au niveau local sont pour tous plutôt minimes. De plus, il n'y a pas de système clair pour amorcer un dialogue entre les citoyens et les autorités, ni de volonté de la part des autorités de consulter les gens via des référendums ou de discuter des problèmes importants qui touchent toute la communauté avec les parties concernées.</p> <p>C'est pourquoi le projet était crucial, il proposait un instrument, un forum, qui donne au citoyen l'opportunité de se s'engager activement dans le processus décisionnel au niveau local. Les recherches préliminaires lancées par l'Alliance Nationale pour l'Action Volontaire (NAVA) et l'administration du district nord ont montré que les problèmes spécifiques de ce district par rapport à l'espace de vie et l'écologie étaient les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les citoyens qui vivent sur le territoire du district nord avaient besoin d'un aménagement des espaces situés entre les blocs d'appartements, ainsi que d'une amélioration esthétique de tout le district. • Les écoles et les universités ont exprimé la nécessité de construire des aires de jeu et de sport pour les jeunes de façon à proposer aux enfants et aux adolescents une bonne façon d'occuper leur temps libre. • Les représentants des commerces locaux ont expliqué que les espaces attenants au complexe commercial international et aux hôtels de luxe ne semblaient pas offrir des conditions appropriées au standard des chaînes d'hôtels 4 ou 5 étoiles. • Les représentants de la communauté tsigane de deux grands quartiers du district ont demandé le développement de leur territoire ainsi que la création de programme éducatif sur l'écologie pour leurs enfants. • « L'Union des Personnes Handicapée » et « L'Union des Personnes Sourdes et Aveugles » a déclaré nécessaire une amélioration des conditions des espaces de vie pour les handicapés. La plupart des bâtiments et des institutions publics n'est pas adaptée aux personnes qui ont des besoins particuliers. <p>Toutes ces questions importantes ont été soumises lors de larges forums de discussion. Certaines décisions ont été retenues et développées en projets.</p> <p>Sur le territoire du district nord, un nombre considérable d'ONGs et de groupes civils ont exprimé la nécessité d'établir un dialogue quotidien et de collaborer avec l'administration, ainsi que de prendre part aux discussions sur le Forum, où tout un chacun peut trouver des partisans ou des partenaires pour réaliser ses idées.</p> |
| <p>MÉTHODES</p> | <p>Sept sessions de débats ont été organisées sur le Forum en un an pour une durée totale de 5 à 6 jours et avec la participation de 70 à 90 citoyens. Toutes les sessions-débats étaient ouvertes à toutes les parties intéressées et un nombre important de représentants de la presse en ligne et papier y ont pris part. Un bulletin spécial a été édité après chaque session pour montrer les résultats des discussions et les décisions prises conjointement par les citoyens et les autorités. Ce bulletin était communiqué à toute la communauté.</p> <p>Chaque session était focalisée sur un aspect différent du thème « Opportunités pour améliorer l'espace de vie et l'écologie du district nord de la ville de Plovdiv ». Elles étaient menées par un modérateur et étaient enregistrées. A la fin de chaque session les participants avaient la charge de faire un résumé des résultats de la discussion de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ils formulaient des recommandations aux autorités et institutions concernées en expliquant quels changements et quelles améliorations devraient être apportés sur le territoire du district. |

Bulgarie, cas n°2 (suite)

MÉTHODES (SUITE)

- Ils faisaient des propositions de projets en relation avec l'environnement ou l'espace de vie du district et créaient des groupes de travail pour étoffer les idées.

Le forum s'est déroulé au total en 6 sessions plus une rencontre préliminaire. En tout, le projet a duré 10 mois. Les participants, entre 70 et 90 personnes, ont débattu dans 7 groupes de travail :

- L'administration municipale
- Les ONGs qui travaillent sur le territoire du district
- Les PME
- Les communautés voisines
- Les jeunes et les groupes de jeunes
- Les services de santé publique et les activités sociales
- L'enseignement

Pendant les différentes rencontres sur le forum, tous les participants discutaient des problèmes du moment liés à l'espace de vie et l'écologie du district et faisaient des suggestions pour améliorer la situation. Chaque session se terminait par les recommandations adressées aux institutions et les ébauches de projet.

Entre les sessions du forum, les groupes de travail ont élaboré des ébauches de projets et organisé des rencontres entre différentes institutions et l'administration municipale afin de se pencher sur les recommandations des citoyens recueillies durant les sessions. Un groupe de travail spécial était responsable de la rédaction d'un bulletin d'information.

Pendant la dernière session du forum, les participants ont discuté de toutes les idées de projets émises lors des précédents débats et en ont choisi huit à réaliser dans les 12 prochains mois.

Ainsi, après les discussions, une période de réalisation concrète de ces 10 projets a commencé, grâce au soutien financier de l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération, l'administration du district et les organisations civiles régionales. Pendant cette période, toutes les équipes civiles étaient activement assistées et supervisées par des experts et des consultants travaillant pour la NaVa. Parmi ces projets, on trouve notamment :

- La remise en état de 8 terrains de sport situés entre les blocs d'appartements. Ces aires de sports ont été entièrement entretenues par les citoyens et ce jusqu'à aujourd'hui ;
- la construction d'un bâtiment spécialement conçu pour apprendre aux jeunes enfants à se déplacer dans les rues de façon plus sûre. Ces structures sont très populaires ;
- la réparation et l'équipement de deux terrains de sport dans des écoles du district à fréquentation multiethnique ;
- la construction d'une zone de relaxation pour gens de tout âge le long de la rivière Maritza ;
- la réparation des trottoirs du district et leur aménagement pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- la création et publication d'un journal du district ;
- la promotion de la participation civile dans la région.

Bulgarie, cas n°2 (suite)

| | |
|-------------------------------------|--|
| <p>RÉSULTATS</p> | <p>Les résultats obtenus ont totalement dépassé ce à quoi nous nous attendions quand nous préparions le projet.</p> <p>Les principaux résultats obtenus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intérêt exceptionnel des citoyens pour une participation à long terme au processus de débat et de prise de décision sur les problèmes importants du district. - 23 recommandations ont été adressées à des institutions et des autorités concernées par des thèmes et des problèmes discutés lors des sessions. - 8 projets émanant des partenaires ont été amorcés et réalisés. - Enregistrement d'une nouvelle association civile : l'Union des Concierges et des Greffiers. - Intérêt de plus en plus grand de l'administration municipale et fédérale sur le territoire de Plovdiv pour les problèmes des citoyens et les façons de mettre en œuvre un dialogue digne de ce nom entre toutes les parties. - Plus d'informations disponibles pour les citoyens par rapport au travail des autorités locales et aux problèmes qu'elles rencontrent pour prendre les bonnes décisions. - Dialogue actif entre les représentants des différents groupes sociaux sur des questions importantes pour les citoyens. - Amélioration du savoir-faire et des connaissances des participants, pour à leur tour développer leur projet et lancer des initiatives. - Publication de 7 bulletins d'information sur le forum du district nord. Ils ont été transmis à tous les participants ainsi qu'à tous les kiosques à journaux du district. - Large publicité et promotion de la participation civile. De nombreux représentants des médias ont participé aux sessions de discussions sur le forum, qui ont toutes été retransmises au public lors des nouvelles télévisées et dans les journaux. - Bonne impression sur 12 journalistes suisses qui ont participé à la 5e session de discussions et publication dans les journaux suisses du succès du forum dans le district nord de Plovdiv. - Création d'un partenariat durable entre tous les participants du forum. |
| <p>ANALYSE ET ÉVALUATION</p> | <p>Le projet a contribué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la mise en place d'un dialogue et d'un partenariat entre les pouvoirs municipaux de Plovdiv, les citoyens, les ONGs, les institutions et les entreprises sur la gestion du district et la prise de décision sur les problèmes majeurs de la communauté ; - à encourager la participation des citoyens dans la gestion du district nord ; - à soutenir le travail des autorités et de l'administration locales en mettant en œuvre les décisions prises sur le forum ; - à populariser l'approche du forum auprès de la population via les bulletins d'information sur les forums; |

Bulgarie, cas n°2 (suite)

| | |
|--|--|
| <p>ANALYSE ET ÉVALUATION (SUITE)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - à promouvoir un dialogue transparent et ouvert entre tous les citoyens intéressés et les autorités. De nombreux représentants des médias ont participé aux forums, dont notamment le journal Maritza, la chaîne de télévision EUROCOM-Plovdiv et la chaîne publique Plovdiv Television. Toutes les sessions du forum ont joui d'une couverture médiatique dans les informations télévisées et les journaux ; - à construire un partenariat solide entre les groupes de la société civile et les ONGs, ainsi qu'entre les citoyens et les institutions publiques par rapport aux décisions relatives aux problèmes locaux ; - à acquérir de l'expérience dans le lancement et le développement de projets des citoyens par eux-mêmes. |
| <p>LEÇONS À TIRER</p> | <p>Ce projet peut être considéré comme une bonne expérience car :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'approche du forum est une méthode très bien structurée, avec des étapes, des principes et des rôles clairs, de sorte qu'elle peut être utilisée dans différentes communautés et sur différents thèmes ; • le forum est suffisamment public et transparent, il permet d'attirer un grand nombre de citoyens qui ont directement participé au projet ou ont été informés par les médias. Les résultats obtenus pendant le projet semblent durables à long terme. • Les résultats du projet sont utilisés par les citoyens tous les jours. Suite aux recommandations adressées par les participants aux différentes autorités et institutions, des changements durables ont été appliqués au sein des politiques municipales. • Après la réalisation du projet et l'assimilation de l'approche du forum, celle-ci a pu être reprise par d'autres organisations et groupes civils pour résoudre leurs problèmes locaux de communication et de prise de décision. Dès que le projet a pris fin, l'administration du district et les citoyens ont organisé des débats modérés par eux-mêmes, de façon à prendre des décisions communes sur des questions importantes. |
| <p>CONTACTS</p> <p>Nom de la personne de contact: Reneta Veneva Tél. + 359 32 625-197 E-mail: nava.plovdiv@gmail.com Adresse: 28 A "Petko Karavelov" Street Pays: Bulgarie Site Internet : www.nava-bg.org</p> | |

Bulgarie, cas n°3

| | |
|--|--|
| TITRE | RESPECT DES DROITS DES ENFANTS HANDICAPÉS MENTAUX |
| PARTENAIRES | <p>Le Comité Helsinki bulgare (ONG des droits de l'Homme)</p> <p>Des ONGs bulgares : Pour nos Enfants, Institut pour les Activités et les Expériences Sociales, le Département des Services Sociaux Internationaux en Bulgarie, l'Association bulgare des Personnes Handicapées Mentales, CARITAS, L'Agence National d'Assistance Sociale, l'Unicef, la Fondation anglaise ARK</p> |
| LIEU | Bulgarie |
| DATE | 1999 – 2007 |
| DOMAINE | Discrimination et violation des droits des enfants handicapés mentaux qui vivent en institution (home) en Bulgarie. |
| OBJECTIFS (En relation avec le dialogue civil) | Ré-intégration sociale des enfants handicapés mentaux en famille d'accueil, transformation de la politique de l'Etat dans ce domaine. |
| DESCRIPTION | <p>Depuis 8 ans, nous avons essayé différents mécanismes pour toucher l'opinion publique et trouver des solutions politiques et pratiques au problème de l'abandon de ces enfants. Mais jusqu'en 1999, le gouvernement a toujours jugé que nos démarches manquaient de compétence et de consistance. Nous avons continué à visiter les homes du pays et à envoyer des rapports aux organes nationaux et internationaux, sans grand effet.</p> <p>Nous croyons que les enfants qui vivent en home deviennent de plus en plus handicapés à cause de cette mise en institution.</p> <p>Nous pensons et avons prouvé que la Bulgarie a un énorme problème pour diagnostiquer les maladies mentales à cause du bas niveau de compétence des médecins et du manque de mécanismes de contrôle des diagnostics.</p> <p>Nous savons que la Bulgarie paie plus pour un enfant institutionnalisé qu'un enfant placé en famille d'accueil et nous trouvons cela inacceptable à cause de la ségrégation à long terme de nombreux enfants et adultes qui pourraient participer et apporter leur contribution à la société en tant que citoyens à part entière, avec des droits égaux.</p> <p>Environ 1200 enfants et jeunes adultes vivent dans 26 homes dans des zones reculées où ils n'ont pas accès à l'éducation, aux soins de santé, aux contacts sociaux, c'est-à-dire où ils n'ont pas de réelle perspective d'intégration. Une fois placés en institution, ils y meurent, ou ils en sortent pour aller dans une autre. Nous avons fait pression pour remplacer le placement en institution par l'adoption, encourager les soins, les placements dans des homes de type familial dans des grands centres urbains, de façon à assurer leur intégration dans la société.</p> |
| MÉTHODES | <p>D'abord, nous avons rassemblé des données sur la situation dans tous les homes pour enfants handicapés mentaux en 2000 et en 2001. En 2002, nous avons publié un rapport contenant des dossiers détaillés sur chaque institution, avec une analyse sur le système dans son ensemble.</p> <p>Nous l'avons présenté lors d'une table ronde et distribué aux ministres et ONGs concernés, aux ambassades étrangères, à des universités et aux médias, fournissant par la même occasion une base de données sur laquelle travailler à la nouvelle Agence Publique pour la Protection des Mineurs. Le rapport est disponible en anglais sur www.bghelsinki.org. Cependant, ce n'était toujours pas suffisant pour que le grand public prenne conscience de la situation.</p> |

Bulgarie, cas n°3 (suite)

MÉTHODES (SUITE)

En 2002, nous avons organisé une campagne internationale en collaboration avec Amnesty International pour les droits des enfants et des adultes handicapés mentaux qui vivent dans les institutions bulgares. Encore une fois, le gouvernement a nié le problème. En 2003, le Ministère des Affaires sociales, qui gérait l'ensemble des homes, a adopté une nouvelle loi pour les décentraliser et a continué à les financer, mais leur gestion était toujours entre les mains des municipalités locales, qui n'étaient pas prêtes pour cela.

En 2004, nous avons publié un rapport en collaboration avec différentes ONGs sur la situation des enfants et l'avons porté devant de la Commission européenne, qui en 2002 avait insisté sur le fait que le gouvernement bulgare améliorerait les conditions de vie dans les institutions et avaient entrepris le processus de désinstitutionalisation avec de réelles mesures pour mettre en place des alternatives telles que les familles d'accueil, l'adoption et les petits homes de type familial. Le gouvernement a reçu des millions d'euros de la Commission européenne pour « améliorer les conditions de vie » et rénover les anciennes institutions, mais il n'a rien fait pour changer le système médical, faciliter l'intégration des enfants, soutenir leur accès à l'éducation et leur socialisation. Des centres journaliers, des homes et des centres de réhabilitation ont vu le jour grâce à une partie des fonds européens, mais sans évaluation des besoins des clients potentiels, sans réelle sélection et formation du personnel, sans cette nouvelle philosophie de vie indépendante.

Aussi, les alternatives ne concernent pas les pensionnaires des grandes institutions mais servent en partie les communautés locales qui ont aussi besoin de tels services. Les enfants en institution y étaient toujours et continuaient à souffrir des mauvais traitements, des comportements dégradants et des conditions de vie inhumaines.

En 2006, nous avons réussi à filmer un de ces homes (dans le village de Mogilino, où 75 enfants vivaient) pendant neuf mois. Le film était intitulé « Les enfants abandonnés de Bulgarie » et a été diffusé sur BBC4 le 13 septembre 2007. Il a aussi été diffusé sur BBC2 le 18 novembre. Le film montre que les améliorations matérielles dans ces institutions n'étaient pas suffisantes et que les enfants y sont traités dans des conditions inhumaines inacceptables et dégradantes, sans aucune perspective d'avenir.

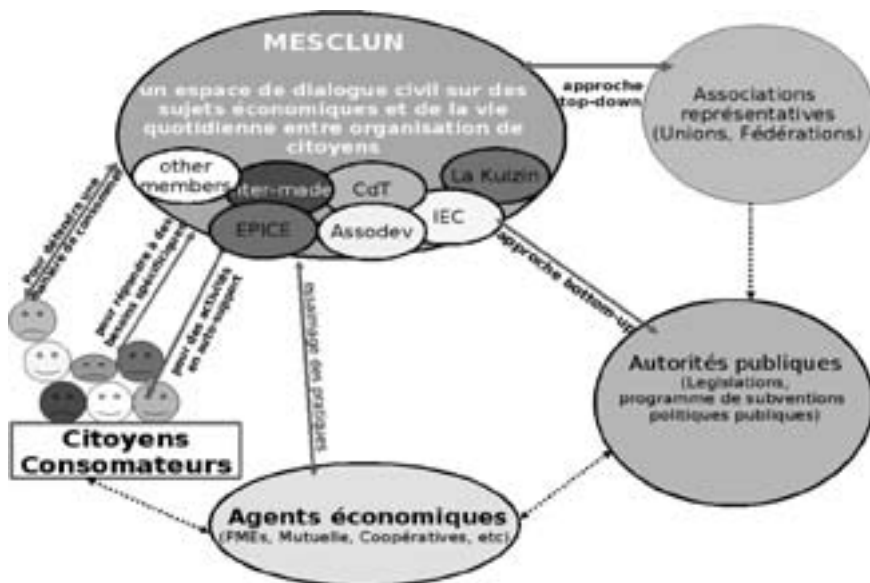
La réaction au film au Royaume-Uni a été très forte, mais le gouvernement bulgare a maintenu qu'avec un nombre aussi élevé d'enfants handicapés, n'importe quel pays européen aurait atteint les mêmes résultats. Ces quatre dernières années, chaque fois qu'un scandale a éclaté dans les médias, le gouvernement a fermé un home et déplaçait les enfants dans d'autres institutions, ne leur laissant donc aucune chance d'être désinstitutionnalisés. Après 40 jours de discussion en septembre et octobre 2007 avec les ONGs locales, les médias et les ministères, aucun d'entre eux n'était disposé à se pencher sur une solution. Nous avons formé une coalition d'ONG fondée par l'Unicef qui a finalement atteint un accord avec l'Etat pour une désinstitutionalisation réelle des 75 enfants du home de Mogilino. C'est la première fois qu'ils travaillaient dans un tel projet et c'était un grand défi pour eux. Avant, ils n'étaient pas concernés par cette question. Nous avons aussi soutenu une protestation civile du Mouvement des Mères Bulgares à l'adresse du Ministère des Affaires sociales, insistant sur le besoin d'une politique cohérente à long terme pour lutter contre l'abandon et pour les soins de qualité à apporter à tous les enfants handicapés mentaux bulgares, et en particulier à ceux placés en institution. Une organisation civile menait donc campagne pour la première fois dans un espace public pour défendre non pas ses propres intérêts, mais ceux des membres les plus vulnérables de notre société.

Bulgarie, cas n°3 (suite)

| | |
|---|---|
| RÉSULTATS | <p>Nous avons réuni une solide coalition d'ONG, qui travaillent avec l'Etat pour une réelle désinstitutionalisation des enfants handicapés mentaux. Nous avons réalisé des études de qualité sur les besoins des enfants pour la période de six mois qui précède la fermeture du home, sur les services qui peuvent les aider après cette fermeture et nous en avons profité pour parler des enfants des 25 autres homes du pays, qui ont les mêmes besoins. Nous avons cassé l'inertie du gouvernement, qui se contentait de déplacer les enfants d'institutions en institutions sans changer le système des soins ni leur laisser de perspective d'avenir. Toutes ces activités ont encore lieu aujourd'hui.</p> <p>Nous pensons tous que c'est un bon exemple pour toutes les autres institutions du pays.</p> |
| ANALYSE ET ÉVALUATION | <p>Notre action marque un précédent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • c'est la première fois que des ONGs réussissent à se réunir autour d'une approche centrée sur l'enfant qui permette de résoudre un problème compliqué, malgré 70 ans d'histoire et d'inertie exigeant un changement d'attitude sociale ; • c'est la première fois que le Ministère des Affaires sociales change ses vues et accepte des ONGs en tant qu'experts et responsables de projet. • ce serait la première fois que l'Etat et les ONGs unissent leurs efforts pour donner à ces enfants une chance réelle de respect de leur dignité, de leur droit à la vie, aux soins de santé, à l'éducation, à une intégration totale dans la société. |
| LEÇONS À TIRER | <p>Notre expérience souligne le besoin d'une communication permanente entre les organisations non-gouvernementales, les représentants du pouvoir exécutif et les membres du parlement, afin d'atteindre une compréhension totale et de mettre en œuvre des actions adéquates basées sur les principes de la démocratie, de la représentation de toutes les parties, de la participation proportionnelle et de l'égalité entre groupes de participants.</p> |
| CONTACTS <p>Nom de la personne de contact: .Slavka Kukova. Tél. +359899000998, +35929434876 E-mail: slavka.kukova@gmail.com Adresse: 7 Varbitsa street, Sofia 1504, Pays: Bulgarie Site Internet : www.bghelsinki.org ; http://mogilino.wordpress.com</p> | |

France, cas n°1

| | |
|--------------------|---|
| TITRE | MESCLUN - COLLECTIF D'ENTREPRENEURS D'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE |
| PARTENAIRES | <p>Initiatives Europe Conseil, Citoyens de la terre, Gay Provence, La Kuizin, Epice, les K-barrés, Inter-Made, Emouvance, GRUIK, Caravane Kafila, Assodev, Envisages, Fabrik Filmic</p> <p>Conseil Régional Provence-Alpes-Côtes d'azur, Conseil général des Bouches du Rhône, Agence Provençale pour l'Economie Alternative et Solidaire</p> |
| LIEU | MARSEILLE |
| DATE | Depuis 2005 |
| DOMAINE | Promotion et soutien des entrepreneurs de l'Economie Sociale et solidaire |
| BUT | <p>L'association Mesclun regroupe un collectif de 13 associations sans but lucratif défendant un objet social fort en s'appuyant sur le développement d'un projet économique responsable et durable.</p> <p>Nées de la mobilisation de bénévoles issus de la société civile, chacune des structures membres défend chaque jour l'objet social de son association. La mise en oeuvre de cet objet social est effectuée par des salariés et des bénévoles.</p> <p>En tant que regroupement local, Mesclun prolonge la mobilisation citoyenne de chacune des structures membres sur le mode auto-géré et participatif.</p> <p>Les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire y sont mises en pratique.</p> <p>L'association MESCLUN a pour but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer une démarche mutuelle de solidarité et d'entraide entre les membres adhérents pour améliorer les conditions de mise en œuvre de leurs projets d'économie sociale et solidaire. - promouvoir les initiatives collectives et solidaires dans le domaine culturel, social, environnemental, dans le domaine du tourisme, du développement local, de l'insertion et de la solidarité internationale. <p>L'association recherche, expérimente et assure la gestion de tous dispositifs lui permettant d'atteindre ses objectifs et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'échange, la mutualisation de compétences, de savoirs faire, de ressources et de moyens. - la formation des promoteurs et des bénéficiaires des projets d'ESS. - la mise en place et la gestion d'un fonds de solidarité destiné à ses adhérents. |



France, cas n°1 (suite)

| | |
|---------------------------|--|
| <p>DESCRIPTION</p> | <p>Les membres du collectif Mesclun sont des structures émergentes (0 à 5 ans), en phase de professionnalisation (0 à 4 salariés) et à la recherche d'une viabilité économique (mixité des ressources). Ces structures ont décidé de rompre l'isolement dans lequel elles risquaient de s'installer en s'associant à d'autres structures de même culture entrepreneuriale et utilisant les mêmes pratiques d'intervention (ESS) : le développement d'une autre façon d'entreprendre par les citoyens et pour les citoyens, la défense d'objets sociaux auprès des collectivités, des citoyens, des entreprises et des médias, la non-lucrativité, la gouvernance démocratique et l'ancrage territorial.</p> <p>La volonté d'engagement de Mesclun dans le dialogue civil se situe donc à plusieurs niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau des citoyens : les biens, les services, les événements et les actions proposées par Mesclun et ses membres sont le résultat d'un dialogue permanent (co-construction de l'offre) avec les usagers, les citoyens. - au niveau des pouvoirs publics : Mesclun met en valeur et promeut les objets sociaux défendus par chacun des membres auprès des collectivités dans le cadre de demandes de participation financière (subventions) - au niveau de l'économie : en proposant une plateforme d'alternatives économiques |
| <p>MÉTHODES</p> | <p>Dialogue entre les membres de MESCLUN</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organe décisionnel du Collectif réunit un salarié et un bénévole de chacune des structures membres du collectif qui comptent pour une voix lors des Conseils d'administration - Les discussions et débats portent sur le renforcement interne des pratiques de l'ESS (gouvernance, ancrage territorial) <p>Dialogue avec les pouvoirs publics et leurs représentants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation d'un représentant pour participer aux différents dispositifs de dialogue institutionnel (ex : séminaire permanent de l'ESS, consultations publiques) - Participation aux politiques locales de développement économique par la réponse aux appels d'offres publics <p>Dialogue avec les autres acteurs socio-économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation d'un représentant pour participer aux différents dispositifs de dialogue organisés par les acteurs socio-économiques (ex : chambre consulaire, fédération, etc.) - Mise en oeuvre de formations et de prestations de services pour permettre aux entreprises et associations d'adopter des pratiques socialement responsables et économiquement durables (essaimage). |
| <p>RÉSULTATS</p> | <p>Les membres de Mesclun sont représentés de manière plus visible auprès des collectivités et des acteurs socio-économiques.</p> <p>La solidarité économique organisée par le collectif permet de pérenniser les emplois et d'augmenter la création de richesse à un niveau local, gage d'intérêt de nos élus.</p> <p>Co-construction avec les usagers d'une offre de biens et de services adaptée aux besoins particuliers face aux biens et services de masse proposées par l'économie marchande.</p> |

France, cas n°1 (suite)

| | |
|-------------------------------------|---|
| <p>ANALYSE ET ÉVALUATION</p> | <p>Le dialogue organisé entre les membres de Mesclun permet de mettre à jour des besoins communs pour le développement de projets économiques citoyens : représentativité, essaimage, mutualisation de moyens, ancrage sur le territoire, professionnalisation. Le regroupement en collectif d'entrepreneurs permet de défendre et de répondre à ces besoins en constituant une force de dialogue avec les acteurs politiques et socio-économiques locaux.</p> <p>Néanmoins, l'organisation de MESCLUN est en structuration permanente. Cette activité de collectif prend du temps pour chacun des membres et l'investissement bénévole est parfois aléatoire.</p> |
| <p>LEÇONS À TIRER</p> | <p>L'union fait la force pourrait être la principale leçon à tirer. Il semble qu'atteindre une taille critique et que devenir un acteur économique permette d'engager plus facilement un dialogue civil partant du citoyen vers les organisations politiques et économiques locales.</p> <p>L'économie, l'emploi, la réponse par la société civile à des besoins de la société civile sont pour finir les principaux atouts du dialogue que souhaite mettre en place le collectif de manière permanente et à une échelle locale.</p> <p>Il s'agit désormais pour le collectif de réaliser un essaimage de son fonctionnement en étant ouvert sur les initiatives locales et en participant à adapter les pratiques du collectif vers d'autres en émergence.</p> |
| <p>CONTACTS</p> | <p>MESCLUN Julia Benzrihem et Emilie Ziad 14 rue Berlioz 13006 Marseille - FRANCE Tél. +33 (0)6 30 65 55 13 mesclun@no-log.org www.mesclun.org</p> |

France, cas n°2

| | |
|--------------------|---|
| TITRE | ALLIANCE PROVENCE - RÉSEAU RÉGIONAL DES AMAP |
| PARTENAIRES | <p>Opérationnels: Bio de Provence (réseau des agriculteurs bio de PACA), Confédération Paysanne (syndicat agricole), APEAS (Agence Provençale Pour une Economie Alternative et Solidaire), Terres Fertiles, ADEAR, les groupes de consommateurs qui se mobilisent autour des AMAP.</p> <p>Financiers : Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable; Conseil Régional PACA; Conseil Général des Bouches du Rhône et du Var; Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne.</p> |
| LIEU | Région PACA |
| DATE | Depuis 2001 |
| DOMAINE | Soutien et développement de l'agriculture paysanne de proximité |
| BUT | <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'agriculture paysanne sur le territoire - Développer une économie solidaire - Se nourrir sainement |
| DESCRIPTION | <p>Face à la disparition grandissante d'exploitations agricoles et dans le souci commun de maintenir et développer une agriculture paysanne écologiquement responsable, des paysans et des consommateurs décident de s'unir et contractualiser en créant des AMAP en région PACA.</p> <p>«Une AMAP est une association pour le maintien de l'agriculture paysanne. Véritable partenariat entre producteurs et consommateurs sur la base d'un lien équitable, solidaire, transparent, convivial.»</p> <p>Pour le développement des AMAP, ALLIANCE PROVENCE, association loi 1901 agit à deux niveaux :</p> <p>> Information du grand public</p> <p>Alliance Provence est une association qui s'est donnée pour but de promouvoir l'information et l'intervention dans le débat public des conséquences des politiques et pratiques agricoles sur le maintien des agriculteurs, la consommation et l'environnement, ainsi que les problèmes liés au commerce ou à l'échange des produits agricoles ou assimilés, en France, en Europe et dans le monde.</p> <p>> Développement et accompagnement du réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau de consommateurs et de producteurs, mutualisation des initiatives locales - Accompagnement de créateurs d'AMAP - Accompagnement technique des producteurs - Formations à l'agriculture biologique - Mise en place d'une évaluation participative des AMAP |

France, cas n°2 (suite)

| | |
|-------------------------------------|--|
| <p>MÉTHODOLOGIE</p> | <p>La dimension de dialogue civil dans le projet d'ALLIANCE PROVENCE se retrouve au niveau du partenariat entre les parties prenantes du projet réunies tout au long de «la filière» AMAP, et également dans la volonté de l'association à mobiliser les institutions autour des problématiques de l'agriculture locale.</p> <p>Le partenariat entre les parties prenantes du projet se concrétise notamment par un partage des risques entre le producteur et le consommateur. Grâce au prépaiement, à la concertation sur la gestion de la ferme, le consommateur devient acteur de la production et le producteur sort de l'isolement puisque le client devient partenaire.</p> <p>Mobiliser les institutions autour des problématiques de l'agriculture locale est un enjeu fort pour la région PACA. Zone agricole devenue touristique, la région subit une pression foncière telle que les jeunes producteurs n'arrivent plus à trouver des terres pour s'installer en agriculture et cultiver, tandis que les producteurs sur le départ préfèrent vendre leur foncier en constructible. Interpeller les pouvoirs publics c'est reposer la problématique au niveau politique de gestion du territoire, de souveraineté alimentaire et d'équilibre économique pour la région.</p> |
| <p>RÉSULTATS</p> | <p>Une centaine d'AMAP fonctionnent à ce jour en région PACA. Elles contribuent au maintien de plus de 160 fermes locales.</p> <p>Les pouvoirs publics se mobilisent et apportent leur soutien financier direct aux AMAP en finançant par exemple la certification en bio pour les fermes inscrites dans ce dispositif.</p> |
| <p>ANALYSE ET ÉVALUATION</p> | <p>La réciprocité est un facteur de réussite du projet d'ALLIANCE PROVENCE. C'est le sens du terme partenariat entre consommateurs et producteurs.</p> <p>En échange de bons produits et d'une transparence sur le mode de production, les consommateurs s'engagent à soutenir le producteur sur du long terme. Et inversement pour le producteur.</p> <p>Il s'agit également d'un système où le citoyen redevient acteur de sa consommation.</p> |
| <p>LEÇONS À TIRER</p> | <p>Une initiative citoyenne alliant consommateurs et producteurs peut répondre à une problématique collective et lancer une dynamique pour de nouveaux modes de consommation.</p> <p>Par contre le développement du concept ne peut se faire sans l'appui des collectivités notamment pour répondre à la pression économique foncière.</p> |
| <p>CONTACTS</p> | <p>ALLIANCE PROVENCE réseau régional des AMAP – Gaëtan Vallée Numéro de téléphone: 04 94 98 80 00 E-mail : allianceprovence@wanadoo.fr Adresse: 17 rue Daniel Melchior 83000 Toulon Pays : FRANCE Site-web : www.allianceprovence.org</p> |

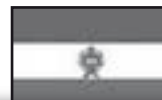
France, cas n°3

| TITRE | LA KUIZIN |
|--------------------|---|
| PARTENAIRES | <p>La KUIZIN, association loi 1901, est composée d'un Conseil d'Administration de 12 personnes, 20 membres actifs, 3 salariés, 1000 adhérents (habitants du quartier, sympathisants, partenaires).</p> <p>Autour du projet gravitent les différentes parties prenantes associées : les habitants et plus particulièrement les familles, les écoles du quartier, les acteurs sociaux (Maison de quartier, Croix Rouge, différents acteurs socio culturels)</p> <p>La qualité du projet et des échanges portés par l'association ont permis de créer un véritable «espace public de concertation» qui a amené les institutions : Politique de la Ville, Conseil Général et Conseil Régional apporter leur soutien au projet.</p> |
| LIEU | Quartier de la Belle à Marseille - FRANCE |
| DATE | Depuis 2004 |
| DOMAINE | Action sociale, socio culturelle |
| BUT | Proposer un outil de médiation solidaire en s'appuyant sur l'activité partagée (cuisine, jardinage, pratiques artistiques, moments conviviaux, etc.) pour développer mélanges culturels, mieux être, projets collectifs et solidaires. |
| DESCRIPTION | <p>La KUIZIN a mis en place différentes actions :</p> <p>- LES ATELIERS</p> <p>Le programme «Ma rue, ma planète» propose une approche environnementale (consommation, déchets, écologie) en s'appuyant sur le quotidien et le local (identité, mode de vie, santé, rapport à la rue, à la ville, aux autres, citoyenneté) pour aborder une vision globale de notre planète. Ces ateliers s'adressent aux enfants et aux familles dans un cadre scolaire ou extra scolaire. Ils sont proposés comme des temps conviviaux et participatifs.</p> <p>- LE COIN</p> <p>Un terrain en friche au coeur d'un quartier sans espace collectif est réinvesti. Un collectif se monte autour du projet avec une démarche de concertation participative qui associe les habitants, les associations partenaires, la Ville. Concrètement ce projet se présente comme une proposition de redécouverte de l'autre, de son environnement, de son rapport aux voisins, aux riverains, au delà des contextes générationnels et culturels.</p> <p>- LA CANTINE PARTICIPATIVE</p> <p>La cantine participative, espace à partager et cuisine ouverte où se déroulent des ateliers, animations et moments de rencontres ainsi qu'une activité de restauration quotidienne le midi à destination des adhérents.</p> |

France, cas n°3 (suite)

| | |
|------------------------------|--|
| MÉTHODOLOGIE | <p>Pédagogie active : les actions sont conçues dans une logique de pédagogie active où les participants sont acteurs de l'élaboration à la réalisation. Il s'agit de donner l'envie à partir « d'une dynamique basée sur le «faire ensemble» et l'implication de chacun dans l'objet collectif et / ou public.»</p> <p>Convivialité : La mise en place d'espaces conviviaux ouverts à tous permet d'établir des relais entre habitants et structures sociales existantes.</p> <p>Tarifs solidaires. Pour favoriser la mixité des publics, l'association met en place une participation à la hauteur des moyens de chacun, basée sur la responsabilisation individuelle, en proposant des prix indicatifs.</p> <p>Groupe de parole. Au travers de temps de discussions sur les thèmes cadre de vie, santé, consommation ... , il s'agit d'accompagner des démarches participatives tournées vers le quartier, la rue en vue de permettre aux habitants de se réapproprier leur territoire.</p> <p>Boîte à idées. Des boîtes sont disposées dans différents lieux, associations, et commerces du quartier proposant à qui le désire pour partager avis et idées.</p> |
| RÉSULTATS | <p>Une réelle dynamique collective et participative existe grâce aux méthodes spécifiques mises en place pour favoriser la concertation et la participation des parties prenantes du projet.</p> <p>L'ancrage territorial et global du projet fonctionne et relève le défi de mobiliser les habitants à la fois sur leur territoire et sur des problématiques globales liées à la consommation responsable, l'environnement, la santé ...</p> <p>Le travail en réseau des structures sociales présentes sur le territoire a servi le projet collectif alliant acteurs et citoyens.</p> |
| ANALYSE ET ÉVALUATION | <p>Deux facteurs ont permis la réussite du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une méthode, des outils : les membres de l'association ont su utiliser leur expérience dans le domaine de l'action sociale et socioculturelle pour mettre des méthodes et des outils d'animation spécifiques au service du projet. Pédagogie active, ancrage au territoire par exemple. - une approche : La cohésion du groupe / collectif, la convivialité, la disponibilité des membres, le fonctionnement en réseau, ont fait la force du projet partagé. |
| LEÇONS À TIRER | <p>La KUIZIN s'est positionnée comme partenaire des acteurs sociaux et institutionnels. Le fonctionnement en réseau qu'elle a initié montre que le travail d'une association de citoyens au cœur d'un quartier fragilisé de Marseille vient compléter voire renforcer l'action des acteurs sociaux et institutionnels. En effet LA KUIZIN permet aux publics d'établir des relais entre habitants et structures sociales existantes.</p> |
| CONTACTS | <p>LA KUIZIN Anne GOHRING et Juliette OHEIX 35/36 rue Bernard 13003 Marseille TEL : 04 91 05 97 03 - MAIL : kuizin@no-log.org WEB : www.lakuizin.org FRANCE</p> |

Hongrie, cas n°1



| | |
|---------------------|---|
| TITRE | DISCONTINUITÉ DU RÉSEAU FERROVIAIRE |
| PARTENAIRES | <p>Clear Air Action Group (CAAG)</p> <p>Le CAAG est une alliance qui tend à s'occuper des polémiques interpellant les résidents locaux. Si une question n'attire pas l'intérêt des résidents, alors le CAAG ne s'y engage pas. Elle peut prendre position et faire des déclarations, mais n'organise pas de manifestations.</p> <p>Les partenaires du CAAG sont : des ONGs locales qui travaillent dans les domaines du social, de l'éducation, de la santé et du tourisme, le Club de transport hongrois, la Reflex environment Protection Association (Association de Protection de l'Environnement Reflex) et d'autres organisations nationales.</p> |
| LIEU | Le rayon d'action de l'organisation est national. |
| DATE | Le projet tourne depuis l'été 2006. |
| DOMAINE | Depuis sa création en 1988, l'organisation a toujours eu pour but, entre autres, de lutter pour le développement des transports publics et des réseaux ferroviaires. Ce travail est très important pour l'organisation, c'est pourquoi elle y a travaillé continuellement ces dernières années. L'autre tâche de l'organisation est d'informer le public et de lui faire prendre conscience de problèmes sérieux tels que la discontinuité du réseau ferroviaire dans différentes parties du pays. L'organisation tient les gens informés des effets de cette discontinuité. |
| BUT | Préservation des transports publics ferroviaires dans les petits villages. |
| DESCRIPTION | En juillet 2006, le Ministère de l'Economie et des Transports a annoncé la fermeture de 28 lignes ferroviaires. Les ONG locales, menacées par une discontinuité du réseau ferroviaire, ont demandé au CAAG de lancer une consultation publique. |
| MÉTHODOLOGIE | <p>Le CAAG a demandé aux résidents de signer une pétition.</p> <p>Avec les ONGs locales, ils ont protesté contre la fermeture des lignes ferroviaires.</p> <p>Nous avons parcouru le réseau ferré avec des sacs à dos et une couverture médiatique appropriée. Nous avons nous-mêmes compté les passagers et pris des photos.</p> <p>Des conférences ont été organisées.</p> <p>Le Club de Transport Hongrois, l'organisation partenaire du CAAG, a organisé des meetings résidentiels dans les villes qui devaient être touchées par la fermeture.</p> <p>Le 6 décembre 2006, six mois après l'annonce de la fermeture des 28 lignes ferroviaires, un meeting de "consultation publique" a été organisé, au cours duquel le Ministère de l'Economie et des Transports a annoncé que 14 lignes devaient être fermées.</p> <p>Le CAAG a édité 1500 copies d'une carte intitulée "Amis du rail" pour l'exposition « Voyager en 2007 », sur laquelle les 14 lignes menacées de fermetures étaient mises en évidence.</p> <p>Le 25 octobre 2007, une consultation publique a eu lieu avec le Ministère de l'Economie et des Transports. Suite à cette rencontre, le Ministère a mis à disposition le plan pour les lignes ferroviaires sur un site Internet, sur lequel les ONGs avaient la possibilité d'exprimer leur opinion et d'ajouter leurs idées. Cependant, la consultation n'a duré que jusqu'au 7 novembre 2007.</p> <p>Pendant cette période, nous étions en contact permanent avec les médias.</p> |

Hongrie, cas n°1 (suite)



| | |
|--|--|
| RÉSULTATS | <p>Trois lignes ferroviaires vont rester actives. Certaines lignes seront gérées par les petites régions touchées par le problème de discontinuité, ce qui veut dire que ces lignes continueront à fonctionner. Ainsi, les ONGs locales ont influencé la vie de leur région en exprimant leurs opinions sur les changements qui les concernaient.</p> <p>Depuis les accords de Schengen, les villes situées aux frontières ont eu la possibilité d'améliorer leurs connections ferroviaires avec les villes situées de l'autre côté de la frontière.</p> |
| ANALYSE ET ÉVALUATION | <p>Les populations locales doivent participer activement à la vie de leur propre ville et exprimer leurs opinions sur les problématiques locales qui les concernent.</p> <p>En Hongrie, il est commun que de telles questions soient politisées, cependant dans l'exemple qui nous préoccupe, aucune manifestation n'a été organisée par un parti politique. La coopération dépassait l'appartenance politique. Quand le CAAG organisait un forum, les politiciens y étaient invités, mais ils n'y prenaient pas la parole. Ils avaient le droit d'exprimer leurs opinions et leurs vues pendant les rencontres individuelles.</p> |
| LEÇONS À TIRER | <p>Généralement, toutes les ONGs travaillent bien ensemble, et pas seulement les ONGs environnementales, bien qu'elles évoluent dans des domaines différents (le social, l'éducation, le tourisme et la santé). Elles avaient toutes le même objectif.</p> |
| CONTACTS Nom de la personne de contact: Ágnes Hajtman Tél. +36 1 411-0509 E-mail: levego@levego.hu Adresse: 1075 Budapest, Károly krt 3/a, Hungaria Pays: Hongrie Site Internet: www.levego.hu | |

Hongrie, cas n°2



| TITRE | FRAIS D'INSCRIPTION AUX UNIVERSITÉS |
|------------------------------|--|
| PARTENAIRES | <p>L'Union nationale des étudiants de Hongrie (HOOK)</p> <p>La HOOK est un organe public.</p> <p>Elle représente les cercles d'étudiants des hautes écoles et des universités. Ses partenaires ont été les syndicats et les alliances nationales. La HOOK travaille avec ces partenaires depuis de nombreuses années.</p> |
| LIEU | Le rayon d'action de l'organisation est national. |
| DATE | Le projet dure depuis mai 2006. |
| DOMAINE | La HOOK voudrait atteindre un haut niveau d'enseignement dans les universités. |
| BUT | Abolir la proposition d'introduction des frais d'inscription aux universités par le Ministère de l'Education et de la Culture. |
| DESCRIPTION | <p>La question est importante, car introduire des frais d'inscription aurait un impact négatif sur la vie des étudiants et de leurs familles. La HOOK est la seule organisation qui soutient les étudiants universitaires et plaide pour leurs droits en Hongrie.</p> <p>Dans le cas présent, c'est le Ministère de l'Education et de la Culture qui a amorcé le dialogue.</p> |
| MÉTHODOLOGIE | Des rencontres ont eu lieu entre la HOOK et des professionnels du Ministère de l'Education et de la Culture. Les participants ont pris part à des tables rondes. Ces rencontres n'avaient pas lieu de façon régulière. La question a joui d'une forte couverture médiatique, les deux parties ont publié des communiqués de presse, et beaucoup d'articles sont parus sur le sujet. |
| RÉSULTATS | Le premier résultat a été qu'au moins le Ministère nous a donné la possibilité de discuter de la question. L'objectif était d'atteindre un enseignement de haute qualité dans les Universités de Hongrie. La proposition de la HOOK – que les 15% des étudiants les mieux notés et les plus méritants ne paient pas de frais d'inscription – a été acceptée par le Ministère de l'Education et de la Culture. Le mieux aurait bien sûr été qu'il n'y ait pas de frais d'inscription du tout. |
| ANALYSE ET ÉVALUATION | Beaucoup de manifestations ont eu lieu à Budapest et dans d'autres villes universitaires. Bien qu'ils ne soient pas concernés, les étudiants actuels se sont unis contre ces frais d'inscription, car ils pensent déjà à la prochaine génération, qui elle devra les payer. |
| LEÇONS À TIRER | Les étudiants ont un sentiment de responsabilité sociale envers la nouvelle génération intellectuelle. |
| CONTACTS | <p>Union nationale des étudiants de Hongrie (HÖÖK)</p> <p>Nom de la personne de contact: Norbert Miskolczi</p> <p>Tél. +36 1 460-0575</p> <p>E-mail miskolczi.norbert@hook.hu</p> <p>Adresse: 1055 Budapest, Markó utca 7. II/1.</p> <p>Pays: Hongrie</p> <p>Site Internet : www.hook.hu</p> |

Hongrie, cas n°3



| | |
|--------------------|--|
| TITRE | LA PARTICIPATION PUBLIQUE DANS L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE ENVIRONNEMENTALE DU PROGRAMME NATIONAL POUR LE FEADER |
| PARTENAIRES | <p>La Société Nationale des Conservateurs a le statut d'une ONG. Elle compte 108 groupes de membres. Les partenaires étaient : Env-in-Cent Ltd., PriceWaterhouse Coopers.</p> <p>Les autres membres de l'équipe d'Évaluation Stratégique Environnementale (SEA) étaient Envigraph Bt., un expert du Ministère de l'Environnement et des Eaux et un expert du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural.</p> |
| LIEU | Le projet se déroulait au niveau du territoire national hongrois (mais aussi au niveau européen). |
| DATE | Les Experts de la SEA ont commencé en 2006. Le rapport environnemental a été finalisé en 2007 et accepté par la Commission européenne en 2007. |
| DOMAINE | Gestion des programmes publics (européens) pour la préservation de l'environnement. |
| BUT | <p>Participation publique dans l'Évaluation Stratégique Environnementale du programme national pour le FEADER (Fonds Européen de l'Agriculture pour le Développement Rural).</p> <p>Le dialogue civil sous-entend un échange bilatéral d'informations entre les ONGs et le gouvernement. Cela signifie que la société civile a l'opportunité d'exprimer ses positions au sein des processus décisionnels du gouvernement et du parlement, que leur avis est pris en compte et qu'ils auront un suivi sur l'évolution des idées qu'elle a émises.</p> |
| DESCRIPTION | <p>Description Selon la Directive européenne 2001/42/EC et sa transposition au niveau national (Décret gouvernemental 2/2005/1.11/), le Programme National (Programme pour un Nouveau Développement Rural en Hongrie) déterminant l'usage du Fond européen de l'agriculture pour le développement rural (Feader) devait être soumis à une Évaluation Stratégique Environnementale. La législation susmentionnée, comme la Convention Aarhus, indique que le processus devrait aussi inclure le public, et de quelles façons.</p> <p>La Société Nationale des Conservateurs, les Amis de la Terre d'Hongrie, faisait partie du consortium de préparation de la SEA et, en tant que tel, était responsable de la participation du public au processus d'évaluation. Directement, la NSC a été approchée par Env-in-Cent Consulting Ltd.</p> <p>Pour la NSC, il importe que la participation publique soit menée de façon profonde et réfléchie, particulièrement quand un impact environnemental aussi lourd est en jeu.</p> |

Hongrie, cas n°3 (suite)



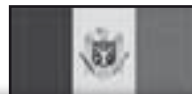
| | |
|-------------------------|---|
| <p>MÉTHODES</p> | <p>Le processus de la participation publique s'est prolongé sur une période de 3 mois dont 30 jours pour commenter le rapport environnemental. Tous les documents ont été postés sur le site Internet de la Société et envoyés par courrier papier ou sur un CD sur demande. Les personnes intéressées pouvaient aussi demander à être prévenues par courriel quand de nouveaux documents étaient ajoutés sur le site Internet. Des communiqués de presse ont été publiés aux étapes importantes du projet et une publicité a été placée dans un des plus grands journaux du pays quand la période de commentaires a commencé. Des invitations personnelles ont été envoyées par courriel à deux occasions à plus de 100 organisations, y compris des ONGs. Le public a pu envoyer ses commentaires par courriel ou par courrier régulier et des meetings ouverts ont eu lieu dans différentes villes. Un « SEA Forum » a été organisé avec la participation des autorités, des scientifiques et des ONGs de l'agriculture et de l'environnement, avec accès aux documents de travail. Les commentaires du public ont été considérés par l'équipe d'experts de la SEA ainsi que par le Ministère.</p> <p>De plus, on peut noter que les autorités publiques ont utilisé les outils suivants, dans le cadre du dialogue civil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès aux informations : par Internet, des versions papier étant distribuées sur demande. - Des invitations personnelles ont été envoyées - Diffusion active des informations : communiqués de presse, publicité dans un quotidien national, envoi direct de courriels à la centaine d'organisations (institutions d'experts, ONG, unions), notification régulière des personnes qui en ont fait la demande sur Internet. - Consultation avec le « public concerné » et les autorités, participation directe : possibilité de poster un commentaire à n'importe quel moment sur n'importe quel document, forum de 20 experts (gouvernementaux et non gouvernementaux), débat public via des conférences et deux forums régionaux, consultation du Conseil Environnemental National (organe tripartite de conseil auprès du gouvernement). - Intégration des remarques du public : intégration des commentaires du public dans l'Evaluation Stratégique Environnementale, puis intégration des résultats de la SEA au Programme (sous la responsabilité du ministre). |
| <p>RÉSULTATS</p> | <p>Intérêt considérable du public : Plus de 100 ONG ont été directement invitées au projet. Le forum de la SEA comptait 24 membres. 52 personnes ont participé aux conférences. 21 organisations ont exprimé 68 propositions et 42 commentaires. De plus, 4 autorités ont envoyés 48 commentaires. L'équipe de la SEA a pris en compte 95% des commentaires. Rencontrer personnellement le Secrétaire d'Etat, qui a décidé d'inclure les propositions de la SEA, a généralement eu une approche positive. Nous avons atteint une large participation de tous les publics actifs potentiellement intéressés. Les discussions sur la gestion de l'eau ont débouché sur des compromis. Pendant le projet, le Ministère a fait preuve d'intérêt et d'ouverture d'esprit vis-à-vis de la SEA. Plus tard : d'autres SEA et d'autres évaluations environnementales ont été entreprises par le Ministère.</p> |

Hongrie, cas n°3 (suite)



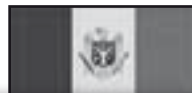
| | |
|--|---|
| ANALYSE ET ÉVALUATION | <p>Le mérite majeur du projet a été que le processus de participation du public ait pu être mené pendant 3 mois, dont 30 jours pour poster ses commentaires sur le rapport environnemental. Ainsi, la participation du public n'était pas limitée à une phase spécifique de la SEA, qui a touché toutes les parties intéressées. La participation publique a été active et s'est largement développée.</p> |
| LEÇONS À TIRER | <p>Défis :</p> <p>Les documents les plus récents du Programme n'ont pas été publiés.</p> <p>Le Ministère n'était pas d'accord sur l'évaluation du Programme basée sur les allocations.</p> <p>Les consultations spécifiques sur l'irrigation ont affaibli la SEA.</p> <p>Il n'y a pas eu de retour du Ministère sur la façon dont la SEA a inclu les idées et les recommandations des participants dans le Programme, de sorte que les partenaires n'ont pas reçu non plus de retour spécifique.</p> <p>Des changements significatifs (indépendants de la SEA) ont été effectués dans le Programme après l'intervention de la SEA.</p> <p>Une ONG a attaqué la SEA, y compris NSC.</p> <p>Les défis identifiés incluaient, entre autres, le risque potentiel d'un conflit d'intérêt pour la NSC. La mauvaise compréhension des différents rôles de la NSC est venue du fait que d'un côté la NSC conduisait le projet de participation publique pour la SEA et d'un autre côté commentait le Plan et le Programme (mais pas le rapport de la SEA !). En effet, la NSC a deux départements qui travaillent indépendamment. Le premier gère la participation publique, tandis que l'autre commentait le Plan et le Programme.</p> <p>Une entreprise de consultation qui s'occupe de telles activités entrepreneuriales permettrait d'éviter des incompréhensions à long terme. Un autre défi était le manque de retour de la part du ministère sur la façon dont les idées et les recommandations ont été incluses au programme, en particulier quand on sait que le Programme a été modifié de façon significative après la SEA.</p> |
| CONTACTS <p>Société Nationale des Conservateurs Nom de la personne de contact: Teodora Dönsz Tél. +36 1 2167297 E-mail: ddori@mtvsz.hu Adresse: Ulloi ut 91/b, 1091 Budapest Pays: Hongrie www.mtvsz.hu</p> | |

Roumanie, cas n°1



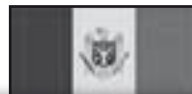
| | |
|--|---|
| TITRE | ETABLIR UN SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS DANS LA COMMUNE D'IANCU JIANU |
| PARTENAIRES | <p>Les partenaires qui ont pris part au projet étaient : une organisation communautaire (CBO), Humanity Romm, les autorités de la commune d'Iancu Jianu, le Conseil du Département d'Olt et l'Agence pour l'Emploi du Département d'Olt.</p> <p>Le partenariat entre les autorités locales et la CBO était une condition sine-qua-none du projet, qui a été financé par le programme européen PHARE.</p> <p>Les autorités de la commune de Iancu Jianu a assuré la gestion du projet, tandis que le groupe d'initiative s'occupait de la partie technique. Le Conseil du Département d'Olt a cofinancé le projet à hauteur de 10%. C'est pourquoi il a assuré la supervision des passations de marché créées par le projet. Le CBO a réussi à obtenir le soutien de l'Agence pour l'Emploi du Département d'Olt et a couvert 75% des salaires payés par la société en charge de la gestion des déchets.</p> |
| LIEU | Le projet a été mis en œuvre dans la commune d'Iancu Jianu, dans le département de Dolj. |
| DATE | Le projet a commencé en septembre 2003 et a pris fin en décembre 2005. |
| DOMAINE | Développement de la communauté et de l'économie locale. |
| OBJECTIFS (En relation avec le dialogue civil) | Le projet lancé par Humanity Romm avait pour but de contribuer au développement de la communauté qu'elle représente en s'attendant à trois problématiques : le nombre de sans emploi parmi la communauté tsigane, l'absence d'un système de gestion des déchets qui entraînait la création d'un environnement insalubre et le manque de ressources pour les activités de l'assemblée du folklore local. |
| DESCRIPTION | Dans la commune d'Iancu Jianu, 21% de la population appartient au groupe ethnique des Tsiganes. Dans ce groupe, de nombreuses familles dépendent du revenu minimum garanti par la loi depuis un certain nombre d'années. De plus, la commune manquait d'infrastructure pour un système de gestion des déchets. Les déchets domestiques étaient donc rejetés à la périphérie du village, entraînant une pollution de l'environnement et de graves problèmes d'hygiène. Le responsable de la CBO, qui en même temps était un leader reconnu parmi les Tsiganes, a trouvé le moyen de créer une entreprise de gestion des déchets via le programme PHARE, basé sur l'amélioration des conditions de vie dans les communautés tsiganes. Il a donc organisé de nombreuses conférences avec les habitants des villages concernés afin de décider de la façon dont les fonds devraient être utilisés. Après avoir décidé de la construction d'une entreprise de gestion des déchets, la CBO a entamé un dialogue avec les autorités locales, dont la participation au projet était un critère d'éligibilité. Au début, elles étaient peu désireuses de se joindre au partenariat, surtout parce qu'elles ne pourraient pas apporter la contribution financière qui leur était demandée (10% du budget). La CBO s'est arrangée pour obtenir un soutien financier de la part du Conseil et de l'Agence pour l'emploi du Département d'Olt. Du coup, les autorités locales sont devenues un partenaire au projet sans apporter aucune contribution financière. Après la réalisation du programme PHARE et la fin de son soutien financier, la gestion de l'entreprise a été remise entre les mains des autorités locales. |

Roumanie, cas n°1 (suite)



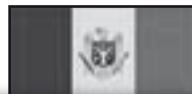
| | |
|------------------------------|---|
| MÉTHODES | <p>Les méthodes utilisées pour mener le projet sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser des rencontres publiques avec les membres de la communauté (30 à 40 personnes des communautés tsiganes et roumaines) de façon à établir des objectifs clairs et des étapes pour amorcer et continuer le dialogue. Les rencontres avec les membres des communautés ont été organisées au début, mais surtout au cours du programme, de façon à les tenir informés et à établir ensemble les étapes suivantes du projet. - développer et maintenir un partenariat avec les autorités publiques locales. Loïn d'être facile, ce processus a demandé beaucoup de cohérence et de persévérance dans les actions organisées par la CBO. - créer des liens entre la CBO et les institutions extérieures à la communauté, d'où le soutien reçu par les deux institutions travaillant au niveau du Département d'Olt, le Conseil du département d'Olt et l'Agence pour l'Emploi. |
| RÉSULTATS | <ul style="list-style-type: none"> - Une entreprise communautaire qui emploie des personnes locales et améliore les conditions de vie sanitaire au sein de la communauté a été créée. Aujourd'hui, cette entreprise est gérée par les autorités locales elles-mêmes. Les profits générés par l'entreprise sont réinvestis dans le financement d'autres activités sociales et culturelles entreprises par la CBO. - 21 personnes ont été engagées et les conditions de vie de leur famille ont été améliorées. - La CBO a renforcé sa capacité à travailler avec les membres de la communauté et les institutions publiques de façon à mobiliser des ressources pour le développement de la communauté qu'elle représente. |
| ANALYSE ET ÉVALUATION | <ul style="list-style-type: none"> - Stimuler la participation des membres de la communauté a été une étape essentielle, car elle a donné au groupe communautaire sa légitimité d'action et d'engagement dans le dialogue avec les autorités locales. - Il est important d'inclure les membres de la communauté locale au sein du projet entier et pas seulement lors de sa création, et de les tenir informés par rapport aux progrès du dialogue. - La persévérance et la cohérence sont très importantes quand on engage un dialogue avec les autorités locales. - Parfois, il est utile de chercher un soutien auprès des institutions civiles ou publiques à l'extérieur de la communauté, car des ressources ou des solutions à des problèmes locaux peuvent être trouvées à des niveaux plus élevés (régional ou national). |
| LEÇONS À TIRER | <ul style="list-style-type: none"> - Créer des espaces ouverts pour la participation. - Assurer une bonne communication et la transparence. - Créer un partenariat durable avec les autorités publiques au niveau local et régional. - Attirer l'attention des autorités publiques sur les besoins des membres de la communauté, en particulier ceux qui sont marginalisés. |
| CONTACTS | <p>Personne de contact: Ilie Feraru Tél. 0040 721.190.983 E-mail: humanity_rom@yahoo.com Adresse: Macului Street, Iancu Jianu commune, Olt county Pays: Roumanie</p> |

Roumanie, cas n°2



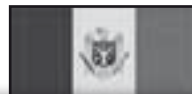
| | |
|--|---|
| TITRE | ASSOCIATION NATIONALE ROUMAINE POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES AUTISTES, SECTION DE CRAIOVA |
| PARTENAIRES | <p>Auteur: Association nationale roumaine pour les enfants et les adultes autistes (ANCAAR), ONG roumaine, section de Craiova</p> <p>Partenaires du projet:</p> <p>CeRe – Centre de documentation sur la participation publique, Bucarest</p> <p>Komitee Fur Nothilfe Association à Limburg, Allemagne</p> <p>L'Association Vasiliada</p> <p>Le Conseil local de Craiova</p> |
| LIEU | Craiova |
| DATE | Début: 2002 - Statut: toujours en cours |
| DOMAINE | L'autisme est une altération du développement qui affecte la capacité d'une personne à communiquer et à établir une relation avec d'autres personnes, ainsi que sa capacité à réagir de façon appropriée à l'environnement social qui l'entoure |
| OBJECTIFS (En relation avec le dialogue civil) | Faire connaître l'autisme au niveau local. Améliorer les conditions de vie des enfants autistes de Craiova, dans le Département de Dolj. Créer et financer un centre de soin pour les enfants autistes. |
| DESCRIPTION | <p>Trois familles originaires du Département de Dolj dont les enfants souffraient d'autisme et qui partageaient les mêmes problèmes et les mêmes inquiétudes ont décidé en 2002 d'unir leurs efforts pour créer une institution spécialisée qui s'occuperait des problèmes de leurs enfants et de ceux de Craiova qui sont dans le même cas. L'organisation est née du manque de services spécialisés pour les personnes qui souffrent d'autisme, et a donc pour but de servir l'intérêt de la communauté. Ainsi, à partir d'un groupe de parents dont les enfants souffraient d'autisme et qui ont rejoint l'ANCAAR en janvier 2003, la section de Craiova a été créée.</p> <p>La mission de l'ANCAAR est d'améliorer la qualité de vie des autistes et de leur famille. L'ANCAAR a aussi créé et dirige le Centre de réhabilitation « Dr Innocenzo Fiore » pour les enfants et les jeunes autistes. Le Centre est la seule institution capable d'assurer aux enfants autistes de Dolj les services dont ils ont besoin. Les données fournies par le centre indiquent que 45 enfants autistes de 2 à 18 ans vivent sur le territoire de Craiova et ses banlieues. On ne peut classer l'autisme comme une maladie, comme c'est souvent le cas, mais plutôt comme un déficit du comportement, plutôt inconnu, qui ne peut être soigné, mais pour lequel les parents, les professeurs et les médecins doivent travailler ensemble afin d'élaborer une méthode de réhabilitation et de rétablissement qui puisse réintégrer ces enfants dans un environnement social normal.</p> <p>Cet objectif ne peut être atteint qu'en développant des programmes qui répondent aux besoins réels de ces enfants. Les personnes qui souffrent de cette insuffisance ont besoin d'une psychothérapie orientée sur le comportemental et le cognitif par laquelle on peut encourager ou décourager des comportements adéquats. De ce point de vue, il est souhaitable d'intervenir de façon intensive aussitôt que possible afin d'aider l'enfant à acquérir de nouvelles aptitudes.</p> |

Roumanie, cas n°2 (suite)



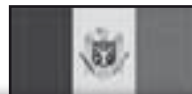
| | |
|-------------------------|---|
| <p>MÉTHODES</p> | <p>Nous avons commencé par nous familiariser avec la législation concernée et avec la façon de travailler des institutions du gouvernement local, nous avons monté des bases de données avec des contacts parmi les médias locaux, établi des contacts avec les départements des autorités locales concernés par les questions relatives aux enfants et leurs problèmes.</p> <p>Une étape importante a été de faire connaître au public le problème et les services offerts par l'ANCAAR (via la participation de ses membres à des émissions radio, des retransmissions télévisées, des articles dans les journaux). De cette façon, nous avons cherché à transformer la question en un débat public qui nous ouvrirait la voie pour nous adresser au gouvernement local. Le fait qu'ANCAAR ait déjà à sa disposition un centre complètement équipé (grâce à des sponsors), qu'elle ait déjà rassemblé une équipe de spécialistes chevronnés et qu'elle ait déjà identifié clairement les problèmes auxquels les enfants font face, ce qui peu après a été traduit en budget, a aidé à porter le projet devant les autorités publiques et à l'agenda des débats du Conseil et d'autres autorités locales.</p> <p>Nous avons entre autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> - envoyé des lettres, fait pression auprès des conseillers locaux (rencontres, coups de téléphone, liens personnels), organisé une conférence de presse afin de lancer le projet, présenté les défis, les objectifs et les résultats à atteindre ; - distribué 200 prospectus et affiches et 700 brochures aux représentants du Conseil départemental de Dolj et leurs départements subordonnés, ainsi qu'aux membres de la communauté locale. Ils expliquaient ce qu'est l'autisme, à quels problèmes sont confrontés les enfants autistes, l'impact de ce handicap sur leur famille et la façon dont la communauté peut s'investir pour les soutenir. Tout au long du projet, nous avons reçu le soutien du CeRe. - organisé un évènement dans un parc public de Craiova, où les membres de l'ANCAAR, leurs amis et d'autres enfants qui soutenaient la cause. Un groupe d'acteurs nous a aidés à monter une pièce représentant un jour ordinaire de la vie d'une personne autiste. - informé et rencontré les représentants du Conseil du Département de Dolj et ses départements subordonnés concernés par le projet ; - organisé un « World Café » pour étudier les moyens d'assurer la viabilité à long terme du centre. |
| <p>RÉSULTATS</p> | <p>Aujourd'hui, le Centre suit toujours l'évolution de ces patients dans des bâtiments pour lesquels il ne paie pas de charge, grâce au Conseil départemental de Dolj, sur le territoire de l'Ecole « St Vasile » pour enfants à besoins spécifiques de Craiova. Il bénéficie également d'une cour pour les activités en espace ouvert. Cet espace a été reconstruit et redévisé grâce aux fonds débloqués par l'Association Komitee Fur Nothilfe de Limburg, en Allemagne. Grâce aux fonds récoltés auprès des entreprises locales et de quelques hommes et femmes d'affaire italiens et allemands qui ont des entreprises dans la région, nous avons pu acquérir du matériel, équiper une salle de massage et une salle de gymnastique, ainsi qu'une chambre de stimulation sensorielle. Aujourd'hui, le Centre est très bien équipé. Il accueille vingt enfants qui y reçoivent des soins spécialisés et un accès aux services spécifiques dont ils ont besoin.</p> <p>De plus, nous recevons beaucoup d'aide de la part de volontaires et de l'Association Vasiliada, qui fait partie de l'église orthodoxe d'Oltenia, et trois spécialistes rétribués par le conseil local sont à l'œuvre dans le Centre.</p> <p>Ce dernier, administré aujourd'hui par l'ANCAAR, est la seule institution où les enfants autistes de Dolj peuvent recevoir les services dont ils ont besoin. Le Centre suit un programme adapté aux besoins des enfants autistes et dispose du matériel et de l'équipe nécessaires pour appliquer cette méthodologie. Cependant, il ne peut accepter que 20 enfants maximum, et malheureusement la demande pour les services offerts par le Centre est bien plus grande que l'offre et beaucoup d'enfants attendent toujours une place dans ce centre. Les ressources limitées et le coût élevé des dépenses courantes nécessitent ce que l'on trouve une source permanente de revenus.</p> |

Roumanie, cas n°2 (suite)



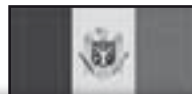
| | |
|-------------------------------------|---|
| <p>ANALYSE ET ÉVALUATION</p> | <p>Pendant ses 5 ans d'existence, la section de Craiova de l'ANCAAR a réussi à prouver que les problèmes des personnes qui souffrent d'autisme ne préoccupent pas la collectivité. Ces personnes font toujours face à l'incompréhension des autorités locales qui, selon les membres de l'association, perçoivent seulement des bribes du problème, mais pas sa complexité.</p> <p>En plus de sa collaboration avec le Conseil départemental de Dolj, en 2007, l'ANCAAR a proposé un partenariat avec le gouvernement local, grâce auquel un financement commun aurait pu être demandé (comme le prévoit la législation roumaine). Après différentes rencontres, nous avons été redirigés vers le DGASPC (le Département Général pour l'Assistance Sociale et la Protection des Enfants). Le DGASPC nous a suggéré de remettre le Centre au Service pour la Réhabilitation des Enfants Autistes, qu'ils ont créé et dont ils ont la gestion, ce qui aurait mené au retrait complet de l'association de l'administration du centre. Aucune offre n'a été faite pour nous laisser la gestion des activités du centre ou pour nous demander de partager les connaissances acquises par l'association en charge du centre depuis 5 ans.</p> <p>Au même moment, nous avons essayé de collaborer avec le Conseil local de Craiova afin de partager les coûts des services que le centre offre avec le centre journalier « Dr Innocenzo Fiore », en proposant de faire cause commune avec le centre lors des demandes de budget, nous permettant ainsi d'obtenir une petite partie des fonds dont nous avions besoin. La tentative pour accéder conjointement au programme PHARE 2004-2005 de financement pour la cohésion sociale et économique a échoué: les personnes responsables des documents pour la candidature au sein du Conseil local ont changé d'emploi, et le projet est tombé à l'eau.</p> <p>Pour l'ANCAAR, il est vital de continuer à offrir des services aux enfants autistes qui ont déjà 18 ans. Trois de ces enfants sortiront bientôt du Centre, sans perspective de développement ni accès à quelque service spécialisé.</p> <p>Des solutions doivent aussi être trouvées pour responsabiliser les départements spécialisés et les professionnels qui y travaillent face aux demandes de fonds dans le cadre de partenariats avec des ONGs qui ont comme but commun d'améliorer la vie de la communauté.</p> <p>L'argent dont le Centre a besoin pour le développement de ses projets, même s'il existe, arrive souvent en retard et pas particulièrement au moment où nous en avons besoin.</p> |
| <p>LEÇONS À TIRER</p> | <p>Les membres de l'association ont lancé le projet sur le principe suivant : quand un problème apparaît, les gens et la communauté doivent le reconnaître et lui trouver des solutions, de façon à faire bouger les choses. Il revient en particulier aux parents de se battre pour les droits de leurs enfants, comme l'ont montré ces parents d'enfants autistes qui aujourd'hui dirigent le Centre de réhabilitation « Dr Innocenzo Fiore », où leurs enfants reçoivent l'attention médicale dont ils ont besoin, comme d'autres enfants qui rencontrent les mêmes problèmes.</p> <p>Les membres de l'association ont aussi réalisé qu'en Roumanie, les droits des enfants autistes à l'éducation et à des soins médicaux spécialisés sont largement bafoués, excluant de fait ces enfants des programmes et des institutions auxquels ils ont droit.</p> |
| <p>CONTACTS</p> | <p>Association nationale pour les enfants et les adultes autistes (ANCAAR), section de Craiova 105, Dimitrie Gerota, Craiova, Dolj County, Romania Tél. +40 251 531 229, +40 351 807 049 E-mail: ANCAAR_cv@yahoo.com Personne de contact: Dr. Carmen Alexiu (président), Alexandru-Cătălin Enea (directeur exécutif)</p> |

Roumanie, cas n°3



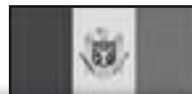
| | |
|--|---|
| TITRE | COALITION DES ONGs POUR LES FONDS STRUCTURELS |
| ORGANISATION | CeRe – Centre de Documentation sur la Participation Publique |
| PARTENAIRES | <p>Des ONGs roumaines reconnues : l'Association Pro Democracy, l'Agence Media Monitoring, le Centras (Centre d'assistance pour les ONGs), la FDSC (Fondation pour le Développement de la Société Civile), l'ANBCC (l'Association Nationale des Bureaux de Conseil pour les Citoyens), l'Organisation Sauvez les enfants et, bien sûr, le CeRe.</p> <p>Les ONGs qui ont pris part au projet ont été sélectionnées sur base de leur réputation et surtout de leur disponibilité et de leur engagement. Des consultations ouvertes plus larges ont permis à d'autres ONG de s'exprimer (nombre maximum : 210).</p> <p>Statut: coalition informelle</p> |
| LIEU | Roumanie, au niveau national |
| DATE | Date de début : janvier 2006 - Statut : toujours en court |
| DOMAINE | Gestion des programmes publics (européens) - Accès des ONGs aux fonds publics européens |
| OBJECTIFS (En relation avec le dialogue civil) | <p>L'objectif de la Coalition des ONGs pour un financement structurel était d'obtenir:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la participation des ONGs dans l'élaboration d'un programme d'opération sectoriel ; • des mesures de simplification administrative pour les ONGs et les autres bénéficiaires ; • l'intégration des ONGs dans les Comités de gestion. |
| DESCRIPTION | <p>Depuis janvier 2006, la Coalition pour les Fonds Structurels Européens se bat pour que soient prises en compte les demandes de fonds structurels des ONGs pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs programmes et de leurs projets. Tant que les ONGs n'étaient pas considérées comme bénéficiaires potentielles pour recevoir des fonds structurels et que la procédure d'application restait inaccessible au tiers-secteur, les ONGs ne pouvaient pas y avoir accès, avec toutes les conséquences qui en découlent (programmes abandonnés, manque de services pour leurs bénéficiaires directs, affaiblissement du tiers-secteur, etc.)</p> |

Roumanie, cas n°3 (suite)



| | |
|-------------------------|---|
| <p>MÉTHODES</p> | <p>La Coalition a commencé avec une lettre ouverte à tous les ministres, dans laquelle était expliquée l'importance d'inclure les ONGs dans le processus d'attribution des fonds structurels.</p> <p>Après une phase de rencontres avec différents ministres, la Coalition a tenu une conférence de presse présentant un rapport sur l'ouverture d'esprit des ministres. La coalition a dressé un drapeau rouge, jaune ou vert pour chaque ministre, à l'instar du modèle de la Commission européenne. L'impact de cette approche dans les médias a été impressionnant.</p> <p>Après, la Coalition a continué à travailler avec les ministères concernés, généralement par rencontres directes, par petits groupes de travail. La plupart des rencontres avec les autorités étaient négociées et arrangées en fonction des horaires de ces dernières. Le lieu de rencontre était généralement un bureau des autorités publiques.</p> <p>Les expériences ont été différentes en fonction des ministères. Par exemple, le Ministère du Travail, de la Protection sociale et de la Famille s'est avéré très ouvert et réactif aux suggestions des ONGs concernant le Programme d'Opération Sectoriel pour le Développement des Ressources Humaines. La plupart des recommandations des ONGs ont été incluses dans le document final et d'autres seront incluses dans le Programme complémentaire. D'un autre côté, le Ministère de l'Intérieur a été moins réactif. A peine quelques recommandations des ONGs ont été incluses dans le Programme d'Opération Sectoriel pour le Développement de la Capacité des Administrations. Il a été promis aux ONGs que d'autres recommandations seraient incluses dans un Programme complémentaire. Le Ministère des Finances a reconnu certaines inquiétudes exprimées par les ONGs, mais a montré son désaccord face à leurs solutions. Il est à mentionner que les demandes les plus importantes avaient justement été adressées au Ministère des Finances, qui s'est avéré le moins réceptif de tous les ministères approchés.</p> <p>Les méthodes utilisées ont été les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - rassemblement des recommandations des ONGs par le biais d'une consultation ouverte ; - pétition ; - conférence avec les parties prenantes ; - débat public ; - discussions ciblées avec les ministères ; - exposés de décideurs internationaux ayant une expérience sur des problématiques similaires ; - demandes officielles sur des questions spécifiques. |
| <p>RÉSULTATS</p> | <p>Désormais, les ONGs sont considérées comme des bénéficiaires éligibles pour tous les programmes sectoriels. Néanmoins, les guides reprenant toutes les procédures pour poser sa candidature à un financement structurel ont été publiés récemment. Nous attendons donc encore pour évaluer leur accessibilité pour les ONGs. Certains problèmes sont apparus dans le Programme Sectoriel pour le Développement des Ressources Humaines, en particulier pour le secteur associatif, où les conditions d'obtention d'un préfinancement étaient très difficiles à remplir. De nouvelles protestations et discussions ont été engagées, la plupart dans des petits groupes de travail.</p> <p>Un autre résultat: des membres du tiers-secteur ont été inclus dans tous les Comités de gestion. Dans certains cas, les ministères ont demandé à la Coalition de leur désigner les membres. Une situation que la Coalition a essayé d'éviter car elle n'a pas le mandat nécessaire pour représenter les ONGs et désigner elle-même des représentants. De ce fait, des annonces publiques ont été transmises à des groupes sur Internet (comme pour l'environnement par exemple) et des consultations ont eu lieu, mais sur de courtes échéances.</p> |

Roumanie, cas n°3 (suite)



| | |
|------------------------------|---|
| RÉSULTATS | <p>Les changements dans les équipes ministérielles (changement de ministre par exemple) ont causés de nombreux problèmes, les nouveaux arrivants aux pouvoirs ne désirant pas nécessairement continuer les initiatives de leurs prédécesseurs. Certains membres des Comités de gestion ont été renvoyés sans préavis, ce qui a provoqué de nouvelles protestations et de nouvelles rencontres avec les autorités, le résultat final étant que les représentants des ONGs sont restés dans les Comités de gestion, mais seulement comme observateurs.</p> <p>La Coalition d'ONG pour des Fonds Structurels a finalement obtenu un meilleur accès aux fonds structurels pour les ONGs roumaines. L'ouverture des diverses autorités qui gèrent ces fonds a été assez inégale, néanmoins les ONGs sont reprises sur la liste des bénéficiaires et des mécanismes de financement plus accessibles pour les projets sont parfois pris en considération. Il reste encore beaucoup de pain sur la planche.</p> |
| ANALYSE ET ÉVALUATION | <p>Les ONGs ont été mobilisées via des réseaux informels.</p> <p>Les diverses autorités responsables de la gestion des fonds structurels considèrent les ONGs comme parties prenantes aux phases de programmation et d'évaluation, et comme bénéficiaires.</p> <p>Un partenaire nécessaire au dialogue avec le gouvernement est apparu sans aucun soutien financier : la Coalition.</p> |
| LEÇONS À TIRER | <p>La persévérance et la cohérence associées à un vrai travail de fond permettent d'arriver à des résultats.</p> <p>Les documents européens donnent une bonne base pour le lobby ; cependant, ils sont encore parfois peu clairs.</p> <p>Il faut agir ensemble ; ce n'est possible que si les ONG en ont la volonté et les ressources (le temps, la communication, la disponibilité des leaders du tiers-secteur).</p> <p>Le gouvernement a besoin d'un seul ou de quelques partenaires pour discuter avec l'ensemble des ONGs ; celles-ci doivent donc se rassembler.</p> |
| CONTACTS | <p>CeRe – Centre de documentation sur la participation publique 1 Ing Zabloschi Street, bl. 13 B, ap 5, sect. 1, Bucharest, Romania Tél. + 4 031 10 50 755, Fax: + 4 031 10 50 756 Email: cere@ce-re.ro, Web: www.ce-re.ro Personne de contact: Oana Preda, Director</p> |

RÉSULTATS ET ANALYSE

RÉSULTATS ET ANALYSE

Les bonnes pratiques recensées dans ce guide proviennent de six pays européens et se répartissent comme suit :

BELGIQUE

- Aménagement du Parc de la Crèche de Morchamps
- Le Jardin partagé de la Broucheterre
- Raise-plus – Débats de citoyens sur le développement durable

FRANCE

- MESCLUN – Collectif d'association d'Economie sociale et solidaire
- Alliance Provence – Consommateur et producteur unis pour le maintien de l'agriculture paysanne
- La Kuizin – Cantine participative de quartier

AUTRICHE

- Dialogue des forêts
- Dialogue avec les ONG dans le cadre de l'élaboration des décisions politiques
- Dialogue pour la participation – questions sur le développement durable

BULGARIE

- Organisation des municipalités le long de la rivière Veselina pour empêcher la création d'une décharge et présenter aux politiques des approches et des technologies modernes et écologiques pour la création d'une nouvelle décharge
- Opportunités pour améliorer l'espace de vie et l'écologie du district nord de Plovdiv.
- Respect des droits des enfants handicapés mentaux

ROUMANIE

- Etablir un service de gestion des déchets dans la commune d'Iancu Jianu
- Association Nationale Roumaine pour les Enfants et les Adultes Autistes (ANCAAR), section de Craiova.
- Coalition des ONGs pour les Fonds Structurels

HONGRIE

- Discontinuité du réseau ferroviaire
- Frais d'inscription aux universités
- Participation publique dans l'Evaluation Stratégique Environnementale pour Le FEADER

Vous pourrez retrouver sur le site internet www.beingcitizen.eu l'ensemble des autres pratiques qui ont servi dans l'élaboration de ce guide ainsi que celles relevant de la Démocratie participative collectées dans le cadre du projet REACTION, financé en 2006 par la Commission européenne.

LES SUJETS MOBILISATEURS

Toute action de Dialogue civil a un point de départ, une motivation, qu'elle provienne de la société civile ou des décideurs politiques.

A la première analyse, nous pouvons constater que

- 11 initiatives sur 18 traitent de près ou de loin des questions liées à la qualité du cadre de vie, à l'environnement, au développement durable
- 6 projets de Dialogue civil s'inscrivent dans une démarche générale de co-construction de politiques publiques, que ce soit dans un cadre formel (l'évaluation de l'impact environnemental du FEADER en Hongrie, la Coalition des ONGs pour les Fonds structurels en Roumanie, Forest dialogue en Autriche), ou plus informel (Raise-plus, Dialogue avec les ONGs et Dialogue for participation en Autriche)

- 4 exemples présentent la manière dont le dialogue civil peut être intégré dans les organisations de l'Economie sociale et solidaire (MESCLUN, Alliance Provence, La Kuizin en France et la mise en place d'un service de gestion des déchets à Iancu Jianu en Roumanie)
- 2 mobilisations ont concerné les droits et les conditions de vie et de soin des personnes handicapées
- 1 initiative a porté sur les conditions économiques de l'enseignement

A la lumière des cas étudiés, il apparaît clairement que la question de l'environnement est partagée au niveau européen, quand bien même les actions présentées dans ce livret ne sont pas forcément représentatives. Cependant, il ne fait aucun doute que la nature est considérée par la société comme un bien commun et que sa protection doit faire l'objet d'un consensus entre tous pour être efficace. Les initiatives ici présentées ont majoritairement eu pour résultat la réalisation d'actions concrètes en matière de qualité de la vie. D'autant plus que le principe du Développement durable désigne la gouvernance comme condition sine qua non de la bonne articulation entre économie, social et environnement.

La définition des politiques publiques avec la société civile et les autres sections de la société (entreprises, syndicats, etc.) est également au coeur des débats. Cela correspond à un changement d'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis de la démocratie : pour être légitime, les décisions et les programmes d'envergure ne peuvent plus être imposés de manière « Top down ». La Commission européenne en a fait d'ailleurs un pré-requis dans la définition et la mise en oeuvre par les Etats-membres de la politique régionale européenne¹.

Cette légitimité est parfois remise en cause lorsque les autorités publiques omettent de consulter les parties prenantes : celles-ci se saisissent elles-mêmes et exigent un dialogue, comme l'a montré la Coalition pour les fonds structurels en Roumanie.

LES MÉTHODES UTILISÉES

Les méthodes employées divergent selon que la mobilisation citoyenne s'exerce de manière spontanée dans un contexte de tension sociale, face à des problèmes identifiées, dans les

1 Article 11 du RÈGLEMENT (CE) No 1083/2006 DU CONSEIL du 11 juillet 2006 portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion, et abrogeant le règlement (CE) no 1260/1999

Partenariat

1. Les objectifs des Fonds sont poursuivis dans le cadre d'une coopération étroite (ci-après dénommée «partenariat»), entre la Commission et chaque État membre. Chaque État membre organise, au besoin et conformément aux règles et pratiques nationales en vigueur, un partenariat avec les autorités et les organismes tels que:

a) les autorités régionales, locales, urbaines et autres autorités publiques compétentes; b) les partenaires économiques et sociaux; c) tout autre organisme approprié représentant la société civile, des partenaires environnementaux, des organisations non gouvernementales et les organismes chargés de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes.

L'État membre désigne les partenaires les plus représentatifs aux niveaux national, régional, local et dans les domaines économique, social, environnemental ou autre (ci-après dénommés «partenaires»), conformément aux règles et pratiques nationales, en tenant compte de la nécessité de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que le développement durable par l'intégration des exigences en matière de protection et d'amélioration de l'environnement.

domaines de l'environnement, du respect de la dignité des personnes handicapées, ou dans un contexte formel suscité par les pouvoirs publics.

Dans les premiers cas, en vue d'obtenir un dialogue avec les administrations responsables d'un certain mal-être, une première étape consiste à établir un rapport de force, à la fois physique (par des manifestations dans la rue par exemple ou les prises de contact répétées avec des élus ou responsables administratifs) et symbolique à travers la mobilisation accrue des médias.

Ainsi, la mobilisation la plus large possible permet d'obtenir une masse critique et d'imposer à minima une négociation, comme le montre l'expérience bulgare pour la désinstitutionnalisation d'enfants autistes. Cependant, rien ne permet de garantir les résultats.

L'approche décrite par les structures d'Economie sociale et solidaire est intéressante car elle montre qu'un dialogue à plusieurs niveaux : auprès des citoyens, des entreprises, des autres associations, des pouvoirs publics peut se pérenniser à travers une activité économique. La citoyenneté économique est ainsi un support innovant pour faire passer des messages dans la société, et aussi pour participer à sa transformation.

Les rencontres physiques apparaissent également être incontournables dans tout processus de Dialogue civil. Leurs fréquences, leurs lieux, les types d'animations sont autant de facteurs qui contribuent à la qualité et à la convivialité des échanges.

Les outils informatiques de communication à distance : site internet, e-mail, liste de discussion, blog, calendrier partagé, base de données en ligne, s'avèrent de leurs côtés d'excellents supports pour le dialogue entre plusieurs personnes et groupes constitués. Leur dimension impersonnelle permet à tout un chacun de s'exprimer sans pression. La question de la modération de ces espaces collectifs d'expression reste cruciale pour que les débats soient constructifs. En fonctionnant comme un lieu de ressources documentaires et de mémoire pour les réunions et conférences, les outils liés à Internet permettent de structurer les discussions, d'apporter les informations

précises aux parties prenantes d'un dialogue qui peut parfois prendre une tournure très technique (l'évaluation environnementale du FEADER par exemple, ou les questions liées à la gestion de la forêt).

D'une manière générale, la mise au point d'argumentaires étayés par des enquêtes en vue d'une recherche active de solutions techniques, organisationnelles ou administratives, semble être une bonne manière d'appréhender les situations complexes où il existe une urgence ou une incapacité des pouvoirs publics et des entreprises à intervenir.

Cependant, les conditions de mise en oeuvre de telles actions sont déterminantes. Leurs issues, lorsqu'elles sont identifiées ou identifiables sont tributaires des moyens alloués. Un regroupement informel de citoyens a plus de risques de s'essouffler si aucune organisation n'apporte un renfort en moyens logistiques et organisationnels, en expertise ou en financements.

En outre, le temps et la disponibilité des acteurs en présence constituent de fait des composantes essentielles de la démocratie participative et citoyenne.

ENJEUX LOCAUX ENJEUX GÉNÉRAUX

Pour finir, nous pouvons constater que 11 projets ont eu pour finalité la réalisation d'actions locales ou l'aménagement d'équipements locaux : centres de soins, structures de gestion des déchets, cantine participative, locaux partagés, solidarité directe entre producteurs et consommateurs, etc. Les autres projets concernent des objectifs plus généraux, et interviennent sur la définition et la mise en oeuvre de politiques publiques.

L'articulation de ces deux types d'actions, c'est-à-dire le local et le général, caractérise la société civile organisée et c'est là que se situe sa force. La capacité de la société civile à prendre en compte les besoins particuliers, à proposer des solutions concrètes sur le terrain et en parallèle les représenter et les promouvoir au niveau des politiques publiques fonde sa légitimité dont le Dialogue civil est une composante essentielle.

RECOMMANDATIONS POUR UN DIALOGUE
CIVIL EFFICACE ET DURABLE

RECOMMANDATIONS POUR UN DIALOGUE CIVIL EFFICACE ET DURABLE

À l'initiative du think tank Pour la Solidarité, des partenaires issus des anciens, récents et nouveaux Etats membres se sont réunis pour réfléchir ensemble aux conditions pour améliorer le dialogue entre les acteurs de la société civile européenne et faire en sorte que la démocratie participative inscrite dans le traité de Lisbonne soit une réalité dans toute l'Europe. Les partenaires ont ainsi formulé dix recommandations pour rendre le dialogue civil plus effectif et efficace et la démocratie participative plus durable et crédible.

RECOMMANDATION N° 1 : RENDRE « VISIBLE » LE DIALOGUE CIVIL

Avant d'initier un processus de dialogue civil, il convient d'informer les participants pour qu'ils se familiarisent avec les pratiques existantes dans leur propre pays, région ou commune. Sa mise en oeuvre étant un processus complexe, il est important que les acteurs impliqués partagent une même vision du dialogue civil.

Communication et publicité sont les maîtres mots d'un processus de dialogue civil réussi. La communication autour du dispositif de Dialogue lui donnera une assise plus importante et il gagnera en légitimité et en crédibilité. Elle renforcera l'engagement des acteurs qui ont décidé de s'investir dans l'action. La première étape consistera à informer les acteurs sur les enjeux en cours et les possibilités offertes pour s'inscrire dans le processus. La communication sera ensuite nécessaire tout au long du projet pour valoriser les étapes et le travail accompli. Enfin, la communication autour des résultats obtenus est tout aussi nécessaire pour en permettre l'évaluation et poursuivre la mobilisation des acteurs dans un dialogue plus permanent. Les TIC pourront jouer un rôle très efficace dans la communication et la publicité du projet : les blogs, forums et autres outils multimédia sont autant d'outils qui permettront aux acteurs de s'informer et de s'exprimer.

RECOMMANDATION N° 2 : PERSÉVÉRER

La majorité des expériences que nous avons collectées et analysées a montré la difficulté d'atteindre les objectifs escomptés car le risque d'essoufflement du processus est très important. C'est pourquoi il est primordial pour les acteurs, surtout associatifs, de faire preuve de beaucoup de persévérance et de motivation pour relancer les débats quand ceux-ci semblent s'éteindre. Le dialogue civil est un processus à long terme qui doit être régulièrement secoué pour éviter qu'il ne s'enlise. A cette fin, le recours à des animateurs ou modérateurs indépendants et neutres peut s'avérer très utile pour maintenir la mobilisation des acteurs dans le projet. Ces experts extérieurs mettront leurs compétences et leur expérience au service des acteurs en présence et seront chargés d'organiser et de gérer la participation. Ils peuvent ainsi jouer un rôle d'assemblier et d'accompagnateur pour les acteurs en présence. L'intervention d'un agent extérieur est très utile dans les projets dits bottom-up pour aider les acteurs de la société civile dans leur investissement. S'il agit d'un projet dit top down c'est-à-dire initié par les pouvoirs publics, la mise en place, par ces derniers, d'une structure dédiée à l'articulation de la participation de tous les partenaires permettra de gérer au mieux le projet.

RECOMMANDATION N° 3 : ASSURER LA TRANSPARENCE

La transparence doit être de mise tout au long du processus de dialogue : transparence autour des objectifs et de la méthode utilisée. Cette troisième recommandation est en lien avec la première relative à la communication à effectuer autour du projet. En effet, la communication permettra d'informer sur le processus et les parties pourront réagir par rapport à ces informations. Les tenants et aboutissants du projet devront être présentés de manière très claire tout en laissant des marges de manoeuvre et des possibilités de changements en cours du projet. Autre élément déterminant pour la transparence du projet : la disponibilité des acteurs en présence. On doit en effet pouvoir

RECOMMANDATIONS POUR UN DIALOGUE CIVIL EFFICACE ET DURABLE

les interpellier pour obtenir des informations. Pour ce faire, il faut d'abord pouvoir identifier les parties prenantes. Celles-ci fourniront leurs coordonnées complètes. Un système de communication clair et public entre les parties présentes sera présenté dès le début du projet pour asseoir la transparence.

RECOMMANDATION N°4 : ENVISAGER LE PROCESSUS À LONG TERME

Le dialogue civil doit s'envisager à long terme et ne pas être une mesure « one shot ¹ » qui répondrait à un quelconque besoin ponctuel de légitimation. Le dialogue civil doit devenir une « culture », un processus auquel on recourt pour régler des questions liées à l'intérêt général.

Dans sa mise en œuvre, la dimension temporelle est également très importante étant donné que le processus prend du temps : du temps pour contacter les acteurs, pour définir la méthodologie, clarifier les objectifs, et obtenir des résultats communicatifs. Cela étant, pour mener à bien les projets, il convient de fixer des délais précis, avec un calendrier établi dès le départ et prévoyant différentes étapes pour engranger des résultats intermédiaires, pour éviter l'essoufflement, les tergiversations et autres écueils.

RECOMMANDATION N°5 : ASSURER LA PUBLICITÉ DES RÉSULTATS

Les résultats du processus doivent être rendus publics pour permettre une évaluation du projet et pour remplir les objectifs de transparence. La publicité des résultats permettra également de mesurer la légitimité et l'efficacité du recours aux procédés du dialogue civil. En outre, si les objectifs sont atteints, elle contribuera à la pérennisation du processus dans la mesure où les partenaires trouveront un avantage, une plus-value à l'utilisation de cette approche dans le processus de prise de décision.

RECOMMANDATION N°6 : CHOISIR LE MEILLEUR OUTIL POUR DIALOGUER

Les expériences relevées dans le cadre de ce projet le prouvent : il existe une multitude d'outils pour installer et gérer le dialogue entre les différents acteurs : consultation, participation, concertation, etc. Ainsi plusieurs configurations sont-elles possibles et le choix pour l'une ou l'autre d'entre elles dépendra de plusieurs éléments : les moyens humains et financiers mis à disposition du projet, le degré d'implication des acteurs et des partenaires, les objectifs poursuivis, le contexte, etc. Ces conditions détermineront la méthode la plus adaptée. Cependant, il est recommandé, et ce spécialement pour les initiatives qui impliquent directement les citoyens, d'utiliser des méthodes participatives innovantes, des méthodes qui facilitent les discussions, stimulent la réflexion et les encouragent à exprimer des opinions. L'environnement dans lequel se dérouleront les débats est également important : il conviendra de choisir un lieu de participation ouvert où pourront s'exprimer tous les acteurs sans formalité.

Les initiateurs et organisateurs du processus devraient être au courant des différents niveaux du dialogue civil – information, consultation, implication, collaboration et empowerment – et devraient les mobiliser selon les situations. Idéalement, la participation des citoyens devrait être stimulé pour qu'ils collaborent davantage à la prise des décisions qui les concernent. Cette dernière forme de participation correspond au dernier niveau de l'échelle² de participation, c'est-à-dire l'empowerment.

RECOMMANDATION N°7 : FOCALISER LE DIALOGUE SUR DES OBJECTIFS.

Le dialogue civil n'a une raison d'être que s'il est tourné vers la réalisation d'objectifs précis et qu'il n'est pas autocentré sur une méthode.

1 « au coup par coup »

2 International Association for Public Participation, Spectrum of Public Participation, 2007.

RECOMMANDATIONS POUR UN DIALOGUE CIVIL EFFICACE ET DURABLE

Il ne s'agit pas de dialoguer pour dialoguer. Le dialogue installé entre les acteurs doit être orienté vers un but que ces derniers auront fixé. Le dialogue civil est bel et bien une méthode en soi au service de la prise de décision et de la gestion d'une problématique commune et publique.

RECOMMANDATION N°8 : ENVISAGER LE DIALOGUE CIVIL COMME UN DIALOGUE AVEC TOUT TYPE D'ACTEURS

Le dialogue civil est généralement considéré comme un dialogue entre les pouvoirs publics et les associations de la société civile. Or, comme nous l'indiquons dans la partie introductive, le dialogue civil peut aussi désigner un échange constructif entre des acteurs non-institutionnels. Ainsi, il ne faut pas négliger d'autres acteurs dont le pouvoir est important dans la société : il s'agit essentiellement des sphères économique et médiatique. Le dialogue civil en tant que dialogue entre les citoyens et les associations de la société civile ne doit pas non plus être négligé. Il représente un aspect très important du dialogue civil puisqu'il concerne directement les opinions, besoins et attentes des citoyens par rapport à certaines questions portées par les associations d'intérêt général.

Les avantages de la reconnaissance des associations de la société civile en tant qu'interlocuteurs sont nombreux. En effet, les associations apportent leur expertise et une analyse qualitative de l'impact des décisions. De plus, les associations sont souvent des relais directs du citoyen et touchent plus facilement certains groupes cibles comme les personnes marginalisées qui sont généralement exclues du Dialogue civil.

RECOMMANDATION N°9 : RÉALISER UNE ÉVALUATION DU PROCESSUS ET DE SES IMPACTS.

L'évaluation du processus de dialogue civil est importante à plusieurs titres. D'abord le processus étant orienté vers des objectifs prédéterminés, il est important d'évaluer les résultats pour voir si ces objectifs ont bien été atteints et prendre les mesures nécessaires en cas d'échec. Ensuite, l'évaluation du processus en tant que méthode est intéressante car elle permet d'avoir un retour sur la procédure et, le cas échéant, de l'améliorer en temps réel et de manière continue. L'évaluation a donc une vertu pédagogique. Enfin, une évaluation continue du projet permettra éventuellement de réorienter le programme dans ses objectifs et ses moyens d'actions.

RECOMMANDATION N° 10 : VEILLER À L'ÉQUILIBRE DES ÂGES ET DES GENRES DANS LA PARTICIPATION.

Les initiateurs du dialogue devront veiller à la représentation équilibrée de la société dans la participation aux dispositifs. Les sexes, les âges, les origines culturelles, les situations sociales et professionnelles sont autant d'éléments à prendre en compte pour garantir une bonne représentation des opinions et obtenir un dialogue équilibré. Certains groupes étant généralement moins sollicités ou moins disponibles, des mesures pour faciliter leur participation (par exemple, l'heure des réunions à des moments permettant de concilier la vie privée et professionnelle, ou encore la possibilité de recourir à des modes d'expression purement orale) seront à adopter.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au travers de ce projet transnational visant à “Encourager le Dialogue civil en Europe”, nous avons souhaité nous appuyer sur les expériences réussies qui ont pu avoir lieu en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, en France, en Hongrie et en Roumanie.

De ces divers témoignages d'acteurs du Dialogue civil, nous espérons que les lecteurs de ce guide sauront trouver dans cet ouvrage une source d'inspiration pour agir sur leur cadre de vie et une source de motivation pour participer au mieux-être social de leur territoire.

Loin de se poser comme méthode universelle de ce que pourrait être le dialogue civil, ce recueil nous apprend modestement que l'échange, la participation et l'implication dans la société civile, organisée ou non, a déjà à plusieurs reprises et dans différents contextes permis aux citoyens d'infléchir les décisions politiques ou les systèmes économiques sur lesquels l'emprise des citoyens fait souvent défaut dans une démarche ascendante de “bottom up”.

De même, les décideurs issus de la démocratie représentative et des institutions sont parfois tenus de déclencher un processus de concertation, de consultation ou de participation autour des grands projets de territoire et s'adressent alors à qui saura participer et se mobiliser autour de problématiques posées, pas toujours compréhensibles, ni mobilisatrices.

Dans cette démarche descendante, dite de “top down”, il est primordial de pouvoir et de savoir mobiliser les citoyens et la société civile dans son ensemble et de manière représentative, afin que ces projets puissent devenir l'émanation des préoccupations et des besoins des futurs usagers et habitants des territoires dans le cadre de véritable projet partagé.

La société civile dans sa diversité doit être en capacité de réaliser un travail d'éducation, de mobilisation et d'organisation permanente, à une échelle individuelle et collective pour permettre de manière constante de pouvoir dialoguer et d'assurer une représentation permanente lors de ces rendez-vous.

La réalisation de cet ouvrage sur le dialogue civil a pour ambition d'y contribuer à une échelle locale et plus largement européenne.

Certes, les expériences recensées dans ce

guide ne représentent qu'une infime partie de ce qui a pu être fait dans l'histoire de nos territoires. Elles représentent néanmoins un témoignage intéressant sur l'état du Dialogue civil dans une Europe en construction permanente et renseignent sur les problématiques vécues dans plusieurs pays de l'Union Européenne.

Ainsi, de manière transversale, la lecture des expériences révèle que les actions de Dialogue civil sont bel et bien ancrées dans la pratique des pays partenaires de ce projet qu'ils soient anciens, récent ou nouveaux membres de l'Union européenne. De la Bulgarie à la France, les pratiques du dialogue civil existent. Elles prennent des formes différentes et s'inscrivent tantôt en réaction tantôt en appui aux politiques publiques et au projet touchant les territoires.

Quelles soient initiatrices ou participantes du dialogue civil, les expériences collectées nous indiquent à chaque fois que les citoyens (habitants, bénéficiaires usagés, victimes, militants) engagés dans ce processus d'échange gagnent en compréhension sur la notion d'intérêt collectif et en implication sur le devenir de leur territoire.

En effet, le dialogue civil, quel que soit sa forme, place l'individu dans un mouvement éducatif et formatif qui l'amène à pouvoir donner un sens à son cadre de vie et à se l'approprier. Ainsi, ils se seront mis en position de faire émerger une véritable expression citoyenne de qualité et de s'approprier les conditions de changements développées dans leur environnement, devenant de la sorte des acteurs de la transformation sociale de leurs territoires. Ils auront également développé un sens de l'écoute de l'autre, de contacts et d'échanges. L'esprit critique aura également été renforcé, participant ainsi au développement personnel de citoyens impliqués, concernés et acteurs du lien social et de son environnement qu'il soit territorial, législatif, économique, social ou culturel.

La capitalisation de ces expériences de dialogue civil s'organise à une échelle locale et européenne.

Partout là où se sont déroulées les actions incitant au dialogue, les acteurs du territoire gardent la mémoire de ce qui s'est passé et une trace, positive ou négative, de cette expérience survit dans le temps.

Afin que les enseignements qui se dégagent de chacune d'elles puissent être mis à disposition, adaptés et réexploités par la société civile elle-même, lorsqu'elle doit faire face à des problématiques et des enjeux la concernant tel que le cadre de vie, la santé, les droits de l'homme, l'aménagement du territoire, l'économie, nous avons voulu, dans ce guide, insister sur l'approche systémique et méthodologique de l'expérience. Il nous a semblé nécessaire de mettre en évidence les conditions de ressources humaines, de structures et d'outils mis en place pour que se développent de nouveaux projets de dialogue civil efficace.

Il s'agit donc de participer à la plus-value qu'apportent les processus de dialogue civil en proposant d'associer un cadre méthodologique clair et défini, à l'innovation et à la libre expression dont les nouvelles initiatives se nourrissent à chaque fois.

Des mesures législatives pourraient ainsi voir le jour pour légitimer le dialogue civil dans son utilité et sa nécessité d'accompagner la modernisation de nos démocraties. Néanmoins, définir les principes, les modalités d'application et les éléments garants d'une qualité du dialogue avec la société civile risquerait d'enfermer cette pratique dans un cadre trop strict et contre-productif vis-à-vis de l'initiative citoyenne.

La capitalisation des expériences de Dialogue civil au sein de structures régionales, nationales et européennes apparaît aujourd'hui essentielle pour encourager des espaces d'échange et de constructions collectives de pratiques permettant ainsi aux acteurs locaux, citoyens ou institutions, d'être reconnus dans leurs démarche de terrain et d'alimenter leurs pratiques au sein de réseaux dépassant les frontières locales.

L'Europe est un des laboratoires où se développe le dialogue civil sur le terrain comme l'illustrent les quelques exemples de ce guide.

Par ailleurs, l'Union européenne elle-même s'y intéresse au travers d'une volonté politique exprimée dans le traité de Lisbonne (Titre II, article 8B 1) où le texte évoque clairement l'ouverture au dialogue avec la société civile : "ARTICLE 8 B 1. Les institutions donnent, par les voies appropriées, aux citoyens et aux associations représentatives la possibilité de faire connaître et d'échanger publiquement

leurs opinions dans tous les domaines d'action de l'Union."

De plus, la Commission européenne au travers de son programme "L'Europe pour les citoyens" encourage financièrement les initiatives sur ce thème ; ce guide en est une illustration.

Le fruit de cette réflexion est une série de recommandations qui nous paraissent importantes pour réussir le dialogue civil et l'installer durablement dans une relation de confiance et de respect mutuels.

Avec la parution de ce guide, le projet arrive formellement à son terme mais nous restons très enthousiastes à l'idée de poursuivre notre travail, au niveau européen, pour une plus grande reconnaissance, représentativité et participation des organisations de la société civile et des citoyens européens.

Donc, à bientôt !

1 Traité de Lisbonne <http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/10-cg14.fr07.doc>

★ASBL

Une A.S.B.L - Association Sans But Lucratif- de droit belge, est une structure qui ne se livre pas à des opérations industrielles ou commerciales et qui ne cherche pas à procurer à ses membres un gain matériel. Elle poursuit donc une activité ayant un but désintéressé. Les A.S.B.L sont principalement actives dans le secteur des services collectifs : santé, action sociale, éducation, culture.

★ASSOCIATION LOI 1901

Selon la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, « L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un autre but que de partager des bénéfices »

(article 1er de la loi du 1er juillet 1901)

source : www.legifrance.gouv.fr

★BOTTOM UP : ASCENDANT, DU BAS VERS LE HAUT

La démarche de Bottom up évoque le mouvement des idées, des décisions, des informations partant de la base vers le sommet d'une hiérarchie, d'une organisation.

★DIALOGUE CIVIL

Ce terme est défini par le Groupe de Contact de la Société Civile Européenne comme une interaction entre les institutions publiques et les organisations de la société civile. Il va plus loin que l'information et la communication, il est basé sur la reconnaissance mutuelle et la réceptivité. Il couvre divers degrés de formalisation, des structures informelles aux structures reconnues légalement, des échanges ponctuels aux échanges permanents.

<http://www.act4europe.org/code/en/policy.asp?Page=238&menuPage=214>

★ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne les groupements de personnes* (et non de capitaux), adhérant à des valeurs communes et exerçant une activité économique (création de richesse et d'emploi). L'éthique qu'elle défend et les principes de fonctionnement qui en découlent fondent toute son originalité : liberté d'adhésion, excédents non redistribués par rémunération du capital investi, gestion démocratique, utilité sociale et ancrage territorial.

L'ESS correspond donc à une volonté « d'entreprendre autrement » et fonde sa pratique économique sur une démarche qui mobilise les acteurs et porteurs de projets sur des enjeux territoriaux et de citoyenneté.

* coopératives, mutuelles ou associations

★GENRE

Le genre fait référence aux structures sociales et culturelles de la masculinité et de la féminité, comme les façons différentes de traiter les femmes et les hommes dans la vie politique et la société en général.

★PARTICIPATION PUBLIQUE

Elle est définie par l'Association Internationale pour la Participation Publique comme tout processus qui inclut le public dans la résolution d'un problème ou la prise de décision et tient compte de sa contribution au dialogue pour prendre de meilleures décisions.

(<http://www.iap2.org>)

Il existe de nombreuses formes de participation publique à des niveaux différents dans le processus décisionnel et il est très important pour les gens qui gèrent ces processus d'en être conscients de façon à choisir le plus approprié pour chaque phase.

Tous ces niveaux sont connus parmi les théoriciens et les praticiens de la participation publique ou citoyenne sous le nom d' « Echelle de la participation publique » ou, comme l'Association Internationale de la Participation Publique l'appelle, le « Spectre de la participation publique ».

★ RÉPARTITION PAR GENRE

La répartition par genre fait référence à une stratégie politique qui implique que l'égalité des genres doit être intégrée dans toutes les décisions, les cadres légaux et les activités développées dans le cadre d'une politique.

★ SOCIÉTÉ CIVILE

Cela fait référence à l'ensemble des institutions, organisations et des comportements situés entre l'Etat, les entreprises et la famille. Plus spécifiquement, elle inclut les organisations de volontaires, les ONGs en tous genres, les institutions philanthropiques, les mouvements sociaux et politiques et d'autres formes de participation sociale, d'engagement, de valeurs et de traits culturels qui lui sont associées.

H. K. Anheier "Civil Society: Measurement and Policy Dialogue" London: Earthscan, 2003.

★ SPECTRE DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE

(http://www.iap2.org/associations/4748/files/IAP2%20Spectrum_vertical.pdf)

Informé: fournir au public des informations pondérées et objectives pour les aider à comprendre les problèmes, les alternatives, les opportunités et les solutions.

Consulter : obtenir du public un retour sur une analyse, des alternatives ou des décisions.

Inclure: travailler directement avec le public tout le long du projet, de sorte que les inquiétudes et les aspirations du public soient comprises et prises en considération.

Collaborer: faire du public un partenaire dans chaque aspect du processus décisionnel, y compris le développement d'alternatives et l'identification d'une solution de prédilection.

Donner le pouvoir: remettre la décision finale entre les mains du public.

★ TOP DOWN : DESCENDANT, DU HAUT VERS LE BAS

La démarche top-down évoque le mouvement des idées, des décisions, des informations partant du sommet vers la base d'une hiérarchie, d'une organisation / le fait de concevoir un système en allant du général au particulier

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE

* Les questions en gras sont issues du questionnaire court (8 questions). Les autres questions sont issues du questionnaire plus complet qui a permis d'approfondir les exemples cités dans ce guide.

| TITRE | TITRE DU PROJET DE DIALOGUE CIVIL |
|--|--|
| PARTENAIRES | <p>Avec qui avez vous mis en place le projet ? *</p> <p><u>PART 1</u> : Nom de l'organisation qui supporte le projet : son statut (ONG, Collectivité, ...) Sur quoi basez vous la représentation de la société civile dans votre organisation ?</p> <p><u>PART 2</u>, Q5 : Qui étaient les partenaires du projet (habitants, Collectivités territoriales, entreprises, associations, fondations, Syndicats,...)</p> <p><u>PART 2</u>, Q6 : De quel type de partenariat s'agit-il ? Etait-ce un partenariat officiel, contractuel ?</p> |
| LIEU | <p><u>PART 1</u> : Dimension territoriale de votre organisation et sphère d'impact de vos activités (locale, nationale, Européenne...)</p> <p><u>PART 2</u>, Q4 : Où le projet a t-il eu lieu ? (Merci de préciser le territoire exact)</p> |
| DATE | <u>PART 2</u> , Q3 : Quand le projet a t-il commencé ? Combien de temps cela a-t-il pris ? |
| DOMAINE | <p>Quelle est l'enjeu du projet ?</p> <p><u>PART 2</u>, Q12 : Quelles furent les discussions et les thèmes discutés pendant le projet ?</p> |
| OBJECTIFS (En relation avec le dialogue civil) | <p>Pourquoi avez vous fait ce que vous avez fait ?</p> <p>Pourquoi vous êtes vous impliqué ?</p> <p><u>PART 2</u>, Q2 : Quelle est l'origine du projet ?</p> <p><u>PART 2</u>, Q7 : Quel furent les objectifs du partenariat ?</p> |
| DESCRIPTION | <p>Pourquoi l'enjeu était-il important ?</p> <p><u>PART 2</u>, Q1 : De quoi traitait le projet ? Comment s'appelait il ? décrivez brièvement.</p> <p><u>PART 2</u>, Q9 : Quelle était la méthode participative du projet ? (dialogue institutionnel, budget participatif, rencontres locales, consultations publiques,...) Expliquez</p> <p><u>PART 2</u>, Q10 : Quels mécanismes de représentation ont été mis en place pour appeler à participer ? (Représentants de quartier, de groupe spécifique.... élus ou désignés)</p> <p>Avez vous une image ou un schéma pour illustrer le projet ?</p> |
| MÉTHODOLOGIE | <p>Qu'avez vous fait ?</p> <p><u>PART 1</u>: Qu'est ce que le dialogue pour vous dans ce projet ?</p> <p><u>PART 2</u>, Q11 : Quels étaient les modes d'organisation pratique du dialogue ? (Combien de fois vous êtes vous rencontrés, combien de temps vous prennent les rencontres? Qui a décidé des dates et des lieux de rencontre ?)</p> <p><u>PART 2</u>, Q15 : Quels ont été les outils choisis pour mettre en place l'échange, la consultation elle-même ? (Enquêtes avec questionnaire, discussion, rencontre)</p> <p><u>PART 2</u>, Q16 : Si les résultats du dialogue ont été exposés aux participants, comment ont ils été exposés ? Si non, pourquoi?</p> <p><u>PART 2</u>, Q17 : Avez vous défini ces outils avant de démarrer le processus de dialogue ? Ou les avez vous définis alors que le dialogue ait bien engagé ?</p> |

| | |
|------------------------------|---|
| MÉTHODOLOGIE | <p>PART 2, Q18 : Avez vous placé des limites à la participation des participants (consultation uniquement, force de recommandations, force de décisions...)? Si oui, quelles étaient ces limites?</p> <p>PART 2, Q19 : Si oui, qui les a mises en place ? Si non ont-elles été imposées par l'un des partenaires du projet ?</p> <p>PART 2, Q20 : Quand ces limites ont-elles été atteintes ? Au début de la consultation ? Quand le processus de dialogue était bien engagé ? A l'issue du projet ?</p> <p>PART 2, Q21 : Pensez-vous que le moment choisi pour définir les limites au processus de dialogue ait eu un impact sur le projet?</p> <p>PART 2, Q22 : Pour vous quel était l'intérêt de telles limites ?</p> <p>PART 2, Q23 : Quelle évaluation du projet a été mise en place ? Si oui, quels furent les outils d'évaluation choisis ?</p> <p>PART 2, Q24 : Quand ces outils ont-ils été définis ? Au début de la consultation ? Quand le processus de dialogue était bien engagé ? A l'issue du projet ?</p> |
| RÉSULTATS | <p>Quel était le résultat atteint ? était-il différent de celui attendu ?</p> <p>PART 2, Q14 : Dans quelles mesures et dans quelles proportions l'opinion des participants a-t-elle été prise en compte ?</p> <p>PART 2, Q26 : Dans quelles mesures les objectifs du partenariat ont-ils été atteints?</p> |
| ANALYSE ET ÉVALUATION | <p>PART 2, Q13 : Jusqu'où êtes vous allé dans le processus de dialogue civil ? Est ce que les acteurs locaux / les citoyens appelés à participer ont finalement eu un pouvoir de discussion ?</p> <p>PART 2, Q25 : Quelle évaluation faites vous du projet ? a. Combien de personnes ont été impliquées dans le projet ? Quel public était concerné par ce projet ? c. Quels types d'acteurs ont été impliqués dans le projet, en terme de responsabilité ? d. Comment cette responsabilité était-elle organisée ? A quels niveaux?</p> <p>PART 2, Q27 : Est-ce que l'expérience vous a conduit à décrire une forme particulière de partenariat entre tous les acteurs engagés dans le projet?</p> <p>PART 2, Q28 : Quels autres acteurs sont apparus pendant la mise en oeuvre du projet ?</p> <p>PART 2, Q36 : Pensez vous que votre expérience a été reconnue comme une activité de dialogue civil? Par qui ?</p> <p>PART 2, Q32 : Avez-vous identifié une réelle appropriation du projet et des dynamiques de dialogue par les acteurs locaux ? Si oui, à quel moment du projet ?</p> <p>PART 2, Q33 : Pensez-vous que les participants étaient conscients qu'ils participaient à une expérience de dialogue civil ?</p> |
| LEÇONS À TIRER | <p>Pourquoi pensez vous que les résultats obtenus peuvent être qualifiés de bonnes pratiques ?</p> <p>PART 2, Q8 : Est-ce que le partenariat continue de fonctionner après le projet lui-même? Si oui, comment ? Expliquez</p> <p>PART 2, Q29 : Pensez-vous que des aspects positifs découlent directement de cette expérience de partenariat ? Si oui, expliquez</p> <p>PART 2, Q30 : et de l'expérience de dialogue civil elle-même ?</p> <p>PART 2, Q31 : Quels furent les aspects négatifs de ce projet que vous souhaitez faire remonter ?</p> <p>PART 2, Q34 : Pensez-vous que les acteurs locaux ont apprécié cette initiative et seraient-ils prêts à la répéter ? Pourquoi ?</p> <p>PART 2, Q35 : Pensez-vous que les acteurs locaux ont été satisfaits de cette expérience de dialogue ou auraient-ils préféré jouer un rôle plus important ?</p> <p>PART 2, Q37 : Avez-vous d'autres remarques à formuler ?</p> |
| CONTACTS | <p>PART 1 : Nom de la personne contact - Numéro de téléphone - E-mail - Adresse - Pays - Site Web</p> |

BRIESCH R., session plénière d'ouverture de la conférence Démocratie participative : état et perspectives ouvertes par la Constitution européenne, Bruxelles, 8-9 mars 2004, p6.

NESTOR J., The issues, in European social dialogue and civil dialogue: differences and complementarities, EESC pamphlet series, Brussels 2003, p7-9.

GREENWOOD J., The world of NGOs and interest representation, in NGOs, Democratisation and the regulatory state, European policy forum, London 2003, p52-58.

VIBERT F., NGOs, Democratisation and the - regulatory state, in NGOs, Democratisation and the regulatory state, European policy forum, London 2003, p7, p9-10, p13.

GERHARD O., La dynamique des plateformes associatives européennes, in Associations and emerging Europe, La documentation française, Paris 2001, p115-116.

DEHAENE J.L., Dialogue at the EU level : analysis of current procedures, in European social dialogue and civil dialogue : differences and complementarities, EESC pamphlet series, Brussels 2003, p14.

OLSSON J., Can NGOs help in the democratisation of the EU ?, in NGOs, Democratisation and the regulatory state, European policy forum, London 2003, p26.

DELORS J., session plénière de clôture de la Conférence Démocratie participative : état et perspectives ouvertes par la Constitution Européenne, Bruxelles 8-9 mars 2004, p5-6.

VENABLES T., Civil dialogue : present situation and recent developments : is the civil dialogue becoming an established part of EU level consultation ?, in Dialogue at the EU level : analysis of current procedures, in European social dialogue and civil dialogue : differences and complementarities, EESC pamphlet series, Brussels 2003, p25.

ALHADEFF G., La démocratie participative : pour un partenariat entre tous les acteurs de la gouvernance européenne, session 3 de la Conférence Démocratie participative : état et perspectives ouvertes par la Constitution Européenne, Bruxelles 8-9 mars 2004, p8.

KOHLER-KOCH B., NGOs, civility, participation and civil capital?, in NGOs, Democratisation and the regulatory state, European policy forum, London 2003, p39.

YOUTH FORUM JEUNESSE, Résolution du forum européen de la jeunesse sur le Livre Blanc de la Commission Européenne sur la gouvernance européenne et l'avenir de l'Europe, Athènes, 2001, naphte://jeunesses/fer/presse/reports/0729-01-f-FINAL.PDF, p4.

PLATFORM OF EUROPEAN SOCIAL ONG, Démocratie, gouvernance et ONG européennes, mars 2001, p3.

Pour retrouver d'autres expériences du Dialogue civil et obtenir plus d'informations sur le projet "Encourager le Dialogue Civil en Europe" consultez le site web du projet :

www.beingcitizen.eu

★ **Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)**

Programme «L'Europe pour les citoyens» 2007-2013

http://ec.europa.eu/citizenship/index_fr.html

L'objectif de ce programme est de rapprocher l'Europe de ses citoyens et de permettre à ces derniers de participer pleinement à la construction européenne.

★ **Association Internationale pour la participation publique :**

www.iap2.org

★ **Spectrum of Public Participation, 2007.**

http://www.iap2.org/associations/4748/files/IAP2%20Spectrum_vertical.pdf

★ **Le Conseil de l'Union Européenne**

<http://consilium.europa.eu>

★ **Versions consolidées du traité sur l'Union européenne et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (JO C115 du 9.05.2008)**

<http://consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/st06655-re01.fr08.doc>

★ **BOND, Strengthening European Participatory Democracy,**

<http://europa.eu.int/comm/governance/contribbond-en.pdf>

★ **SOCIAL PLATFORM, Participatory democracy :**

bridging the gap between citizens and the EU, 2003,

www.socialplatform.org/code/EN/camp.asp?Page=456

★ **CEDAG Conseil européen des organisations sans but lucratif, cartographie du dialogue civil en Europe**

www.cedag-eu.org



© Edition du centre de ressource de
l'Agence Provençale pour une Economie Alternative et Solidaire
Dépôt légal juin 2008
ISBN n° 2-9524428-2-7
EAN n° 9782952442824

Conception et mise en page
sbgraphik - www.sbgraphik.com

Impression sur papier recyclé